

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35.
 Téléc 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Moins de cela Alors, plus de ceci...

De tous les trafics, la vente d'armes est probablement celui qui déshonore le plus le genre humain.

Savez-vous qu'avec un tout petit demi pour cent du total des dépenses annuelles d'armement, on pourrait offrir aux pays les plus pauvres du globe, le matériel agricole leur permettant de subvenir à leurs besoins alimentaires...

Mais ils échapperaient ainsi, pour l'essentiel, à l'influence de leurs puissants protecteurs de l'Est ou de l'Ouest.

Avec le prix de deux bombardiers stratégiques, on financerait une campagne mondiale d'alphabetisation. Mais les peuples échapperaient ainsi, en partie, à l'endoctrinement de leurs puissants protecteurs...

Cette vision, un peu utopique d'un monde meilleur où la livraison de tracteurs et pompes à eau remplacerait celle des tanks et des lance-mines, cet Eden moderne s'estompé avec la chute des prix du pétrole!

Le pétrole à moins de 10 dollars le baril frappe indistinctement tous les pays producteurs. L'Union soviétique est un gros exportateur de brut. Ses ventes ont baissé de 20% et sa balance commerciale extérieure se tasse de 5%. En milliards de roubles, ça chiffre. L'URSS a procédé à d'importantes ventes d'or pour faire entrer les devises manquantes du pétrole qui lui permettent d'acheter des équipements sophistiqués en Occident, notamment dans le secteur de l'informatique.

Pour se procurer des devises, Moscou va augmenter ses exportations d'armes. L'URSS occupe déjà 40% du marché international contre 30% aux Etats-Unis.

Au passage remarquons qu'un des bons clients de l'URSS est le plus gros marchand d'armes privé du monde, l'«American Sam Cummings» pour qui les Soviétiques construisent quelque 1300 avions de combat et 3000 chars d'assaut par année!

Stagnation du cours de l'or, baisse vertigineuse en quelques mois du prix du pétrole, il faut bien penser ailleurs le manque à gagner et le marché des armes reste très juteux, il approche mille milliards de dollars par année, il est en constante augmentation parce que les armes sont de plus en plus bourrées d'électronique. Ce n'est pas par hasard: depuis la fin de la dernière guerre mondiale, environ 40% des dépenses en recherche et développement dans le monde ont été faites à des fins militaires.

Il est vrai que l'on a tout de même un tout petit peu perfectionné le soc des charrues...

Gil BAILLOD

Dans la capitale libanaise Les observateurs français s'en vont

La France a annoncé hier le retrait de ses 45 observateurs restant à Beyrouth, une décision qui apparaît conforme aux prises de position du nouveau premier ministre Jacques Chirac, soucieux de réduire le nombre d'otages potentiels français au Liban.

Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères, qui a annoncé la nouvelle, la décision de retirer les «Casques blancs», qui patrouillaient à Beyrouth depuis mars 1984, a été prise parce que «l'évolution de la situation sur place ne leur permet plus de remplir leur mission comme il convient».

Cette mission, observer l'application du cessez-le-feu entre les factions libanaises après le retrait de la force quadripartite occidentale (Etats-Unis, France, Italie et Grande-Bretagne), avait, pré-cise-t-on de bonne source, beaucoup

perdu de son sens, en raison des profonds changements intervenus depuis deux ans dans la nature des affrontements intercommunautaires.

En fait, bien qu'on ne le dise pas explicitement à Paris, il est évident que l'«évolution de la situation» se réfère directement aux prises d'otages français par le Jihad islamique. En retirant ses observateurs, qui ne disposaient que d'armes individuelles, la France évite de courir un risque supplémentaire.

A l'Elysée, on soulignait mardi que le président François Mitterrand avait été consulté avant que cette décision soit prise. La question du retrait des «Casques blancs», a-t-on précisé de très bonne source, a été examinée samedi matin à l'Elysée au cours d'un entretien qui a réuni le chef de l'Etat, le premier ministre, ainsi que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, MM. Jean-Bernard Raimond et André Giraud.

En dépit de ces précisions, la décision porte incontestablement, aux yeux des observateurs, la marque de M. Chirac.

Tout d'abord, il y a longtemps que les «Casques blancs» n'étaient plus en mesure de remplir leur mission, telle qu'elle avait été définie il y a deux ans. Or, la décision de leur faire quitter le Liban intervient quelques jours seulement après la formation du nouveau gouvernement français.

En outre, avant sa nomination comme premier ministre, M. Chirac s'était prononcé pour que la France prenne le moins de risques possibles au Liban.

► Page 2



Soudan: scrutin dans le calme

La première journée de scrutin pour l'élection d'une nouvelle assemblée nationale au Soudan s'est déroulée mardi dans le calme et aucun incident n'a été signalé dans la capitale, Khartoum.

Plus de 2000 militaires et policiers ont été mis en état d'alerte afin de prévenir d'éventuels incidents, a indiqué le ministre de la Défense, le général Osman Abdallah Mohamed. Le président du Conseil militaire de transition (CMT), le général Abdel Rahman Seward al Dahab et le premier ministre, Dafaallah Dja-zouli, ont accompli leur devoir électoral tôt, dès l'ouverture du scrutin.

Près de six millions d'électeurs doivent élire 264 députés, dont 28 dans le «collège des diplômés». Près de 1600 candidats sont en lice, se réclamant de quinze formations électorales. L'élection a été reportée dans trente sept circonscriptions du sud, siège d'une rébellion armée dirigée par le colonel John Garang. Les résultats doivent être proclamés à partir du 12 avril.

Dans une dépêche datée de Juba, capitale de l'Equatoria, l'agence officielle SUNA a affirmé que l'armée régulière a déjoué, jeudi et vendredi derniers, une tentative des rebelles d'empêcher le

déroulement du scrutin à Torit, à 120 km. au sud-est de cette ville. Selon SUNA, l'armée régulière, aidée par la police, a réussi à repousser des guérilleros qui avaient attaqué et occupé des

objectifs près du siège du programme d'assistance de l'église norvégienne, aux abords de la ville de Torit. Un lieutenant rebelle a été tué et plusieurs civils ont été blessés, a-t-elle ajouté. (ats, afp)



Le général Abdel Rahman Seward al Dahab, l'homme fort du Soudan, a voté à Khartoum. (Béline AP)

Guerre commerciale Etats-Unis - Marché commun Des mesures inutilement agressives

L'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal a provoqué mardi un regain de tension dans la guerre commerciale que se livrent les Etats-Unis et la CEE.

Le commissaire européen chargé du commerce extérieur, le Belge Willy de Clerq, a estimé que l'administration américaine s'était montrée «inutilement agressive» en annonçant, lundi, qu'elle réduirait ses importations, établirait des quotas et augmenterait les droits de douanes sur les produits en provenance de la Communauté.

Une décision justifiée à Washington par les restrictions décidées par les 12 sur les exportations américaines de soja et de maïs vers le «carré ibérique».

«Cette approche faite de confrontations risque de conduire à un conflit commercial ouvert, malgré le fait que la Communauté se soit dite prête à négocier», a expliqué M. de Clerq, dans une note distribuée par la Commission

de Bruxelles, le commissaire étant actuellement en Nouvelle-Zélande.

M. de Clerq a profondément regretté cette décision américaine qu'il a jugé inamicale. Il a expliqué que la commission avait invité les Etats-Unis à discuter dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pour déterminer des compensations aux pertes de marché subies par les Etats-Unis en raison de l'élargissement de la CEE. De telles discussions avaient eu lieu lors des précédentes élargissements de la Communauté.

«Il est clair que les Etats-Unis veulent séparer ces questions agricoles de l'ensemble des conséquences de l'entrée de l'Espagne et du Portugal, et ignorer ainsi les avantages importants qu'ils tirent de cet élargissement de la CEE dans les autres secteurs», a poursuivi le «ministre européen», faisant allusion sans doute à tout le domaine industriel. (ap)



M

météo

Ouest et nord-ouest: le ciel sera souvent très nuageux et des pluies éparses pourront se produire, avec de la neige au-dessus de 1500 mètres.

Centre et est de la Suisse, Valais et Grisons encore partiellement ensoleillé.

Sud des Alpes: augmentation progressive de la nébulosité.

Evolution probable jusqu'à dimanche: jeudi ciel généralement très nuageux et pluie par intermittence. Vendredi temps devenant variable au nord avec, ici et là, quelques averses. Limite des chutes de neige s'abaissant de 1500 à 800 mètres. Au sud, temps devenant assez ensoleillé. L'évolution est incertaine à partir de samedi.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service.

Mercredi 2 avril 1986

14e semaine, 92e jour

Fête à souhaiter: Sandrine

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h. 10	7 h. 08
Coucher du soleil	20 h. 03	20 h. 04
Lever de la lune	4 h. 21	5 h. 04
Coucher de la lune	12 h. 01	13h. 24
	Lundi	
Lac des Brenets	752,17 m.	
Lac de Neuchâtel	429,41 m.	

S

sommaire

Trente-huit Iraniens arrivent à Kloten

SUISSE Page 4

Vie pratique

MAGAZINE Page 6

Exportations horlogères

La croissance continue

EGONOMIE Page 9

R

région
 2e cahier

Agriculteurs neuchâtelois
 Solidaires
 contre
 les excédents

PAGE 15

NOTRE SUPPLÉMENT

Bonjour printemps
 bonjour la mode!

BONNET

FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE



Futura

Av. Léopold-Robert 109

MONDE

E

entre autres

Grenier charnier

Le Soudan pourrait être le grenier du monde arabe. Il en est plutôt le charnier.

De 1955 à 1972, plus d'un million d'hommes, d'enfants et de femmes y périrent. Le sud du pays ne voulait pas passer sous la botte des gens du nord. La révolte qui en résulta se traduisit par une succession de massacres. Dont le monde, mal informé, se soucia peu. Bien que les Anya-Nya - tel était le nom du mouvement rebelle - lançaient des appels à tous les azymuts.

En dépit de toutes ses erreurs, le général Numeiry aura eu le mérite de faire cesser les tueries et de faire régner la paix pendant 10 ans.

Il apparut cependant très vite que si l'homme était courageux, ni son intelligence, ni son caractère n'atteignaient le niveau de sa bravoure.

Farouchement anticommuniste, il se rapprocha des Etats-Unis et de l'Egypte - ce qui pouvait se comprendre - mais il ne s'engagea jamais résolument dans la modernisation de son pays et il eut le tort de ne pas chercher des terrains d'entente avec la Libye.

Voisin d'un Etat marxiste révolutionnaire comme l'Ethiopie et du Tchad contesté, il ne comprit pas que son comportement tenait de la sottise.

Eut-il tenu ses engagements avec ses compatriotes du Sud, peut-être aurait-il tout de même réussi à se maintenir au pouvoir.

Mais ajoutant l'imbécillité à la sottise, il commença à exploiter les anciens opprimés, au mépris des traités, et entra en lutte ouverte avec la guérilla dirigée par le colonel John Garang, diplômé en économie de l'Etat américain du Iowa.

Comme ce dernier s'appuyait sur le régime d'Addis-Abeba, Numeiry pensa qu'il serait intelligent de s'acquiescer avec les intégristes musulmans et d'imposer leurs règles à la population qui suivait le colonel Garang.

Mal lui en prit. Le rusé Kadhafi se mit immédiatement à soutenir Garang, qui fort du double appui libyo-éthiopien devint irrésistible.

Bref, Numeiry se précipita lui-même dans la chute.

Ses successeurs, acculés à la faillite économique par son incompetence, n'eurent rien de plus pressé que de chercher des aides financières.

Alors que l'Occident refusait d'ouvrir son portefeuille, Kadhafi ouvrit largement son gousset.

Désormais l'entente règne entre le Soudan et la Libye, qui contribue à la lutte contre le colonel Garang.

Bon soldat, jouissant, semble-t-il, de l'appui d'un tiers de la population soudanaise et toujours de l'assistance éthiopienne, le colonel Garang n'est toutefois pas encore écrasé.

Le carnage peut continuer au Soudan. Les routes n'existent guère, le téléphone non plus. C'est le silence de la forêt et du désert. Et les élections n'y sont qu'une sinistre farce, quoi qu'on en dise.

Willy BRANDT

Après la catastrophe aérienne de Mexico Les boîtes noires retrouvées

Les hélicoptères des secouristes ont commencé mardi à retirer les cadavres du Boeing-727 de la compagnie Mexicana, qui s'est écrasé lundi matin sur le flanc d'une montagne de 2377 m. tuant ses 158 passagers et huit membres d'équipage, selon le bilan définitif.

L'accident s'est produit lundi près de la ville de Morelia, capitale de l'Etat de Michoacan, à 275 km. au nord-ouest de Mexico. Le Boeing avait quitté la capitale et se dirigeait vers Puerto Vallarta et Los Angeles.

Selon la compagnie Mexicana, il y avait parmi les victimes étrangères des Américains, des Canadiens et neuf Français dont l'ancien président de la Chambre de Commerce franco-mexicaine, M. Xavier Lartilleux.

Les services locaux de secours sont arrivés sur les lieux au bout d'une heure. Trois hangars de l'aéroport de Morelia ont été transformés en morgue. Des responsables de la compagnie ont demandé à Mexico de la chaux, des sacs et des produits de première nécessité.

La compagnie aérienne a indiqué mardi que «la boîte noire» contenant les enregistrements des données du vol a été retrouvée.

La «boîte noire» sera envoyée à l'Administration fédérale américaine chargée de l'aviation pour y être analysée.

COUP DE TONNERRE

Des témoins ont indiqué que l'avion avait explosé comme un coup de tonnerre et qu'il brûlait avant de s'écraser. «J'ai entendu deux explosions dignes du tonnerre, une en haut, une en bas. Moi et quelques autres, nous avons alors gravi

la montagne et nous n'avons pu voir que quelques morceaux de l'avion et quelque morts jetés par-ci, par-là» a expliqué Ignacio Carrillo, qui possède une petite exploitation dans la région.

Un autre paysan, a expliqué: «Il était 9 h. 00 et un petit quelque chose. Je l'ai vu. Il tombait en brûlant. Alors qu'il volait encore, une partie de l'avion a commencé à se détacher et est tombée, l'autre partie est également tombée.

Lorsqu'il est tombé c'était comme un coup de tonnerre, et lorsqu'il s'est cassé aussi, c'était comme le tonnerre. La partie tombée a pris feu et c'était comme un volcan».

Des responsables travaillant à un camp de base mis sur pied dans un champ à Pomoca a expliqué que les restes de ce qui semblait être 89 des victimes avaient été retrouvés à 10 h. 00 mardi. Ils ont expliqué qu'ils souhaitaient achever leur travail avant la tombée de la nuit.

DANS DES SACS

Les hélicoptères ont commencé à amener les corps au camp de base lundi. Les opérations n'ont repris que mardi à

Rapport d'Amnesty International Turcs décimés en Bulgarie

Plusieurs centaines de membres de l'ethnie turque ont été tués, arrêtés ou déplacés par les autorités bulgares, au cours d'une campagne d'assimilation forcée, annonce l'organisation humanitaire Amnesty International.

Dans un rapport intitulé «Bulgarie: emprisonnement de membres de l'ethnie turque», Amnesty International affirme avoir reçu les noms d'une centaine de personnes qui auraient été tuées par les forces de sécurité, non seulement au cours d'affrontements violents, mais aussi de manifestations non-violentes contre cette campagne.

Malgré une censure sévère, l'organisa-

tion a pu obtenir l'identité de plus de 250 personnes arrêtées à cause de leur opposition à la campagne d'assimilation.

Selon le rapport, entre décembre 1984 et mars 1985, les quelque 900.000 citoyens bulgares d'origine turque, soit 10 pour cent de la population, ont dû changer, parfois sous la menace d'armes, leurs noms turcs pour des noms bulgares.

Un des nombreux témoignages cités par Amnesty International décrit l'encercllement du village de Gorski Izvor (Bulgarie du Sud, près de la frontière avec la Grèce), par la police accompagnée de chiens et par des militaires avec des chars. (ats, afp)

Filière bulgare Serguei Antonov à Sofia

M. Serguei Antonov, le Bulgare acquitté dans le procès sur l'attentat contre le pape Jean-Paul II à Rome, est arrivé hier vers 22 heures à Sofia, en provenance de Rome, via Belgrade. Un avion affrété par les autorités bulgares est allé chercher M. Antonov à Belgrade, qu'il avait gagné de Rome par les lignes aériennes yougoslaves.

Tremblant, le regard fixe, M. Antonov a été accueilli à l'aéroport de Sofia par sa mère, sa sœur et sa fille.

Le directeur des lignes aériennes Balkan Air, dont il était chef d'escadre à Rome, M. Velichko Velichkov, lui a déclaré que «tout le peuple bulgare avait toujours cru en son innocence». Une centaine de personnes venues accueillir M. Antonov à l'aéroport l'ont acclamé. (ats)

Peres aux USA

Le premier ministre israélien, M. Shimon Peres, a exprimé mardi à Washington l'espoir qu'Israël et les Etats-Unis pourraient trouver «de nouvelles ouvertures» pour sauvegarder les espoirs de paix au Proche-Orient.

M. Peres, qui est arrivé mardi à Washington où il devait s'entretenir avec le vice-président George Bush et le secrétaire d'Etat George Shultz, a également réaffirmé son soutien aux manœuvres aéronavales que les Etats-Unis viennent d'effectuer dans le golfe de Syrte, au large de la Libye.

Il a déclaré à son arrivée que ce serait «une honte» et également «dangereux» de laisser le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi menacer impunément la vie de personnes innocentes dans le monde entier.

Le premier ministre a estimé que les efforts en faveur de la paix dans la région ne devaient pas être abandonnés, malgré les difficultés qu'ils rencontreraient. «Au contraire, a-t-il dit, je pense que nous devons chercher les moyens de poursuivre le mouvement vers la paix. Je ne vois rien de plus prometteur et je pense que si nous y réfléchissons avec soin, nous pourrions découvrir de nouvelles ouvertures», a-t-il ajouté. (ats, afp)

Centenaire dynamique «Allo, maître...?»

A cent ans, l'avocat Thomas W. Samuels continue de recevoir des coups de téléphone de personnes qui lui demandent son avis, et il est toujours conseiller dans une firme de Decatur (Illinois).

Il a eu cent ans lundi et il aimerait bien «vivre encore cent ans pour voir ce que l'histoire nous réserve». Il a commencé son métier en 1914 et il est aujourd'hui à la retraite.

«Quelques vieux clients ont toujours l'illusion que je suis le seul à connaître la loi», dit-il. Lorsqu'il ne donne pas des conseils, gratuits pour ceux qui n'ont pas les moyens, M. Samuels lit, écoute de la musique ou se promène. Il a cessé de faire du jogging et du tennis il y a une vingtaine d'années, lorsqu'il n'avait «que» 80 ans.

«Je ne regrette pas de vieillir. Lorsque je me réveille le matin, je choisis délibérément d'être heureux. Vous ne pouvez pas savoir comme c'est efficace». (ap)

Statistiques des prisons américaines Le crime ne paye pas... longtemps!

Plus de la moitié des détenus condamnés pour meurtre aux Etats-Unis, libérés en 1983, ont accompli moins de sept ans de réclusion, selon un rapport du gouvernement paru lundi.

Le rapport, publié par le bureau des statistiques judiciaires, a étudié plus de 300.000 dossiers. D'après ses statistiques, 18% des détenus condamnés à la réclusion à perpétuité sont sortis de prison après trois ans, ou moins, de réclusion.

Les trois quarts des détenus condamnés à la perpétuité l'ont été pour

meurtre. Toujours selon le rapport, la moitié des violeurs ont purgé moins de quatre ans de prison, la moitié des cambrioleurs, deux ans et demi, ou moins, la moitié des pyromanes, moins de deux ans et demi.

Le rapport a été établi à partir des statistiques de 30 Etats.

Les condamnés à perpétuité purgent en moyenne huit ans et sept mois de prison, ajoute le rapport, tandis que la durée moyenne d'emprisonnement, tous délits confondus, est de 19 mois dans les prisons d'Etat. (ap)

Charleston: amende record pour Union Carbide

Le gouvernement américain a imposé une amende record de 1,3 million de dollars (environ 2,5 millions de francs) au groupe chimique Union Carbide, pour avoir enfreint à 221 reprises les lois fédérales en matière de protection de l'environnement et de la santé, dans son usine d'Institute, en Virginie Occidentale.

Cette amende est la plus élevée jamais infligée par l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA), a indiqué un porte-parole de cette agence dépendant du Département du travail. Union Carbide a quinze jours pour faire appel.

L'OSHA a conduit plusieurs inspections dans l'usine d'Institute, après qu'une fuite de gaz toxique - chlorure de méthylène - eut intoxiqué le 11 août 1985 six ouvriers ainsi que 129 personnes résidant à proximité.

A l'issue de leur première série d'exams effectués dans seulement cinq parties de l'usine, les inspecteurs de l'OSHA ont relevé 221 infractions aux lois fédérales en matière de protection de l'environnement et de la santé. Parmi ces infractions, 130 considérées comme graves pourraient coûter jusqu'à 10.000 dollars chacune à Union Carbide si elles étaient maintenues.

Dans la liste des infractions dont est accusée Union Carbide, figurent: un manque de capacité du système de détection des fuites de produits chimiques, l'inadaptation du système auxiliaire de sécurité, le risque d'incendie et d'explosion dans l'usine, un manque de protection des ouvriers contre les produits chimiques dangereux, et l'insuffisance d'équipements respiratoires. (ats, afp)

Dans les forêts françaises Lâchers de loups

La France vient de procéder officiellement à la réintroduction du loup, dont les derniers spécimens avaient disparu de Haute-Savoie en 1930.

Deux couples importés des pays de l'Est viennent en effet d'être relâchés dans les forêts françaises: l'un dans les Landes et le second en Lorraine.

Cette réintroduction qui intervient après celle du lynx, est motivée par le souci d'enrichir la grande faune tout en reconstituant ainsi l'équilibre écologique.

Plébiscités par les défenseurs de la nature, ces lâchers sont en revanche férocement combattus par les chasseurs. Ces derniers estiment que cela revient à mettre le loup dans la bergerie. Autrement dit, ils craignent

que les carnivores menacent à terme la survie du chevreuil et autre cerf. En outre, les populations concernées ne cachent pas leurs craintes malgré la campagne d'information qui a précédé la réintroduction. Il est vrai que les exactions de la terrifiante bête du Gévaudan et plus récemment de la bête des Vosges, hantent encore les esprits.

A cet égard, et pour rassurer les habitants qui vont devoir cohabiter avec les loups, les écologistes ne manquent pas de faire référence à Robert Hainard, célèbre naturaliste suisse. Celui-ci a en effet constaté que sur cent cas d'attaques d'hommes préten- dument attribuées aux loups, une seule en fait était à mettre à l'actif de ce carnivore. (pr. a)

Les observateurs français s'en vont

Page 1

Le retrait des «Casques blancs» de Beyrouth n'a jamais été une des conditions posées par les ravisseurs des otages français à leur libération, ce qu'on a rappelé mardi de source française. Toutefois, dans la mesure où elle constitue un acte de désengagement de la France au Liban, elle ne peut, estiment les observateurs, que créer un climat favorable à une reprise des négociations.

Dans ces conditions, la question se pose de savoir si, indépendamment de tout impératif de sécurité, le retrait des

«Casques blancs» français ne préfigure pas une révision en profondeur de la politique de la France au Liban et au Proche-Orient.

Après ce retrait, il restera encore 1499 soldats français au Liban, formant le plus gros contingent de la Force inter-nationale des Nations-Unies (FINUL) stationnée le long de la frontière israélo-libanaise, ainsi que 136 gendarmes assurant la sécurité des locaux diplomatiques. Par ailleurs, selon l'ambassade de France, 6103 civils français, dont 5155 possèdent la double nationalité, vivent toujours au Liban. (ats, afp)

Gorbatchev tient toujours à se rendre à Washington

«Mikhaïl Gorbatchev tient toujours à se rendre comme prévu à Washington pour y rencontrer Ronald Reagan, quoi qu'il ait proposé la tenue à une date antérieure, à Londres ou à Rome, d'un sommet consacré à l'arrêt des essais nucléaires», a déclaré mardi le premier vice-ministre des Affaires étrangères Georgi Kornienko au cours d'une conférence de presse.

La proposition émise samedi par le secrétaire général du parti concernait un sujet spécifique, a déclaré M. Kornienko. «Mikhaïl Gorbatchev ne voulait pas dire que cette rencontre, si elle a lieu, rempla-

cerait la réunion au sommet convenue à Genève, et qui se traduirait par une visite de M. Gorbatchev à Washington», a-t-il dit.

La dernière proposition de M. Gorbatchev, immédiatement rejetée par la Maison-Blanche, avait fait peser des doutes supplémentaires sur ses intentions relatives au sommet prévu aux Etats-Unis.

M. Kornienko a réaffirmé que la date du sommet pourrait être fixée dès que les Etats-Unis indiqueraient qu'une «issue constructive» en résulterait dans le domaine du contrôle des armements. (ats, reuter)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Confiez vos rêves à...

Les nouvelles créations BERCI

Prestige
LUXE - PLACE - CONFORT

Villas de haut standing au rapport
QUALITÉ / PRIX étonnant

PORTES OUVERTES 5 et 6 avril 1986
de 10 h. à 18 h.
à Chamblon sur Yverdon (Rte des Casernes)

BERCI SA 1445 VUILTEBEUF
Tel 024 37 17 21

... l'expérience

Ab **SOFORT** zu vermieten,
in **SONVILIER** (Bernser Jura):
Zweizimmer-Wohnung
im 1. Stock.
Vollständig renoviert, auch als Ferien oder Wochen-End-Wohnung geeignet.
Eingerichtete Küche, Dusche/WC, Zentralheizung, Mansarde, Garten.
Monatsmiete: Fr. 340.- + Fr. 80.- Nebenkosten.

Erster Monat gratis !

Für Besuche: ☎ 039/41 11 20,
Frau Graber (Bürozeit). Für Ausstellung des Mietvertrages:
☎ 031/25 05 91, Int. 14.



**Publicité intensive
Publicité par annonces.**

Je cherche tout de suite
gérance
d'un magasin ou kiosque. Bonnes connaissances dans la vente et la gestion.
Faire offre sous chiffre WS 7694, au bureau de L'Impartial

**A louer Numa-Droz 206
appartement 2 pièces**

cuisinette, salle de bain,
ascenseur, balcon.
☎ 039/26 00 75

**A vendre ou à louer
très jolie**

ferme
près de Saint-Imier, entièrement rénovée en bois, comprenant grand appartement en attique exclusif de 5 pièces, appartement de 3½ et 2 pièces avec four-cheminée.
Grand atelier ou garages et jardin.
☎ 031/42 53 33

**A remettre tout de suite
à l'Ouest de la ville et pour
cause de décès**

**commerce
radio TV**
avec atelier. Bonne clientèle
Ecrire sous chiffre GD 7766 au bureau de L'Impartial

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 57
039/23 41 42

QUELLE PERSONNE
n'est pas enchantée
de sa Toyota
du Garage des Montagnes ?
Av. Léopold-Robert 107

Problèmes d'argent ?
Contactez-moi vite !
PRÊT dans les 24 heures
Discrétion absolue
☎ 039/28 74 60 (de 8 à 20 h)

Nous cherchons
pour le 1er juin 1986 une
**employée
de bureau**
à temps complet
s'adresser à
R. Chappuis gravure
2314 La Sagne
☎ 039/31 52 40

**A louer à Gorgier (Béroche), situation dominante, dans
immeuble neuf, avec ascenseur, disponibles dès fin juin 1986**
appartements 4½ pièces
environ 115m² + loggia, loyer dès Fr. 1100.- + charges
appartements 5½ pièces
environ 135m² + loggia, loyer dès Fr. 1260.- + charges
Garages individuels Fr.90.- Places de parc Fr. 30.-
Tous les appartements comprennent une cuisine parfaitement agencée, avec lave-vaisselle. Cheminée de salon, 2 salles d'eau, cave et galetas.
Pour tous renseignements ☎ 038/24 77 33 le matin ou écrire case postale 63, 2003 Neuchâtel

A louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds
**une surface
commerciale**
comprenant 1 atelier de 142m², 2 bureaux de 43m² + les dépendances
Convientrait pour bureau technique, atelier mécanique ou micromécanique.
Téléphoner au 039/28 77 55 pendant les heures de bureau et demander Mme Robert

Rideau de douche 49.-
Tissu décoration, satin
Viscose/coton
140 cm le m. 18.50

Store Jacquard
100% Térylène
260 cm le m. 19.50

Store avec bordure fleurs
100% Térylène
160 cm le m. 12.50
260 cm le m. 16.50

Lampe de table 138.-
Lampadaire 248.-

Armoire-miroir 65.-
Porte serviettes 14.50
Linge de bains 12.50
Porte-gobelets 9.50
Porte-savon 6.50
Siège WC 16.50
Seau à pédale 14.50
Douche 14.50
Tuyau 175 cm 11.50
Pèse-personne 17.50
Garniture de bains 42.50
3 p. Carpettes/Contour/
Couvercle WC Polyacryl

UNIP

SUISSE

Conférence sur les contacts entre les personnes à Berne

Une « première » dans les rapports Est-Ouest

La conférence sur les contacts entre les personnes, qui réunit dès aujourd'hui, à Berne, plus de 200 experts de toute l'Europe (sans l'Albanie), des Etats-Unis et du Canada, constitue une « première » dans l'histoire des rapports est-ouest, a déclaré mardi le secrétaire d'Etat Edouard Brunner.



L'Hôtel Bellevue, à Berne, va accueillir pendant près de deux mois quelque 200 experts de toute l'Europe, des Etats-Unis et du Canada. (Béline AP)

S'adressant à la presse à la veille de la réunion, qui durera jusqu'au 26 mai, M. Brunner a insisté sur le fait que les experts attendus à Berne entament un sujet qui n'est pas directement idéologique ou politique. Il s'agit « d'humaniser » concrètement le comportement des Etats vis-à-vis de leurs concitoyens, dans le domaine des passages entre pays (réunion de familles, émigration, tourisme, sport, etc.). Cette conférence n'est pas destinée qu'aux Etats mais également aux individus, a souligné M. Brunner.

DIFFICULTÉS EN PRÉVISION

Le secrétaire d'Etat n'a pas caché les difficultés qui vont marquer les travaux de la réunion, du fait notamment que les tensions américano-soviétiques ont augmenté depuis le sommet de Genève. Si un document final allant plus loin que l'Acte final d'Helsinki est adopté le 26

mai, on pourra parler d'un succès, a-t-il dit, ajoutant que la Suisse le « refuserait » si tel n'était pas le cas.

Mais « nous avons obtenu beaucoup de choses », dans ce domaine humanitaire, par la diplomatie discrète et confidentielle, a relevé M. Brunner, mentionnant au passage les cas qui ont été réglés tout récemment par le simple fait de la proximité de la réunion de Berne. Le résultat le plus important sera atteint si on constate, après la réunion de Berne, une amélioration effective de la situation pour les citoyens en butte à des tracasseries administratives pour pouvoir sortir de leur pays, estime-t-il.

FAIRE LE POINT

M. Brunner a encore évoqué la conférence prévue cet automne à Vienne, qui permettra de faire le point sur les six réunions décidées à Madrid en 1983.

L'absence de résultats constatée jusqu'ici et l'éventualité d'un insuccès à Berne, obligeront les 35 Etats participant à réfléchir sur la manière de poursuivre, après Vienne, le processus de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), a-t-il déclaré.

En tant que pays hôte de la réunion, la Suisse a un rôle particulier à jouer et constituera une sorte de « dernier recours » si des difficultés apparaissent, a noté mardi le secrétaire d'Etat Edouard Brunner.

Dans ces conditions, nous allons garder nos cartouches jusqu'au dernier moment, « jusqu'à la dernière nuit » s'il le faut, a-t-il dit.

PAS DE HASARD

M. Brunner a par ailleurs rappelé que Berne n'avait pas été choisie par hasard pour accueillir aujourd'hui les experts de la CSCE. C'est en effet la Suisse, avec l'Espagne, qui avait menacé de bloquer l'adoption du document final de Madrid, en juillet 1983, si l'on n'incluait pas, dans les réunions ultérieures, une rencontre consacrée aux contacts entre les personnes – sans laquelle le document final était « déséquilibré », selon M. Brunner.

La solution d'une annexe au document, ayant la « même valeur » que le document lui-même, a permis finalement aux pays qui refuseraient de revoir leur position de voter l'ensemble sans se déjouer. (ats)

En Basse-Engadine

19 km. de tunnel ferroviaire

Le Conseil fédéral a publié mardi son message relatif à la construction d'une ligne de chemin de fer entre Kloster (Prättigau) et Lavin (Basse-Engadine). Devisée à près de 540 millions, cette ligne, dite de la Vereina, longue de 22 kilomètres, comprendrait 19 kilomètres de tunnel.

Selon le gouvernement, la ligne devrait améliorer considérablement l'accessibilité de la Basse-Engadine et du Val Mustair. Elle réduirait d'environ deux heures le temps de parcours en train entre Landquart et Scuol. En hiver, grâce au ferroutage, les automobilistes pourraient eux aussi se rendre bien plus facilement dans la région. Le gain serait d'environ une heure.

Pour le gouvernement, la construction de la ligne de la Vereina s'impose pour des raisons de politique générale et d'aménagement du territoire. Les mauvaises conditions d'accès ont notamment entravé le développement de la région et provoqué un exode massif des jeunes.

La construction de la ligne et l'acquisition de wagons spéciaux coûteront 538 millions (prix 1985). La part de la Confédération – à laquelle les Chambres sont invitées à donner leur aval – se monterait à 457 millions (85%) et celle du canton à 81 millions de francs (15%). L'élaboration et la réalisation du projet devraient durer une douzaine d'années. (ap)

Les médias suisses s'en sont donné à cœur joie

Les poissons d'avril avaient la mesure

Du Mur des Réformateurs sculpté dans le Salève, au «Rawylobus» reliant le Valais à Berne à 160 kmh., les poissons d'avril, plus ou moins réussis et spectaculaires, n'ont traditionnellement pas manqué mardi dans les médias suisses. Comme de coutume, les journalistes ont dépensé des trésors d'imagination pour envoyer leurs lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs aux paquerettes... ou simplement les faire rire.

En première page, la «Tribune de Genève» annonçait que des sculptures gigantesques des réformateurs Calvin, Bèze, Knox et Farel – ils ont déjà leur mur dans le parc des Bastions – seraient taillées sur la paroi du Salève qui domine la ville. Paris (le Salève est en France) aurait donné son accord, et les travaux commenceraient dès le mois de juin.

Dans le même ordre d'idées, «Le Matin» promettait une nouvelle attraction touristique au large de Montreux: «Archimède», un musée aquatique immergé par 120 mètres de fond – en face du château de Chillon... – accessible par une passerelle flottante et un ascenseur, et d'où les visiteurs du monde entier pourraient admirer les fonds du Léman.

Plus près de l'actualité, «24 Heures» conviait ses lecteurs à une exceptionnelle vente aux enchères au Lausanne-Palace – organisée en même temps à la Bahnofstrasse de Zurich par le «Tages-Anzeiger» – celle de la somptueuse garde-robe d'Imelda Marcos, l'épouse de l'ex-président philippin.

Premiers entretiens de Pierre Aubert en Inde

Ces Tamouls dont personne ne veut

Le conseiller fédéral Pierre Aubert a eu un premier entretien officiel, mardi à New Delhi, avec son homologue indien, M. Bali Ram Bhagat, dans le cadre de sa visite officielle de sept jours en Inde.

Les deux ministres ont procédé, pendant près de deux heures, à un tour d'horizon de la politique internationale. Ils ont tour à tour évoqué la situation des relations est-ouest, les développements politiques en Asie et le problème du désarmement, qui est l'un des piliers de la politique étrangère de l'Inde, a-t-on indiqué de source proche de la délégation helvétique.

La question des réfugiés tamouls qui ont fui le Sri-Lanka a également été à l'ordre des discussions entre MM. Ram Bhagat et Aubert. Le ministre indien a exposé la situation de son pays, qui accueille quelque 125.000 réfugiés tamouls. Il a fait part des préoccupations du gouvernement de New Delhi quant à l'évolution de la situation au Sri-Lanka.

M. Aubert a de son côté expliqué la politique suivie par la Confédération sur cette question. Il a assuré à ses interlocuteurs indiens que le cas de chaque réfugié tamoul en Suisse sera étudié séparément et que la Suisse ne procédera pas à des renvois massifs. La solution de renvoyer les réfugiés tamouls vers l'Inde a également été écartée par le chef du DFAE.

M. Aubert, qui est arrivé à New Delhi après un séjour de 24 heures à Bombay, doit rencontrer mercredi le président indien Zail Singh et le premier ministre Rajiv Gandhi. (ats)

Initiative sur la surveillance des prix et des crédits

A la recherche de 100.000 «griffes»

Les consommatrices romandes et tessinoises, déçues par la loi sur la surveillance des prix adoptée par les Chambres en décembre dernier, ont jusqu'au 1er octobre 1987 pour recueillir les 100.000 signatures nécessaires au succès de leur nouvelle initiative populaire «sur la surveillance des prix et des intérêts des crédits». Le délai imparti pour la récolte des signatures a commencé mardi avec la publication du texte dans la «Feuille fédérale».

La loi sur la surveillance des prix n'est pas conforme au mandat constitutionnel, estiment les consommatrices, qui lui reprochent en particulier d'en exclure la surveillance des crédits. Selon les initiatrices, la surveillance doit s'exercer dans tous les marchés où la concurrence ne joue pas, donc aussi dans le domaine des crédits bancaires (intérêts et taux hypothécaires), des assurances privées, des tarifs aériens et CFF, des médicaments et de certains prix agricoles.

En outre, la surveillance des prix doit pouvoir publier non seulement ses décisions, mais aussi ses recommandations, afin de leur donner le poids nécessaire.

Bien que cette analyse soit partagée par les consommatrices de toute la Suisse, la nouvelle initiative n'a été lancée que par la Fédération romande des consommatrices (FRC) et l'Association des consommatrices de Suisse italienne (ACSI).

Selon le Forum des consommatrices suisses alémaniques, le lancement d'une nouvelle initiative est prématuré. Il faut

d'abord attendre que les consommateurs puissent se faire une idée des limites de la nouvelle loi sur la surveillance des prix, qui entrera en vigueur le 14 avril, à l'échéance du délai référendaire. (ats)

Arrivée de 38 réfugiés baha'is iraniens

Religion mal aimée

Un groupe de 38 Baha'is iraniens sont arrivés hier soir à l'aéroport de Zurich-Kloten à bord d'un appareil de Swissair. Douze autres réfugiés de religion baha'i sont attendus ces prochains jours, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP). C'est en octobre dernier que la Confédération leur a accordé l'asile en Suisse pour des raisons humanitaires.

Il s'agit de membres de 20 familles. Quarante-huit de ces 50 Iraniens, persécutés pour leur foi baha'i, ont quitté leur pays pour s'enfuir au Pakistan et deux pour se réfugier en Turquie. Mais leur situation était des plus incertaines dans ces deux Etats. Le Pakistan ne leur a pas concédé le statut de réfugié et la Turquie a déjà procédé à l'expulsion de plusieurs ressortissants iraniens.

Ces réfugiés ont été accueillis à Zurich par des représentants de l'Assemblée spirituelle des Baha'is de Suisse et de la Croix-Rouge helvétique. Cette dernière les prendra en charge par la suite.

Les quelque 300.000 Baha'is, communauté fondée en 1863 à Bagdad par Baha-Ulla, constituent la plus importante minorité religieuse d'Iran. Cette religion plonge ses racines dans l'Islam chiite. Elle n'est pas reconnue en Iran où de nombreux Baha'is ont été exécutés. (ap)

FAITS DIVERS

Horrible agression près de Lucerne

Une jeune paysanne étranglée et violée

Une ferme du hameau d'Oberhofen, sur la commune lucernoise d'Inwil, a été le théâtre d'un crime sordide. Dans la nuit de dimanche à lundi, une paysanne de 26 ans, mère d'un bébé de huit mois, a été étranglée et violée par un aide-jardinier de 25 ans établi dans le canton de Lucerne. Le meurtrier, qui était sous influence de l'alcool, a été surpris et maîtrisé sur le lieu du crime par le mari de la victime. Il a avoué.

Lundi de Pâques, vers minuit, l'aide-jardinier a sonné à la ferme, demandant qu'on le conduise à Lucerne. La mère de la victime lui répondit de s'adresser à un restaurant proche de la ferme. L'homme revint sur ses pas quelques minutes après et s'introduisit dans la chambre à coucher de la jeune paysanne. Après une courte lutte, il l'étrangla avec la ceinture d'un peignoir de bain, puis abusa d'elle.

Le mari, qui s'était absenté une vingtaine de minutes, surprit le meurtrier dans la chambre à coucher, alors que celui-ci était penché sur le corps de sa victime. Il parvint à le maîtriser avec l'aide de son beau-père. Ils ne parvinrent pas à réanimer la jeune femme. Les efforts d'un médecin demeurèrent également vains.

TESSIN: TROIS MORTS SUR L'AUTOROUTE

Un accident de la circulation a provoqué la mort de trois personnes, hier, à Giubiasco (TI). Une autre a été blessée. Selon la radio de la Suisse italienne, une voiture est entrée en collision avec un camion sur un pont. Les victimes seraient toutes de nationalité yougoslave. Il a fallu fermer à la circulation le tronçon Camorino - Castione de l'autoroute.

VALAIS: UNE COULÉE DE NEIGE FAUCHE DEUX SKIEURS

Une coulée de neige sans gravité a fauché hier deux skieurs qui se trouvaient avec des camarades dans la région du col de la Golette, au-dessus de la station La Creusaz - Les Marécottes, en Valais. Les deux skieurs ont été projetés à plusieurs mètres et ensevelis par la masse. L'alerte a été donnée dans la vallée, mais il

n'y a pas d'autre victime. Les deux skieurs ont été conduits à l'Hôpital de Martigny. Leur état n'inspire pas d'inquiétude.

DEUX RÉFUGIÉS PAKISTANAIS ARRÊTÉS PAR LES «STUPS»

Deux demandeurs d'asile d'origine pakistanaise, arrêtés par la police tessinoise ont négocié ou eu l'intention de négocier 40 grammes d'héroïne. Comme l'a indiqué la police tessinoise hier, l'enquête a révélé que les deux individus se sont procurés le stupéfiant auprès de compatriotes demandeurs d'asile également.

La police a précisé que l'un des deux hommes a joué une grande partie du bénéfice, 15.000 francs, réalisé grâce à l'opération, au Casino de Campione. Ils avaient déjà demandé vainement l'asile à la République fédérale d'Allemagne. En Suisse, l'un avait présenté sa requête en la signant d'un faux nom. (ap, ats)

PETITES ANNONCES

A vendre

MACHINE À LAVER Rotel Candy, 5 kg.
☎ 039/28 40 76.

1 LIT-ARMOIRE 2 places, matelas Bico avec sommier Bico, peintures naïves éthiopiennes.
☎ 039/28 59 42 (maison), heures des repas ou ☎ 039/21 11 41, int. 339 (travail).

FUSIL modèle 1896/11, modifié cal. 22 long rifle. ☎ 032/97 65 41.

MATÉRIEL train HO modèle K, rails, aiguillages. ☎ 003381/39 21 37 dès 19 heures.

VÉLO PEUGEOT garçon, 12 ans, 3 vitesses, guidon course, bon état.
☎ 039/28 74 23.

CHAMBRE À COUCHER ancienne, commodes, tables, buffet de service.
☎ 039/28 48 19.

Chambres à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE, tout confort. Libre tout de suite.
☎ 039/23 71 79.

Tarif réduit

85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

DÉMOLITION ANKER

2065 SAVAGNIER
☎ 038/53 26 76

débarasse tous
véhicules gratuitement

Grave accident

tous les occupants sont indemnes
grâce à Volvo,
une voiture très solide.
Nouveau Garage du Jura SA,
avenue Léopold-Robert 117.

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

CONFISERIE - TEA-ROOM
Minerva
Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche
sommelière
pour date à convenir.
Téléphoner ou se présenter
☎ 039/23 16 68

PRECINOX SA

Nous sommes une entreprise de moyenne importance de la branche métallurgique et cherchons:

concierge

Nous désirons engager un collaborateur

- disponible,
- ayant le sens de l'organisation et des responsabilités,
- ordonné et consciencieux.

Nous offrons

- Place stable.
- Travail à plein temps.
- Horaire de travail régulier - jour de congé

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre au bureau du personnel ☎ 039/26 63 64
Bd. des Eplatures 42
La Chaux-de-Fonds

MIGROS

Pommes de terre Bintje

Offre spéciale du 2.4 au 5.4



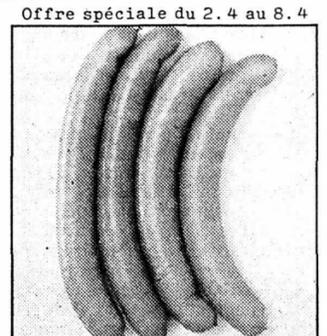
Cabas de 2,5 kg

260

(1 kg = 1.04)

Saucisses de Vienne

Offre spéciale du 2.4 au 8.4



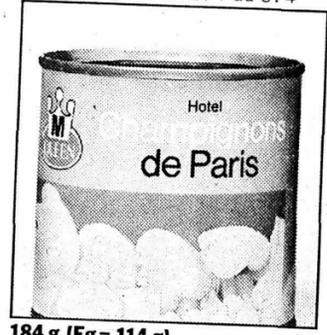
2 paires 200 g

260 2.-

(100 g = 1.-)

Champignons de Paris hôtel

Multipack du 2.4 au 8.4



184 g (Eg = 114 g)

120 -.95

Eg (100 g = -.83,3)
Dès 2 boîtes

Pommes frites surgelées

350 g -.40 de moins
1 kg -.80 de moins

Offre spéciale du 2.4 au 8.4



Exemple: 1 kg

420 340

Jus d'orange et de pamplemousse M-Queen

en emballage brique de 1 litre

-.30 de moins par litre

Multipack jusqu'au 8.4



Exemple: jus d'orange 1 litre

130 1.-

Dès 2 emballages au choix

Huile de carthame et Huile de germes de maïs

1.- de moins

Offre spéciale du 2.4 au 8.4



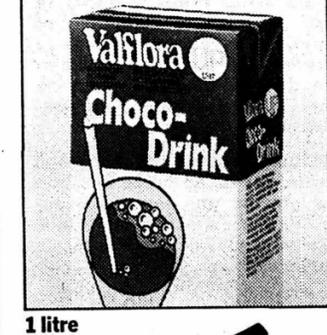
Exemple: huile de carthame 7,5 dl

520 420

(1 dl = -.56)

Choco-Drink UHT

Offre spéciale du 2.4 au 8.4



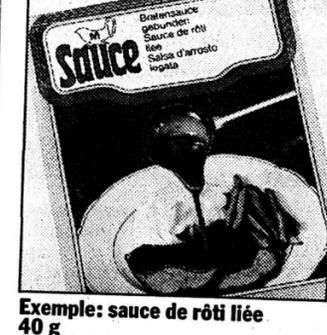
1 litre

130 1.-

Toutes les sauces en sachets

-.20 de moins

Multipack du 2.4 au 8.4



Exemple: sauce de rôti liée 40 g

-.75 -.55

(100 g = 1.37,5)
Dès 2 sachets au choix

(2.4 au 15.4)

Surprise Migros no 14



Eimalzin

Toute la famille et Eimalzin - un team formidable!

500 g

520 4.-

(100 g = -.80)

MIGROS

À VENDRE
Peugeot 104
1977, bon prix.
☎ 039/28 40 76.

A vendre
Peugeot 305
expertisée + jeu de pneus été-hiver.
Fr. 4 000.-
☎ 039/28 63 00, heures des repas.

Particulier vend
timbres-poste
CH-FL-F-D-etc. en séries ou isolés.
☎ 039/26 48 78

ACHÈTE
vieux meubles et bibelots (même en mauvais état)
E. Schnegg
Brocanteur
Gare 85b
2314 La Sagne
☎ 039/31 75 42

A vendre cause décès
Ford Sierra 2,0
gris métallisé, 1985, 12 000 km, Fr. 13 000.-
☎ 039/23 81 41, 038/33 48 53.

Brasserie la Petite Poste
M. et Mme Gilles Brandt
Avenue Léopold-Robert 30a
☎ 039/23 15 27
fondue chinoise à gogo
Fr. 20.- par personne

LES LUNETTES REVELENT VOTRE PERSONNALITE,
L'INFORMATIQUE PRECISE LEUR REALISATION,
LES COMPETENCES DE VOTRE OPTICIEN CONSEIL

OBERLI OPTICIEN
J.L. GONZALEZ SUCC.
15, AV. LEOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039 23 47 41

au printemps

Madame

vous plairait-il de travailler, quelques heures par jour, dans un grand magasin ?

Si oui, nous avons plusieurs postes de vendeuses à vous proposer pour différents rayons.

Pourquoi ne pas prendre contact avec nous ?

Nous vous offrons un bon salaire et d'autres avantages sociaux.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, bureau du personnel.

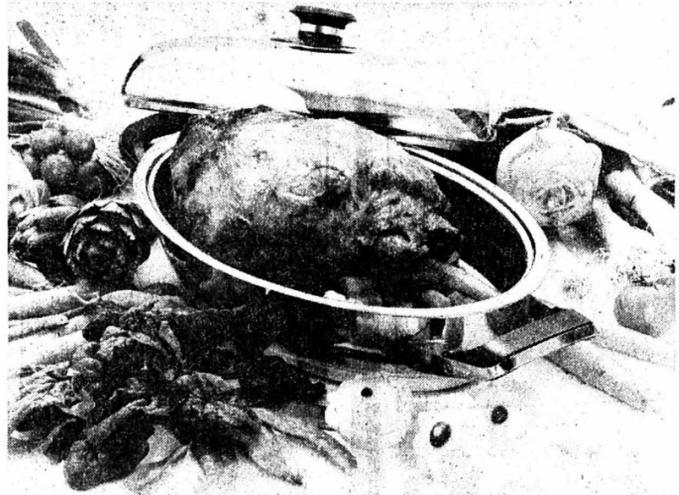
La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive,
publicité par annonces

MAGAZINE

vie pratique

Gigot d'agneau

la recette
de la semaine

POUR 8 PERSONNES

1 gigot d'agneau avec l'os (2 kg environ)

1 morceau de céleri-rave (100 g environ)

2 carottes

2 oignons moyens

1 feuille de laurier

1 clou de girofle

2 feuilles de sauge

1 brindille de thym

2 dl de vin blanc ou de bouillon sel, poivre du moulin

PRÉPARATION

Eplucher le céleri-rave et les carottes et les couper en petits dés. Eplucher et émincer un oignon et demi. Piquer l'autre moitié d'oignon de la feuille de laurier et du clou de girofle.

Chauffer la rôtissoire. Frotter la viande d'un peu de sel et de beaucoup de poivre fraîchement moulu, la placer dans la rôtissoire

et la faire dorer sur toutes ses faces. Dès que la viande présente une belle couleur brune, mettre le couvercle ovale cintré et réduire à tout petit feu. Au bout de 20 minutes de cuisson, ajouter les légumes et l'oignon piqué, ainsi que les feuilles de sauge et le thym. Replacer le couvercle et poursuivre la cuisson pendant 20 minutes. Retirer alors la rôtissoire du feu, laisser reposer la viande 5 minutes puis l'entreposer au chaud.

Réduire le fond de rôtissage avec le vin blanc ou le bouillon pour obtenir une sauce concentrée. Passer la sauce au tamis, l'assaisonner et de servir séparément en saucière.

Accompagner de légumes printaniers.

Conseil: Si la viande adhère au fond de l'élément, replacer le couvercle pendant 1 minute environ puis retourner.

Difficile de donner un prénom...
à la mode

Un statisticien s'est intéressé au choix des prénoms dans la société, et des raisons d'évolution dans ce domaine, qui peut sembler à première vue relever de la seule fantaisie individuelle.

Eh bien non ! En choisissant un prénom à leur enfant nouveau-né, les paysans, ouvriers, cadres moyens ou supérieurs obéissent à des lois assez précises que l'on peut formuler quand on regroupe l'ensemble de ces données en statistiques. On s'en doutait un peu, puisque dans le passé, à partir surtout du XVI^e siècle où fut imposé le couple nom/prénom (auparavant c'était généralement prénom/surnom), les noms de saints et de saintes avaient la préférence: il y eut d'innombrables Pierre, Jacques, Simon, Jean, Denis et surtout Marie. Au cours de ce siècle, les Jean, les Louis et les Marie ont gardé une avance qu'ils ne sont pas prêts de perdre, même si l'affaiblissement de l'esprit religieux a temporairement changé les habitudes. La Bible a fourni une masse de prénoms à des populations dont c'était le seul livre (quand ils savaient lire): ainsi, il ne faut pas s'étonner de trouver tant de Judith, Isaac, Rebecca, Sarah, qui ne sont nullement dans ce cas des prénoms portés par des Israélites.

Les grands noms de l'histoire, de la science, de la littérature ou du cinéma ont inspiré rapidement le choix des prénoms les plus courants. Finalement, c'est la mode qui a imposé ses lois.

Dans le passé, Mme de Staël avait lancé les prénoms (distingués) de Corinne et Delphine; la Révolution française avait mis au goût du jour les héros antiques, Brutus, César, Marc-Antoine ou Alexandre. Il suffit parfois d'un ouvrage en vogue pour lancer des dizaines de milliers de Virginie («Paul et Virginie») ou de Caroline («Caroline chérie»). Le cinéma a justifié bien des Brigitte, Gina, Martine et Marilyn.

Mais ces choix obéissent à des règles sociales: ce sont les familles les plus aisées, «l'establishment», qui innove dans ce domaine en lançant un prénom «montant». Ce fut le cas de Philippe, de Sylvie, qui se sont répandus ensuite dans toutes les classes sociales de 1960 à 1969; plus près de nous Judith, Jérémie, Marion, Eric, Sébastien, Nicolas, choisis par les cadres moyens, les intel-

lectuels se popularisent peu à peu. Ceux qui ont lancé les prénoms les plus singuliers et les plus rares sont aussi les premiers - pour se distinguer des foules - à reprendre les prénoms les plus banals qu'on a oubliés. Retour en force alors des Pierre, des François ou des Louis, qui retrouvent une nouvelle jeunesse.

Notre époque est ambiguë: on note la faveur de prénoms qui peuvent servir indifféremment aux deux sexes: Claude, Dominique, Camille. Conciliation des contraires ou désir inavoué d'avoir mis au monde un enfant de sexe différent ?

Suivre la mode en donnant un prénom au nouveau-né? Bien difficile. Dans vingt ans, le prénom donné sera devenu parfaitement ridicule, pour des raisons souvent difficilement explicables (consonances, personnages de music-hall, références historiques ou sociales) ou au contraire sera au zénith: Caroline était un prénom qui faisait rire (pourtant porté par de nombreuses reines) avant qu'un roman ne l'impose. Et qu'aurait-on pensé il y a vingt ans de parents baptisant leurs enfants Céline, Marc-Aurèle, Anémone, Arnel ou Amandine ?

Yvette Matthey

éducation

A l'Ecole des parents, des pères et des mères échangent leurs expériences. Aujourd'hui, le thème choisi est: la mort de Minette.

Minette est morte dimanche. Papa l'a trouvée, plus blanche et plus douce que jamais, étendue au bord de la route. Seul un filet de sang au coin de sa gueule trahissait l'accident: shootée par une voiture lors de sa promenade nocturne probablement.

Papa est rentré, pâle et la voix éteinte, annoncer la triste nouvelle. Il faut dire que Minette, depuis dix ans, avait ponctué de ses ronrons et de ses miaulements la vie familiale. Elle était là à la naissance des enfants, elle nous a suivis dans nos déménagements, elle nous a tenu compagnie, discrète, mais toujours présente.

Bref, c'était Minette ! Elle nous a quittés brutalement et la famille est en larmes.

Tous nous réagissons violemment à cette mort qui nous surprend.

Tous, sauf Luc. Il a quatre ans et nous regarde sangloter, l'air de penser: «Quel cinéma!». Pourtant, il l'aimait, cette chatte, autant, si ce n'est plus, que nous tous. Il lui racontait ses chagrins, se rassurait auprès d'elle lorsque nous sortions le soir, jouait avec elle, la caressait. Il la connaissait depuis toujours et la considérait comme un membre de la famille.

La mort de Minette

Alors, pourquoi cette absence de réactions? Pourquoi ce manque d'émotion, cette froideur ?

J'ai de la peine à comprendre son attitude, et sa sœur aînée, choquée également, crie entre deux sanglots:

- Tu ne l'aimais pas puisque tu ne pleures pas !

Les jours passant, les passions s'estompent un peu. Nous évoquons la disparue et rappelons des souvenirs.

Luc, lui, parle obstinément d'elle au futur.

- Il faut laisser son coussin là, quand elle reviendra elle dormira dessus.

Voilà qui explique bien des choses. A son âge, il n'a pas compris le côté inéluctable et définitif de la mort. Il ne peut pas comprendre, je crois, malgré nos explications, il persiste à parler de Minette comme si elle n'était que temporairement absente.

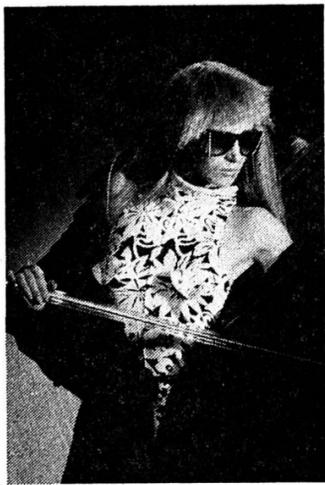
A quatre ans, la réalité est trop dure à supporter.

Luc refuse l'inacceptable et continue son bonhomme de chemin, tranquille, en attendant de mûrir un peu.

Plus tard, il comprendra mieux la vie, et partant, la mort.

F. D.

troc de truc



La mode touche d'innombrables domaines. Le mot «élégance» ne s'adresse pas à une robe, des chaussures ou un chapeau mais à l'ensemble des vêtements, à la manière dont ils sont portés, au maintien de la femme.

Les lunettes de soleil sont elles aussi soumises à des études et des recherches avant d'être lancées sur le marché.

«Silhouette» par exemple propose une multiplicité de couleurs aussi bien pour l'homme que pour la femme. Le mariage du plastique et du métal ne souligne pas seulement la beauté des lignes, il renferme le secret des variations couleurs.

La monture métallique, plaquée or, chromée ou noire, peut s'ouvrir grâce à un système placé sur l'arceau du nez. Il est ainsi possible de changer les doubles éléments aux verres panoramiques miroités, entourés de bords ultra-fins en SPX, matière révolutionnaire mise au point par Silhouette grâce à laquelle peuvent être réalisées des montures affinées au maximum, tout en apportant plus de stabilité et de confort. Les verres des lunettes de soleil sont incassables et ils protègent parfaitement des dangereux rayons ultra-violet.

Des lunettes de soleil originales, colorées, bien choisies selon les formes de son visage? C'est un atout supplémentaire de séduction.

Armène

Pull en coton mousse

TAILLES: 36 N □ / 38 N - 40 N ● / 42 N - 44 N ■

FOURNITURES

Qualité «Coton Mousse» du Pingouin: 10 □ / 11 ● / 13 ■ pelotes col. Prairie No 14. Aiguilles No 2 1/2, No 4 et un jeu de 5 aig. No 3.

POINTS EMPLOYÉS

Côtes 1.1 - Jersey endroit - Jersey envers.

Torsade sur 10 m.: 1er 3e, 5e, 7e rgs: 10 m. endroit.

2e rg et tous les rgs pairs: 10 m. envers.

9e rg: glisser 5 m. sur une aig. auxiliaire devant le travail, tricoter à l'endroit les 5 m. suivantes puis les 5 m. de l'aig. auxiliaire.

Répéter ce croisement tous les 12 rgs.

Point fantaisie: * 2 m. jersey envers, 6 m. jersey endroit, 2 m. jersey envers, une torsade de 10 m. *

Echantillon: un carré de 10 cm en point fantaisie, avec les aig. No 4 = 25 m. et 35 rgs.

RÉALISATION

Dos et devant sont identiques: avec les aig. No 2 1/2, monter 96 □ / 100 ● / 106 ■ m., tricoter 8 cm de côtes 1.1 en répartissant 26 □ / 30 ● / 32 ■ augmentations au cours du dernier rg. On a 122 □ / 130 ● / 138 ■ m. Avec les aig. No 4 continuer en point fantaisie en commençant par: 4 m. jersey endroit, 2 m. jersey envers, une torsade de 10 m., puis * ...□ / * 2 m. jersey envers... / 4 m. jersey endroit, puis * ...■.

A 33 □ / 36 ● / 38 ■ cm de hauteur totale, à chaque extrémité augmenter 1 fois 12 m. Ces m. ajoutées seront tricotees jusqu'à la fin du travail en jersey envers.

On a 146 □ / 154 ● / 162 ■ m.

A 56 □ / 60 ● / 63 ■ cm de hauteur totale, rabattre.

Tricoter un 2e morceau semblable.

MONTAGE ET FINITIONS

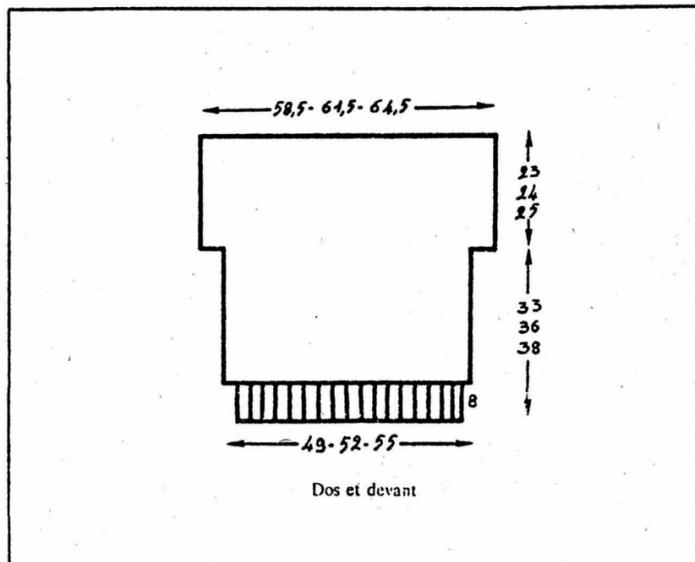
Coudre les épaules sur 13.5 □ / 14 ● / 14.5 ■ cm.

Bordure d'encolure: avec le jeu de 5 aig., relever 168 □ / 172 ● / 176 ■ m. autour de l'encolure, tricoter 4 rgs de côtes 1.1 et rabattre.

Coudre les côtés.

Plier vers l'intérieur les 12 m. ajoutées aux emmanchures, maintenir à points glissés.

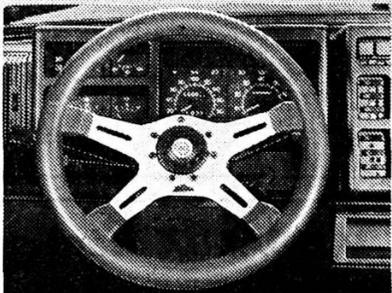
Conseil d'entretien: N'hésitez pas à laver votre tricot en Coton Mousse à la machine (cycle laine), il est fait pour cela. Rendez le plus moelleux avec un produit adoucissant.



tricot



Lancia Delta Aurelia. Privilège pour peu d'élus.



Hâtez-vous! N'hésitez pas à vous précipiter aujourd'hui encore chez votre concessionnaire Lancia pour essayer la nouvelle Lancia Delta Aurelia. Parce que si vous tergiversez, vous courez le risque de voir la dernière de ces voitures exclusives tourner le coin de la rue, à votre nez et à votre barbe. Car la Lancia Delta Aurelia, produite pour fêter les 80 ans des fameuses et légendaires Lancia, n'existe qu'en nombre strictement limité. Il s'agit bien sûr d'une voiture que vous ne verrez pas tous les jours, dotée d'un équipement que vous ne verrez pas tous les jours. Cette Lancia Delta Aurelia sportivement élégante dispose en effet de série d'un

allumage électronique, d'un check-control, d'un essuie-glace arrière, d'un volant sportif réglable en hauteur, de moquette, de tissu d'Ermenegildo Zegna, de protections latérales, de spoilers, de déflecteurs aux vitres latérales, d'un échappement chromé, de bandes de décoration sportive, de chapeaux de roues intégrés, d'une garantie de 6 ans contre la corrosion et de bien d'autres choses encore. Et, comme toutes les automobiles de la famille Lancia, la Delta Aurelia est pourvue d'un moteur puissant qui vous emmènera aussi agréablement que rapidement sur n'importe quel trajet devant des conducteurs plus lents que vous.

Réfléchissez bien. Cette voiture exceptionnelle n'est-elle pas exactement ce qu'il vous faut? Mais ne réfléchissez pas trop longtemps. Car cette petite série sera rapidement épuisée. Lancia Delta Aurelia, 1600 cm³, 105 ch, Fr. 18 200.-. Financement avantageux et leasing par: FIAT CREDIT S.A.

LANCIA DELTA AURELIA



GARAGE
DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 8
☎ 039/ 26 81 81

Le Locle
Rue de France 51
☎ 039/31 24 31

Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 11
☎ 038/25 83 01

ABM bonne affaire

MOELLEUX À EN PERDRE LA TÊTE!



22.-
au lieu de 30.-

32.-
au lieu de 40.-



Oreiller, 0,850 kg plumes neuves de canard, grises «Plumarex». 65x65 cm 22.- au lieu de 30.-

Oreiller long, 1,400 kg plumes neuves de canard, grises «Plumarex». 65 x 100 cm 32.- au lieu de 40.-

ABM - depuis 30 ans dans le vent

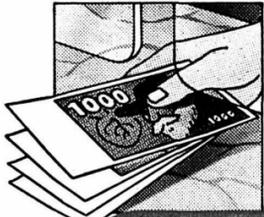


Le chemin le plus court entre vous et le prêt personnel: l'Union de Banques Suisses.

Notre caissier vous expliquera volontiers tous les avantages du prêt personnel de la Banque ORCA. Conditions équitables, contrat clair et simple, assurance solde de dette, paiement aux guichets UBS. Pas de question à l'employeur ni de cession de salaire.

Passez et demandez un prêt personnel à nos guichets. Vous serez étonné du service rapide, compétent et discret.

UBS - pour beaucoup, depuis longtemps la première banque.



Union de Banques Suisses

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 50 Le Locle, Rue Henry-Grandjean 2

...et dans toutes les succursales et agences de l'UBS.



Mise au concours

agent de police

Le titulaire, de nationalité suisse, en possession d'un CFC ou d'un titre équivalent et d'un permis de conduire, devra être en mesure de travailler d'une façon indépendante et de faire preuve d'esprit d'initiative. Il sera appelé à fonctionner en soirée et certains week-ends.

Traitement et prestations sociales: selon le statut du personnel communal et le cahier des charges. Ces deux documents peuvent être consultés au bureau communal.

Entrée en service: 1er juin 1986 ou date à convenir.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificat doivent être adressées au Conseil communal, case postale 99, 2012 Auvignier, avec la mention «Postulation» jusqu'au 10 avril 1986.

Auvignier, le 26 mars 1986.

CONSEIL COMMUNAL.

Choisir aujourd'hui une situation d'avenir.

Etes-vous pour le progrès, le changement et ce qui bouge ? Alors, nous sommes l'entreprise qu'il vous faut. Nous fonçons vers le Rail 2000. Si vous êtes de langue maternelle française et que vous avez entre 18 ans et 30 ans, vous êtes probablement l'un des

employés d'exploitation

(travaux manuels) que nous recherchons pour préparer la relève en gare de Genève. Après un stage à l'entretien du matériel roulant, vous découvrirez la possibilité d'exercer des activités variées à la formation des trains ou au service de notre clientèle marchandises et bagages. Vous trouverez un travail stable, en équipe et dans une ambiance en évolution permanente.

Les CFF, ça m'intéresse:

J'aimerais que vous me fixiez un rendez-vous pour obtenir de plus amples renseignements sur l'emploi que vous me proposez.

Nom/Prénom: _____
 Rue/No: _____ NPA/Localité: _____
 Tél.: _____ Né le: _____

Coupon à renvoyer à:
CFF - Gare de Genève
 Service administratif et du personnel
 1201 Genève
 ☎ 022/32 61 00 interne 202)

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Danse - un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 26

K	J	I	D	B	W	O	L	S	E	U	L	B
C	A	V	O	R	A	I	A	T	N	A	V	A
O	V	I	O	S	F	E	E	D	E	F	O	R
R	A	R	N	A	L	Y	N	M	A	G	L	T
A	L	U	R	O	A	O	I	N	P	N	T	U
T	S	O	S	R	R	M	D	L	I	I	E	T
S	E	T	I	E	J	A	I	T	E	C	C	U
L	R	R	R	O	N	E	C	E	D	N	A	A
A	A	A	T	G	T	O	T	L	L	A	R	S
B	P	A	O	A	R	O	N	E	E	D	T	E
L	U	M	B	P	T	E	N	H	U	R	B	V
U	O	E	S	T	A	B	E	L	U	O	C	E
E	L	O	R	L	E	U	R	B	X	U	O	R

(pécé)

- | | | | | | | | | | | |
|--|--|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------|-------------------|-----------------------|---|---|--------------------------------|--|
| A Ame
Amiel
Arova
Art
Avant | B Bals
Bari
Bart
Blue
Blues
Bruel
Bruhn | C Clerc
Corps
Coulé | D Dancing
Dijk | E Ebat
Ebats
Ecart | F Fandango | J Jeté
Jota | K Kain
L Lifar
Loup | M Mime
N Net
P Parer
Pied
Plié | R Rayet
Rêve
Rock | R ôle
Rond
Roux
S Saut
Slow
Solea
Star
T Tour
Tutu
V Valse
Volte |
|--|--|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------|-------------------|-----------------------|---|---|--------------------------------|--|

Maigrir

Mme Riard toujours à votre disposition! Excellents résultats en 13 jours. Qualité et facilité des programmes d'amincissement et de stabilité prouvées. Sérieuses références individuelles.

☎ 021/38 21 02/36 28 75

Commerce spécialisé de la place cherche

vendeuse

à plein temps

vendeuse

à mi-temps

commissionnaire

à mi-temps

Semaine de 5 jours

Ecrire sous chiffre TA 7208 avec prétentions de salaire au bureau de L'Impartial

VÉRANCO-VÉRANDALUX S.à.r.l.

L'ERMITAGE CH-2733 PONTENET/BE
 ☎ 032/92 17 17

Entreprise jurassienne d'avant-garde: verrière, véranda, perlanda, pergola, jardin d'hiver, sas d'entrée, fermeture de terrasse, etc. cherche

collaborateurs(trices)

de régions

indépendants, à temps partiel ou complet. Poduits de réputation internationale.

Une vente moderne et passionnante, une liaison étroite avec l'entreprise assurent le succès et un bon gain.

Slogan: «VIVRE AUTREMENT».

Faire offre. Discretion assurée.

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout!

Toujours frais + toujours avantageux

Viande fraîche de 1ère qualité

Viande de bœuf

Steaks

le kg Fr. 6.- meilleur marché

500 g ~~15.-~~

12.-

(100 g 2.40)

Rôti

500 g ~~11.-~~

9.50

(100 g 1.90)

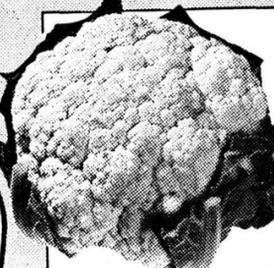
Valable dès le 1.4.86



Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche.

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

DENNER SUPERDISCOUNT



très beaux choux-fleurs «étrangers»

kg ~~3.60~~ **2.40**

Cervelas géants

2 pièces 320 g ~~3.-~~ **2.40**

(100 g -75)

Fromage d'Emmental surchoix

portions à ca. 250 g 100 g ~~1.63~~ **1.50**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

FRP-147/486

ECONOMIE

Alitalia en 1985: l'année de la privatisation Renouvellement de la flotte et gros bénéfice

Pour le groupe Alitalia, 1985 aura vraiment été l'année de tous les records puisque non seulement le chiffre d'affaires, le bénéfice, le nombre de passagers transportés et le taux d'occupation des avions ont augmenté de façon remarquable, mais encore, au prix d'un investissement très important, une bonne partie de la flotte a été renouvelée et cela justement la première année de la privatisation de fait de la société dont 30% des parts sociales sont détenues désormais par des privés. Ce bilan réjouissant ainsi que les perspectives d'avenir du groupe ont été présentés à la presse internationale dernièrement, avec un faste jusque là sans pareille, lors d'une conférence décentralisée qui s'est déroulée en terres siciliennes, juste tribut payé au tourisme dont vit en grande partie le groupe.



Alitalia: de gros bénéficiaires aussi dans le transport du fret.

Alitalia, rappelons-le, est formée de trois sociétés: Alitalia proprement dit qui s'occupe du transport aérien international et intercontinental à partir de l'Italie, ATI qui vit du trafic intérieur et Aermediterranea qui assure des vols charters internationaux mais aussi des vols intérieurs, a réalisé un bénéfice net l'an dernier de 250 à 270 millions de lires, dégagé d'un chiffre d'affaires de quelque 3,9 milliards de lires (14% de mieux qu'en 1984).

De notre envoyé spécial à Rome:
Mario SESSA

Ce résultat remarquable a été obtenu grâce au transport de 13 millions de passagers (+8%) sur l'ensemble du réseau couvrant 100 destinations dont 25 en Italie uniquement. La ligne Rome - Milan reste la plus fréquentée d'Europe, elle a enregistré à elle seule la bagatelle de 1,6 million de passagers!

FRET EN HAUSSE

A souligner que tous les secteurs ont été en amélioration par rapport à 1984: soit 8,2% de mieux pour les vols inté-

rieurs, dont les fameux 10.000 vols de nuit pour acheminer le courrier et les journaux sur l'ensemble du territoire national; 7,4% pour les vols internationaux comprenant l'Europe et l'Afrique et 8% pour les vols intercontinentaux, toujours en terme de passagers transportés.

Contrairement à d'autres compagnies européennes, Alitalia n'a pas connu de diminution de trafic dans le secteur du fret et de la poste, au contraire, les recettes des vols sur le Japon et Los Angeles, par exemple, provenant même essentiellement de ce secteur.

Malgré les lourds investissements consentis pour procéder rapidement à un renouvellement de sa flotte, la direction du groupe estime qu'en 1986 Alitalia pourra s'autofinancer, un signe rare de santé dans le milieu des transports aériens.

Pour endiguer ses coûts d'exploitation tout en augmentant encore de 1,2% le taux moyen d'occupation de ses appareils qui a passé à 64,8%, Alitalia a misé sur deux facteurs: la modernisation de sa flotte en l'adaptant aux réalités économiques des lignes à desservir tout en se

débarassant de ses anciens avions, et le placement judicieux de ses capitaux en trois monnaies afin d'éviter les fluctuations provoquées par un dollar changeant. Un tiers a été placé en dollars, un tiers en Ecus et le dernier en lires, les risques ont été ainsi bien répartis.

D'ici la fin 1987 Alitalia aura acquis 36 MD-80, plus quatre options, pour desservir l'Europe et l'Afrique du Nord, et une dizaine de ATR-42, cet avion de transport régional biturbines de 48 sièges, dont les deux premiers entreront en service cet été pour ATI sur les lignes Milan - Bologne - Naples, Milan - Florence et Florence - Rome. Le marché intérieur est un secteur vital qui représente 57% du nombre total des passagers transportés.

Le groupe Alitalia possède encore 43 DC-9-30 qu'elle devra remplacer vers 1995. Dans cette catégorie d'avions de 150 places environ, deux candidats sont bien placés: l'Airbus A-320, dont le premier exemplaire est en cours de construction, et bien entendu McDonnell-Douglas et son MD-80, mais Alitalia s'intéresse vivement au projet révolutionnaire de Boeing, le 737 équipé de moteurs «Propfan» qui devrait permettre d'économiser 30 à 40% de carburant. La direction du groupe a précisé qu'elle se déterminera d'ici deux ans.

Quant à la question de la déréglementation tarifaire, Alitalia est en faveur d'une mise en place «contrôlée et progressive» tout comme Swissair.

M. S.

En Suisse Diesel moins cher

En raison de la chute constante des prix du pétrole sur le marché libre de Rotterdam, Esso (Suisse) communique qu'elle est en mesure de baisser de 6 cts par litre ses prix pour le carburant diesel dès le 1er avril. Le nouveau prix de référence se monte par conséquent à 110 cts par litre. Toutefois, Esso précise que les prix pour l'essence sont inchangés.

Par ailleurs, les plus importantes compagnies pétrolières en Suisse, contactées par l'ATS, ont déclaré qu'elles baissent également leurs prix de livraison du diesel. Ainsi, Elf et Agip baissent leurs prix de 6 cts. Quant à Shell, la réduction est de 4 cts. (ats)

Exportations horlogères La croissance continue

La croissance réelle des exportations horlogères en janvier et février 1986 par rapport à la même période de 1985 s'est inscrite en graphique encore ascendant: +14,9% en valeur réelle.

Pour le seul mois de février 1986, selon les dernières informations publiées par la Direction générale des Douanes la croissance en valeur réelle est de +7,9%.

Dans le détail, le total des exportations horlogères de janvier et février 1986 s'élève à 599,6 millions de francs, dont 334,3 millions réalisés durant le seul mois de février.

Le calcul de la hausse s'établit ainsi: progression des montants facturés en janvier-février: + 8,4% auxquels il convient d'ajouter une baisse de l'indice des valeurs moyennes par comparaison à 1985 -6,5% = 14,9%

Pour février 1986, augmentation des montants facturés à nos clients étrangers: + 5,3% auxquels nous ajoutons le taux de variation des valeurs moyennes - 2,6% = 7,9%.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

Au sein de la branche métallurgique, il s'agit ici de hausses «honnêtes» dépassées par le secteur des machines et appareils électriques (valeurs réelles janvier-février 1986: + 17,4% ou + 61,1 millions de francs sur un total de 1126 millions de francs), machines et appareils non électriques où les valeurs moyennes en hausse de 4,5% sur les deux mois ramènent le taux de croissance réel à +8% pour une valeur globale exportée durant les deux premiers mois de 1986 de 1933,3 millions de francs. Appareils optiques et fine mécanique, taux de croissance ramenés à 5% par la correction d'une augmentation de valeurs moyennes de + 3,2% (valeurs

exportées au total: 369,4 millions de francs.) Seul l'aluminium est en perte de vitesse à l'exportation avec un total de 128,2 millions de francs. (taux de croissance 0,9% à compenser par une baisse des valeurs moyennes de -5,6 = 4,5% hausse réelle.

Champion toutes catégories: le revêtement textile des sols avec 20 millions de francs à l'exportation, mais une croissance de 46,3% en février, ce qui laisse le taux une fois corrigé de l'augmentation des valeurs moyennes de 8,6 à 37,7%, tandis que l'on note une évolution surprenante dans l'industrie du tabac qui avec 52,1% d'augmentation des ventes à l'étranger en février (12,7 millions de francs au total) ne s'inscrit pour les deux premiers mois qu'à 0,5% de croissance nominale de laquelle est encore à déduire 6,1% de hausse des valeurs moyennes.

La chute la plus forte intervient dans les soupes et bouillons...

Crema Fribourg: mer de lait; montagne de beurre. Les innovations commerciales, réalisées par cette société qui occupe environ 240 personnes à son usine de Moncor, contribuent pour une grande part à l'augmentation annuelle de son chiffre d'affaires. En 1985, le chiffre d'affaires consolidé de Crema SA s'est élevé à 280.246.006 francs, soit 2,21% de plus qu'en 1984. Les résultats de cet exercice permettront la distribution d'un dividende de 6%.

Durant l'exercice écoulé Crema SA a réceptionné 56'483'760 kg. de lait, 12'082'254 kg. de crème et 568'464 kg. de beurre de fromagerie.

A Crema, si l'année 1984 fut celle des changements spectaculaires, 1985 fut plutôt l'année de la consolidation. Dans le secteur des pâtes molles, les machines ultra-modernes mises en activité au début de l'année 1984 ont satisfait nos exigences. Ces nouvelles installations n'ont toutefois pas encore atteint leur capacité de production maximale et, à l'avenir, la production des fromages à pâtes molles va encore s'intensifier. Afin d'écouler cette production accrue à des prix qui soient rémunérateurs, nous avons mis sur pied un secteur qui ne s'occupe que de sa commercialisation.

(comm)

BOURSE

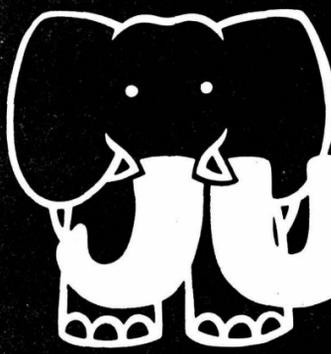
HORS BOURSE		ACTIONS SUISSES		ACTIONS ÉTRANGÈRES		BILLETS (CHANGE)		DEVICES		NEW YORK		MÉTALUX PRÉCIEUX		CONVENTION OR	
Roche b/ice	128500-128625	A	B	Abbott Labor	159.50	168.50	1 \$ US	1.9350	1.9650	Aetna LF & CASX	64%	64%	Or	333.-	336.-
Roche 1/10	12750.-	12850.-		Aetna LF cas	123.50	127.-	1 \$ canadien	1.3825	1.4125	Alcan	32%	31%	\$ Once	20.850.-	21.100.-
SMH p.(ASUAG)	126.-	130.-		Alcan alu	66.-	63.25	1 £ sterling	2.8350	2.8850	Alcoa	43%	41%	Lingot	147.-	159.-
SMH n.(ASUAG)	575.-	575.-		Amx	31.-	30.-	100 fr. français	26.85	27.55	Amx	15%	14%	Vreneli	145.-	157.-
Crossair p.	1660.-	1675.-		Am Cyanamid	141.-	134.-	100 lires	0.1215	0.1240	Asarco	22%	21%	Napoléon	169.-	183.-
Kuoni	26500.-	27000.-		ATT	43.75	43.25	100 DM	83.05	83.85	Att	22%	22.-	Souverain	169.-	183.-
SGS	6480.-	6600.-		Amoco corp	116.-	113.50	100 yens	80.50	81.50	Amoco	59%	59%	Argent	5.10	5.25
				ATL Richi	99.75	101.-	100 fr. hollandais	73.25	75.25	Caterpillar	52%	51%	Lingot	320.-	335.-
				Baker Intl. C	27.-	25.50	100 schilling autr.	11.85	12.15	Citicorp	62.-	61%	Platine	25.590.-	25.795.-
				Baxter	37.-	35.50	100 escudos	1.-	1.50	Coca Cola	105%	102%	Or		
				Boeing	108.-	110.-				Crown Zeller	46.-	45%			
				Burroughs	126.50	129.50				Du Pont	74%	73%			
				Caterpillar	103.-	102.50				Eastm. Kodak	63%	60%			
				Citicorp	118.-	122.-				Exxon	56%	55%			
				Coca Cola	204.-	205.50				Fluor corp	17.-	16%			
				Control Data	46.50	47.25				Gen. dynamics	83%	83%			
				Du Pont	142.50	149.-				Gen. elec.	78%	77%			
				Eastm Kodak	122.-	121.50				Gen. Motors	87%	83%			
				Exxon	108.-	109.-				Genstar	39%	40%			
				Gen. elec	150.50	154.-				Halliburton	23%	22%			
				Gen. Motors	169.50	167.50				Homestake	24%	23%			
				Gulf West	116.-	114.50				Honeywell	71.-	72%			
				Halliburton	45.50	44.50				Inco ltd	16%	15%			
				Homestake	48.75	45.-				IBM	147%	149%			
				Honeywell	139.-	140.50				ITT	47%	46.-			

Achat 100 DM Devise 83.05	Achat 100 FF Devise 26.85	Achat 1 \$ US Devise 1.9350	LINGOT D'OR 20.850 - 21.100	INVEST DIAMANT Mars 1986: 218
-------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------

(A = cours du 26.3.86)
(B = cours du 1.4.86)

Les cours de clôture des bourses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1801.70 - Nouveau: 1790.11



Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

2. 4. 86

Hauteur
60 - 80 cm

Palmier

10.-

Côtelettes de porc 11.90 kg

Rôti de porc

Cou

14.90

kg

Filets mignons

de porc

33.-

kg

Beefsteaks

26.-

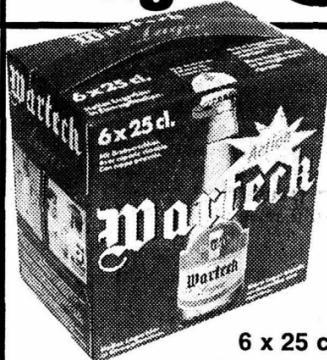
kg

Tranches de poulet

Panées,
surgelées

10.90

kg

Bière
WARTECK
Sixpack

2.95

6 x 25 cl

25 cl

= 0.49

Cornets
de glace
vanille/fraise

5.90

multipack
7 piècespièce
= 0.84Café JACOBS
JUBILA

7.90

500 g



Huile suisse

SAIS

(100% colza)

1
litre

3.90



Lait entier UP

12 x 1 litre
au lieu de 18.60

15.90

litre
= 1.32Golden-
Delicious
Classe 1

2,5 kg

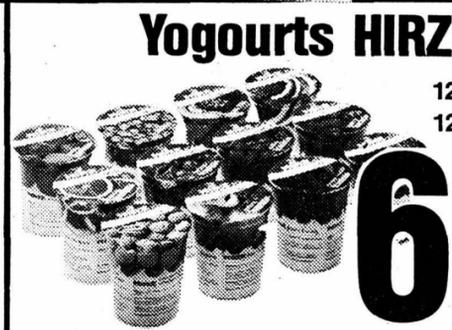
3.90

kg
= 1.56Pommes
de terre

«BINTJE»

1.90

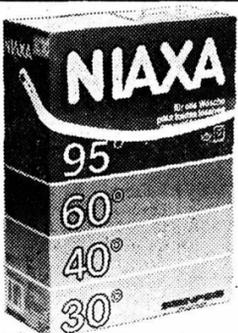
2,5 kg

kg
= 0.76

Yogourts HIRZ

12 gobelets
12 x 180 g

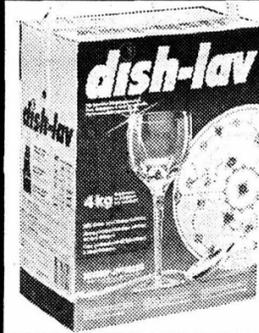
6.90

gobelet
= 0.57

NIXA

13.90

5 kg

Avec bouteille
MOLLO-CONCENTRE
1 litre (valeur 4.10)DISH-LAV
4 kg

11.90

kg
= 2.97AMBRA-
DIAMANTSavon-
vaisselle

3.95

3 x
500 ml100 ml
= 0.26

JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!

Afin que chacun puisse en profiter, nos actions alimentaires ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

SPORTS

Tour pédestre du canton de Neuchâtel en huit étapes Qualité et quantité au rendez-vous

La course à pied est devenue une véritable «drogue» dans le canton de Neuchâtel. Unaniment les sportifs ont reconnu les bienfaits de cet exercice physique s'adaptant à tout un chacun. Les championnats du monde de cross country organisés récemment à Planeuse par le CEP Cortaillod sont venus servir de détonateur. Pour motiver la population, les services sportifs cantonaux ont mis sur pied le Globe-Cross en guise de prélude à la manifestation mondiale. Les résultats se sont révélés particulièrement positifs.

D'autres ont décidé d'emboîter le pas, c'est le cas de la dire, à ses organisateurs. Le groupement sportif de la Banque Cantonale Neuchâteloise s'est mis à l'ouvrage. Du 9 avril au 28 mai prochain, les amateurs de courses pédestres pourront effectuer le Tour du canton de Neuchâtel en huit étapes. Chaque mercredi soir, à partir de 19 h., les participants effectueront une moyenne de 13 km. sans grande difficulté.



Quelque 250 amateurs de course à pied s'élanceront chaque mercredi soir pour le Tour du canton de Neuchâtel par étapes. (Photo archives Schneider)

Le Groupe sportif de la BCN est constitué de passablement de personnes aimant la course à pied. Dans le prolongement des CM de cross, les employés ont décidé de mettre sur pied, à titre d'expérience, une manifestation pouvant intéresser tout un chacun. Effectivement le Tour du canton de Neuchâtel est réservé aux populaires. Tout le monde

pourra y participer et les intéressés seront répartis en quatre catégories (dames, juniors, hommes et vétérans).

UN MAILLOT JAUNE

Le coup d'envoi de la manifestation est prévu le mercredi 9 avril. Les partici-

- par Laurent GUYOT -

pants relieront Neuchâtel à Cressier en passant par Voens et Frochoux. Les organisateurs ont voulu toucher des villes ou villages possédant des agences de la BCN afin de pouvoir bénéficier d'un traitement des résultats sur ordinateur.

Le parcours

Mercredi 09.04 Neuchâtel - Voens - Frochoux - Cressier 11,3 km.

Mercredi 16.04 Chaumont - La Dame - Villiers - Cernier 14,2 km.

Mercredi 23.04 Derrière-Pertuis - La Loge - La Chaux-de-Fonds. 12 km.

Mercredi 30.04 Les Planchettes - Le Saut-du-Doubs - Les Brenets 11 km.

Mercredi 07.05 Bémont - La Plaine - Les Cernets - Les Verrières 13,6 km.

Mercredi 14.05 La Côte-aux-Fées - Fleurier - Couvet 16,2 km.

Mercredi 21.05 Noiratigüe - Champ-du-Moulin - Boudry - Colombier 13 km.

Mercredi 28.05 Petit-Cortaillod - Auvernier - Neuchâtel 12,8 km.

Le parcours sera balisé par des jalons BCN, des signaux de direction. Des commissaires seront placés aux endroits dangereux.

T Tir

Au pistolet à air comprimé La Chaux-de-Fonds placée

Troisième l'an dernier, Genève-Carabiniers a réussi le meilleur score au troisième tour du championnat suisse au pistolet à air comprimé, dont la finale se déroulera, dimanche, à Lucerne. Avec 1517 points, les Genevois ont réussi un total meilleur de trois points que Zurich-Ville, le tenant du titre. Les Grisons de Igis-Landquart (1513) ont réalisé le troisième meilleur total qualificatif devant La Chaux-de-Fonds, quatrième, avec 1509. Genève et La Chaux-de-Fonds sont les seuls Romands parmi les 12 formations qualifiées pour la finale.

Derrière le junior Daniel Rosenkranz (386 points, de l'équipe d'Uster, qui, 13e, ne s'est pourtant pas qualifié), le Chaux-de-Fonniere Jean-Pierre Nicklès et le Genevois Jean-Claude Robert, tous deux avec 384 points, ont réalisé les meilleurs scores individuels. (si)

Dans Paris - Camembert cycliste Andersen devance Fignon

Le Danois Kim Andersen a remporté, au sprint, la 47e édition de Paris - Camembert, disputée dans l'ouest de la France. Andersen, vainqueur de la Flèche Wallonne en 1984 et dont le dernier succès remontait au 29 septembre 1985, lors de la cinquième étape de l'Etoile des Espoirs, a devancé à Vimoutiers son dernier compagnon d'échappée, le Français Laurent Fignon.

C'est sous l'impulsion du double vainqueur du Tour de France, très impatient de renouer avec le succès après son opération au tendon d'Achille, il y a bientôt un an, que les deux hommes se dégagèrent d'un petit groupe qui s'était porté en tête à une quinzaine de kilomètres du but.

Fignon effectua la descente de Moulins-Neuf en prenant tous les risques et lâcha tout aussitôt les Français Joël Pelier, François Lemarchand, Eric Louvel, André Chappuis, le Belge Stefan Morjean, ainsi que ses coéquipiers Thierry Marie et Dominique Lecroq. Seul Kim Andersen allait parvenir à demeurer dans son sillage. Et si le

Danois distançait un instant Laurent Fignon dans l'ultime difficulté, le très sélectif mur des Champeaux, le Français parvenait à refaire son retard peu après.

Cette course, longtemps animée par le Français Vincent Barreau, ancien maillot jaune du Tour de France, puis par le jeune néo-professionnel André Abadie, allait finalement se jouer au sprint. Fignon partait de très loin mais, à 300 mètres du but, Kim Andersen le débordait et conservait un mince avantage.

LES RÉSULTATS

Paris - Camembert (240 km.): 1. Kim Andersen (Dan) 6 h. 57'00" (moyenne 34,532 km.-h.); 2. Laurent Fignon (Fr) même temps; 3. Thierry Marie (Fr) à 52"; 4. François Lemarchand (Fr); 5. Stefan Morjean (Be); 6. André Chappuis (Fr); 7. Eric Louvel (Fr) à 1'25"; 8. Joël Pelier (Fr) à 2'16"; 9. Dominique Lecroq (Fr) à 2'40"; 10. William Tackaert (Be) à 2'56"; 11. Vincent Lavenu (Fr); 12. Jean-Marie Wampers (Be); 13. Pierre Le Bigaut (Fr); 14. Jean-François Rault (Fr) à 3'01"; 15. Thierry Barrault (Fr). (si)

A chaque étape, en effet, le premier de chaque catégorie recevra un maillot jaune attestant de sa première place au classement général.

Ce coup d'essai s'est transformé en coup de maître. Les organisateurs avaient escompté sur une centaine de participants. A une semaine de la première étape, le cap des 250 inscriptions est dépassé. Or les responsables ont laissé la possibilité aux amateurs de s'inscrire jusqu'au dernier moment en appelant le siège de la BCN (038-25.70.01). C'est dire si le peloton pourrait avoisiner les 300 unités mercredi prochain.

Les meilleurs seront récompensés par des chèques en espèces tant lors des étapes que pour le classement général final. Chaque coureur ayant participé à cinq des huit étapes recevra, pour sa part, une gravure originale signée Besson en guise de souvenir.

Enfin relevons que RTN-2001 assurera l'animation et commentera en direct les arrivées, des différentes étapes.

Tour de la Tanne Programme fixé

La SFG Tavannes organisera, dimanche 20 avril, son 8e cross pédestre, le Tour de la Tanne. Cette épreuve se disputera comme à l'accoutumée sur un parcours de 15 km. pour les catégories dames, juniors et populaires. (comm)

Pour les épéistes chaux-de-fonniers Une défaite honorable

Après leur victoire contre la Chine la semaine dernière, les épéistes chaux-de-fonniers se sont rendus à Morzine ce week-end pour y croiser le fer avec l'équipe de France.

Les rencontres se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, la France - comparée à la Chine - est un os particulièrement coriace. Elle alignait ce week-end ses meilleurs tireurs: Langlet, Riboud, Schreki, Henry, Rouillaux. Seul manquait à l'appel le champion du monde et champion olympique Boisse.

La Chaux-de-Fonds - Gaille, Poffet, Kuhn, Lehmann - était renforcée par le Bernois Giger.

Les Chaux-de-Fonniers se sont à nouveau bien comportés. Ils se sont inclinés sur le score très honorable de 9-6, la victoire française ne s'étant dessinée qu'après le dernier match d'A. Kuhn. Match qu'il a perdu après trois belles victoires. Meilleur résultat d'équipe pour l'universitaire lausannois.

Poffet a également rempli «son contrat» avec deux victoires. Gaille, notre «cerf» national, a apporté la 6e victoire à l'équipe. Lehmann, qui remplaçait un Giger en petite forme (3 assauts - 3 défaites) n'a pas remporté de match. La rencontre s'est dérou-

lée dans une ambiance de «franche camaraderie» entre les deux équipes. De plus, l'accueil de la station française fut très chaleureux. Qui sait, à l'heure qu'il est, nos escrimeurs skient encore!

Isabelle Nussbaum



André Kuhn: le meilleur Chaux-de-Fonniere à Morzine. (Photo Schneider)

Le Safari Rally touche à sa fin au Kenya Voitures japonaises en difficulté

Pour la première fois depuis le début du Safari Rally, deux des trois Toyota d'usine, en tête de l'épreuve kenyane du championnat du monde, ont connu des difficultés, permettant aux Finlandais Juha Kankkunen (Peugeot 205 Turbo 16) et Marku Alen (Lancia Martini 037) de se rapprocher au classement général.

Dans la nuit de lundi à mardi, lors de la première partie de la troisième et dernière étape, qui menait les équipages de Nairobi à Eldoret (nord-ouest du pays), le Suédois Bjorn Waldegaard (43 ans) et son jeune coéquipier allemand Erwin Weber (27 ans) connaissaient des ennuis de transmission. Si le Scandinave gardait la première place, Weber se retrouvait troisième derrière le Suédois Lars-Erik Torph, également sur Toyota.

A la neutralisation d'Eldoret, Waldegaard, pénalisé au total de 4 h. 8', comptait encore 28' d'avance sur Torph et 1 h. 3' sur Weber. Avant la dernière partie du rallye, dont le départ sera donné mercredi matin, Weber était menacé par Kankkunen, quatrième à 1 h. 8' de Wal-

degaard, et Alen, cinquième à 1 h. 20'. Ainsi, les deux pilotes nordiques, qui n'ont connu aucun problème au cours des dernières vingt-quatre heures, pourraient-ils empêcher le triplé de Toyota.

Partis à minuit en direction du Nord, les 25 rescapés - ils ne seront plus que 19 au départ du dernier tronçon - affrontaient des pistes particulièrement défoncées dans cette région du Kenya. Waldegaard perdait une bonne demi-heure pour le changement d'un moyeu d'une roue arrière alors qu'au même endroit, le Kényan Shekhar Mehta s'arrêtait une première fois pour changer le turbo de sa Peugeot 205. Ses mécaniciens devaient recommencer deux fois l'opération, soit environ deux heures de pénalisation.

A Kakamega, alors que le Suédois Keneneth Eriksson, leader du championnat du monde des pilotes en Tourisme, sur VW Golf GTI, avait, peu auparavant, effectué une sortie de route occasionnant la mort d'un spectateur, Weber faisait réparer le pont arrière de sa Toyota, perdant plus d'une heure.

Ensuite, la Peugeot de Kankkunen, seule voiture à transmission intégrée, démontrait sa suprématie en réalisant les meilleurs «chronos» sur des terrains difficiles.

Les positions à la neutralisation d'Eldoret: 1. Bjorn Waldegaard - Fred Gallagher (Su-GB), Toyota Celica Turbo, 4 h. 8'; 2. Lars - Erik Torph - Bo Thorselius (Su), Toyota Celica Turbo, à 28'; 3. Erwin Weber - Gunter Wanger (RFA), Toyota Celica Turbo, Pironen (Fin), Peugeot 205 Turbo 16, à 1 h. 8'; 5. Markku Alen - Ilkka Kivimaki (Fin), Lancia Martini 037, à 1 h 20'; 6. Mike Kirkland - Robin Nixon (Kén), Subaru 4WD Turbo, à 2 h. 20' (1ers du groupe Tourisme); 7. Frank Tundo - Quentin Thomson (Kén), Subaru 4WD Turbo, à 2 h. 58'; 8. Shekhar Mehta, Rob Combes (Kén), Peugeot 205 Turbo 16, à 2 h. 59'; 9. John Hellier - David Williamson (Kén), Lancia 037, à 3 h. 20'; 10. Greg Criticos - Marzio Kravos (Kén), Lancia 037, à 3 h. 35'. 19 équipages encore en lice. (si)

C Curling

Mondiaux masculins Débuts ratés

L'équipe suisse de Lausanne-Ouchy a manqué ses débuts dans les championnats du monde, qui se déroulent au Colisée de Toronto. Opposée à l'Ecosse, la formation du ski Jürg Tanner s'est en effet inclinée sur le score de 7-4. Mais, par la suite, elle devait se reprendre puisqu'elle prenait le meilleur sur la Norvège, par 7-6.

Contre les Ecossais, les joueurs helvétiques ont connu un départ laborieux. Deux fois, au premier et au sixième ends, ils ont encaissé deux pierres dans la maison. Malgré une réaction en fin de rencontre, les Ecossais l'ont emporté aisément. Face aux Norvégiens, ils ont eu un moment critique au sixième end lorsque les Scandinaves prirent l'avantage à 6-5. Mais, grâce à une tactique très agressive, ils purent retourner la situation à leur avantage.

Une première sensation a par ailleurs été enregistrée dès le deuxième tour. Tenant du titre, le Canada a en effet subi une défaite totalement inattendue devant l'Italie, qui mena même un instant 5-0 avant de l'emporter par 9-7.

2e tour: Suisse - Norvège 7-6; Italie - Canada 9-7; France - RFA 5-4; Suède - Etats-Unis 10-6. Classement: 1. Ecosse et Suède 2-4; 3. Suisse, Norvège, Canada, Etats-Unis, France et Italie 2-2; 9. RFA et Danemark 2-0. (si)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

«Prolongez le contrat de M. Challandes !»

Messieurs les dirigeants du FCC, A l'heure où il est question du renouvellement du contrat de l'entraîneur actuel, M. Bernard Challandes, ou de l'engagement d'un nouvel homme à la tête du FCC, je me permets de vous faire part des remarques suivantes.

Premièrement, vous avez la chance actuellement de détenir sous la main un des rares entraîneurs suisses de ligue nationale; secondement, cet entraîneur est jeune, intelligent, peut-être encore un peu inexpérimenté, mais immensément capable et très motivé. Dès lors, à la simple énumération de ses qualités il me paraît inconcevable que l'on en vienne à se demander si oui ou non il faut le garder. La seule question devrait être la suivante: de quelle durée sera le prochain contrat avec Bernard Challandes? Sans hésiter, je réponds: la plus longue possible.

En effet, compte tenu du contingent mis à sa disposition cette saison, des perturbations provoquées par l'affaire Tlemçani, des blessures d'hommes-clé, etc., Bernard Challandes a accompli un petit miracle. Consultez le classement actuel, aux deux tiers approximativement du championnat, le FCC n'est qu'à quatre ou six points de clubs aussi blasonnés que Saint-Gall, Lausanne, Aarau ou Bâle et qui partaient tous avec des ambitions «européennes». Et ces équipes-là ont, d'une part, des contingents autres que celui du FCC et d'autre part, des entraîneurs de renom avec qui, financièrement, Bernard Challandes ne supporte certainement pas la comparaison. Alors, messieurs les dirigeants, un peu

de réflexion et prolongez ce contrat de Bernard Challandes pour plusieurs années. Ceci pour enfin mettre sur pied une politique à long terme bien définie et des structures administratives dignes d'un club de LNA.

Quant aux Tlokinsky (très bon joueur), Garbani ou autre Guy Mathez, laissez-les à leurs rêveries car par ici nous n'avons pas besoin de «has-beens», de théoriciens maladroits ou autres personnalités à la sincérité douteuse et à la recherche d'une planque (ces qualificatifs s'adressent surtout aux deux derniers nommés ainsi qu'à tous ces entraîneurs sans équipe rôdant autour des terrains de football lorsque le championnat entame sa dernière ligne droite). Est-ce correct, M.M. Tlokinsky, Garbani et Mathez d'offrir vos services alors que les pourparlers avec Bernard Challandes sont en cours?

Quant à Marco Morandi, sa décision est bonne. C'est un problème interne à l'équipe mais néanmoins je me permets un commentaire: il suffit de constater qu'en quelques années, ce dernier a passablement changé de clubs pour se rendre compte que la stabilité n'est pas son point fort.

Je vous remercie de votre attention et je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

P.S.: J'admire votre courage car il ne doit pas être facile de gérer un club de LNA à La Chaux-de-Fonds.

M. Nicolas Di Marzo
Abraham-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

SPORTS



La Société de Banque Suisse
Une idée d'avance.

Concours hebdomadaire de pronostics FACE À FACE



Ph. Froidevaux

Bien qu'il ait réalisé son plus mauvais score (7 points sur 15), M. Philippe Froidevaux de Fleurier continue. Il a éliminé Jean-Louis Burnier qui lui n'a totalisé que six points. Le spécialiste du triathlon échoue donc de peu. Cette semaine, il cède sa place au coureur cycliste Jean-Mary Grezet. Pour le Loclois, la tâche s'annonce tout aussi difficile. Bref, un face à face qui promet.



Jean-Mary Grezet

Tout est permis. 1, X, 2	1. Bâle - Neuchâtel Xamax	Faux pas interdit pour les «rouge et noir».	2
Les «Meuqueux» devraient passer. 1, X	2. La Chx-de-Fonds - Saint-Gall	L'avantage du terrain.	1
L'avantage de jouer à La Pontaise. 1	3. Lausanne - Granges	Granges peut créer la surprise.	2
Lucerne en reprise. 1	4. Lucerne - Servette	Tout est possible.	1, X, 2
La loi du plus fort? 1	5. Sion - Aarau	A domicile...	1
GC peut éviter cet obstacle. 2	6. Wettingen - Grasshopper	Les Zurichois doivent gagner sinon...	2
Les Vaudois ne font plus le poids. 1	7. Young Boys - Vevey	Les Bernois sont actuellement en grande forme.	1
Les Zurichois reviennent forts. 1	8. Zurich - Baden	Zurich est plus fort.	1
Pas de problème pour les Tessinois. 1	9. Bellinzona - SC Zoug	Les Tessinois sont meilleurs.	1
Match serré à souhait. X	10. Bienne - Lugano	Lugano s'imposera.	2
Chênois devrait passer. 1	11. Chênois - Bulle	Chênois est contraint de gagner.	1
Un match à quatre points. 1	12. Renens - Laufen	Renens a besoin d'un ou deux points.	1, X
Locarno est en grande forme. 2	13. FC Zoug - Locarno	Locarno doit absolument gagner.	2

Rencontres régionales

Un point serait déjà pas mal pour les Stellions. X	14. Etoile - Bôle	Bôle est meilleur.	2
Avantage à ceux du Bas. 1	15. Marin - Superga	Avec Coccolet Morand, tout est possible	2
14. Deuxième ligue football		15 = Deuxième ligue football	

QUESTION SUBSIDIAIRE

Sur quel terrain et à quelle minute sera marqué le premier but des rencontres 1 à 13?

Philippe Froidevaux: Match No 7 à la 7e minute.
Jean-Mary Grezet: Match No 4 à la 11e minute.

Notre concours «Face à Face» a pris un excellent nouveau départ. Les lecteurs continuent de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant le vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage récompensé ponctuellement par de beaux prix. Pour ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

CLASSEMENT DES QUIDAMS		CLASSEMENT DES SPORTIFS	
1. Philippe Froidevaux	47 points	1. Jean-Michel Messerli	16 points
2. Alain Béguin	6 points	2. Raoul Noguès	9 points
		3. Thierry Gobat	8 points

«L'avenir du futur»
chez
TOYOTA



Demi-finales des Coupes d'Europe de football Comme on se retrouve...

Le nouveau duel entre l'Internazionale de Milan et le Real Madrid dominera les demi-finales des Coupes d'Europe interclubs, dont les matchs aller seront disputés mercredi. Milanais et Madrilènes, vieux habitués des joutes européennes, ont déjà été opposés à maintes reprises. Ils s'étaient d'ailleurs rencontrés au même stade de la compétition, l'an passé, également pour le compte de la Coupe de l'UEFA.

Le Real, battu à San Siro (0-2), s'était alors qualifié à la faveur d'un large succès au match retour (3-0). Ce dernier épisode est conforme à un feuilleton favorable au Real, qui, à deux exceptions près - 1964 et 1967 - s'est toujours débarrassé de l'Inter. L'équipe madrilène, d'ores et déjà sacrée championne d'Espagne, partira encore favorite cette année. Surtout avec une deuxième manche au stade Bernabeu, où elle a pris l'habitude de renverser les situations les plus compromises.

L'autre demi-finale dans cette Coupe

de l'UEFA opposera les Allemands du FC Cologne aux Belges de Waregem. Ces derniers tenteront de limiter les dégâts en prévision du match retour, dans quinze jours.

BARCELONE AVEC SCHUSTER

En Coupe des Champions, le FC Barcelone bénéficiera des faveurs du pronostic face aux Suédois de IFK Goeteborg. Pour son déplacement en Scandinavie, l'équipe catalane sera privée des services de son attaquant écossais, Steve Archi-

bald, blessé, mais retrouvera l'Allemand Bernd Schuster, en disgrâce ces derniers temps.

Les «tombeurs» de la Juventus, qui ont laissé échapper le titre national, espèrent bien se racheter dans cette Coupe des Champions. D'autant que la finale se jouera en terre espagnole, à Séville.

L'autre demi-finale pourrait sourire aux Belges d'Anderlecht, qui tenteront de creuser l'écart face aux Roumains du Steaua Bucarest. Vainqueurs du Bayern Munich au tour précédent, Franck Vercauteren et ses coéquipiers ont les moyens de leurs ambitions.

DEUX BEAUX FINALISTES?

En Coupe des Vainqueurs de Coupe enfin, Dynamo Kiev et Atletico Madrid feraient assurément deux beaux finalistes, le 2 mai, à Lyon. Mais il leur faudra d'abord éliminer les Tchécoslovaques de Dukla Prague et les Allemands de Bayer Uerdingen, qui joueront la deuxième manche à domicile.

Les joueurs d'Uerdingen, auteurs d'un incroyable retournement de situation face à Dynamo Dresde il y a quinze jours (7-3), ont pu vérifier qu'il ne s'agit pas d'un mince avantage. (si)



A qui l'avantage, ce soir sur le coup de 22 h., entre l'Allemand de l'Inter de Milan Karl-Heinz Rummenigge (à gauche) et le Mexicain du Real Madrid Hugo Sanchez (à droite) à l'issue du match aller des demi-finales de la Coupe UEFA? (Photo Widler, ASL)

Le programme

- COUPE DES CHAMPIONS**
IFK Goeteborg - FC Barcelona
Anderlecht - Steaua Bucarest
- COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE**
Dynamo Kiev - Dukla Prague
Atletico Madrid - Bayer Uerdingen
- COUPE DE L'UEFA**
Internazionale Milan - Real Madrid
FC Cologne - Waregem
(Les matchs retour auront lieu de 16 avril).

Pour la sélection olympique suisse à Kriens Un test d'entrée réussi

● SUISSE OLYMPIQUE - CANADA 1-0 (0-0)

La nouvelle sélection olympique suisse a réussi son test d'entrée: à Kriens, devant tout juste 500 spectateurs, l'équipe dirigée par l'ex-international Rolf Blättler (Wettingen, GC, Lugano), a battu l'équipe nationale du Canada 1-0, grâce à un but du Neuchâtelois Patrice Mottiez, cinq minutes après la reprise.

Match amical «Sauterelles» en évidence

● GRASSHOPPER - ARGENTINE 0-1 (0-0)

Au lendemain de son élimination en Coupe de Suisse, les Grasshoppers ont agréablement surpris en tenant la dragée haute à l'équipe nationale d'Argentine. Au Hardturn, devant 5500 spectateurs, les Zurichois ne se sont inclinés que par 1-0, sur un but réussi par le remplaçant Armiron, à 13 minutes de la fin du match. Un but, au demeurant, entaché d'un hors-jeu.

Aux Grasshoppers, le gardien Martin Brunner eut l'occasion de se mettre en évidence, le libero Ponte était vif et inspiré, et tout comme Matthey, à la pointe de l'attaque.

Le collectif argentin a surtout impressionné par sa vigueur-rigueur.

Hardturn: 5500 spectateurs.
Arbitre: M. Röthlisberg (Aarau).
But: 77e Armiron 0-1.
Grasshopper: Brunner; Ponte; In Albon, Egli, Rueda, Andermatt; Andracchio, Borchers (46e Koller); Marin (62e A. Sutter); Gren (46e Sulser), Matthey.
Argentine: Pumpido; Passarella; Clausen, Ruggeri, Garré; Giusti, Martino, Maradona; Pasculli (46e Armiron), Borghi (46e Bocchini), Tapia (62e Bertucio). (si)

● Coupe de France, quarts de finale, matchs retour. - Paris Saint-Germain - Lens 2-0 (aller 1-2), Bordeaux - Tour 1-0 (2e div., aller 1-0), Rennes - Auxerre 2-1 (aller 1-1).

Le quatrième quart de finale, Olympique Marseille - Racing Paris (2e div., aller 2-1) aura lieu le 8 avril.

● Championnat de France, match en retard. - Nantes - Brest 3-1. (si)

L'équipe de Suisse olympique, réunie depuis la veille à midi seulement, a fait preuve d'une homogénéité étonnante. Il faut dire que le gardien et le libero étaient Argoviens (Böckli, Osterwalder), que ce dernier avait joué à Neuchâtel Xamax, qui fournissait avec Küffer, Thévenaz et Ryf, la ligne des défenseurs.

Au milieu du terrain et en attaque, deux Zurichois (Kundert, Bickel) et trois Lucernois (Martin et René Müller, Halter), se complétaient bien avec le Xamaxien auteur du but victorieux, Mottiez. Aarau, Xamax, Lucerne et Zurich formaient donc l'ossature de la sélection de Blättler. Bernaschina remplaçait son coéquipier Halter après une heure de jeu, et une cinquième équipe, Lausanne, eut les honneurs de la sélection, par Philippe Hertig, qui suppléait Thomas Bickel (60e minute).

L'équipe olympique helvétique a raté quelques bonnes occasions d'aggraver la marque. René Müller (19e), Mottiez (21e) et Küffer (51e, coup franc sur la latte), s'étaient créés les plus nettes d'entre elles. Le but de Patrice Mottiez, réussi dos au but d'une distance de 12 mètres, fut de toute beauté.

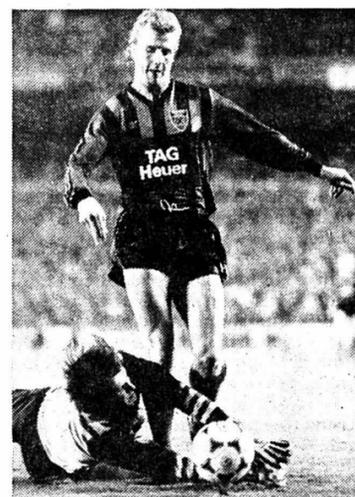
Ce match fut d'excellente qualité, les Canadiens (sans le Chau-de-Fonnier Ian Bridge) échafaudant, eux aussi, passablement de beaux mouvements. Avec Dolan, Ragan, Samuel et Lovery, l'équipe à la «feuille d'érable» n'alignait que quatre titulaires présumés pour le «Mundial». Les Canadiens manœuvrèrent avec bonheur le piège du hors-jeu, auquel les Suisses se firent trop facilement prendre.

Outre l'excellente défense (Böckli ne laissait rien paraître de ses deux derniers matchs malheureux contre Young Boys et Grasshopper), René Müller et Patrice Mottiez étaient particulièrement en verve.

Kriens, Kleinfeld: 500 spectateurs.
Suisse: Böckli (Aarau); Osterwalder (Aarau); Küffer, Thévenaz et Ryf (tous Xamax); R. Müller (Lucerne), Kundert (Zurich), M. Müller (Lucerne), Bickel (FC Zurich, 60e Hertig, Lausanne); Mottiez (Xamax), Halter, 60e Bernaschina, tous deux Lucerne). - Entraîneur: Blättler.

Canada: Dolan; Gilfillan; Panhuyesen, Ragan, Dipasquale; Samuel, Janeiro (77e Mobilio), Lovery, Domazetis (55e Grimes); Banbury, Hooper.

Arbitre: M. Gächter (Suhr).
But: 50e Mottiez 1-0. (si)



Patrice Mottiez: un but de toute beauté. (Photo ASL)

A La Charrière Place aux espoirs

Les espoirs du FC La Chau-de-Fonds sont poursuivis par la malchance. Les mauvaises conditions atmosphériques ont provoqué les renvois successifs des rencontres programmées.

Si le général Hiver est décidé à rester dans sa tanière, l'équipe entraînée par Bernard Nussbaum rencontrera, aujourd'hui mercredi, les espoirs du FC Sion. Le coup d'envoi sera donné à 18 heures à La Charrière. (Imp)

Volleyball

Coupe des Nations

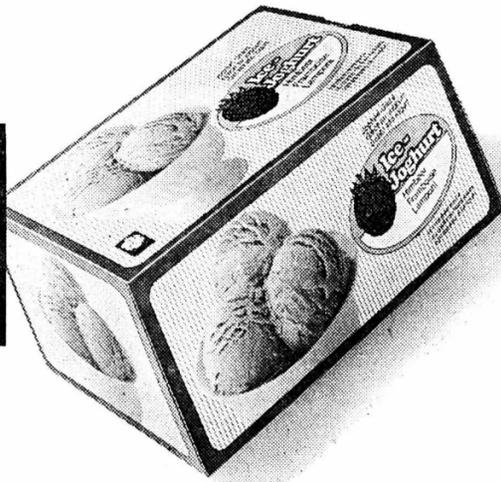
Bonne fin

● SUISSE - GRÈCE 3-0 (15-1, 16-14, 15-9)

La Coupe des Nations a pris fin à Montreux, à l'issue de cinq journées de compétition, suivies, en moyenne, par 1800 spectateurs chacune. Pour son dernier match, la Suisse a pris le meilleur devant la Grèce, par 3-0 (15-1, 16-14, 15-9) confirmant par-là l'excellence de la préparation subie par l'équipe de Georges-André Carrel en vue de la prochaine Coupe du Printemps. (si)

Le saviez-vous?

**Migros offre maintenant
La glace-yogourt
fruitée, savoureuse et
rafraîchissante en
emballage économique**



Nouveau

**Glace-yogourt:
maintenant
en emballage
économique**

Les arômes
framboise, citron,
abricot et myrtille
vous permettent
de composer
des coupes et des
desserts aussi
recherchés que
délicieux.

600 g
6.-
(100 g = 1.-)

En vente dans les MM et MMM

Oui, à MIGROS

UNIPHOTO SA

LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné Nicolet

SAINT-IMIER:
Photo-Ciné Moret

LE LOCLE:
Photo-Ciné Curchod

CERNIER:
Photo-Ciné Schneider

Votre développement couleur du jour au lendemain

Photos sur papier **Kodak**. Par amour de la qualité.

Copies 9x9 ou 9x13 **-.85**

Nous reprenons les photos floues, mal cadrées, mal exposées. Vous n'emportez et ne payez que les images réussies!

Pour chaque développement avec copies un **agrandissement gratuit**

Restaurant
Le Monument
Hôtel-de-Ville 1
☎ 039/28 32 18

Nos pâtes Maison
Famille Rizzo
• Fermé le dimanche •

BESOIN D'ARGENT
CREDITPHONE SA

Votre crédit par téléphone jusqu'à Fr. 30'000.- en 48 h. sans caution, pour salariés. Discretion absolue. Téléphone (021) 35 13 28.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer tout de suite
centre ville dans maison rénovée

**1 appartement
de 4 1/2 pièces**

avec terrasse Fr. 800.- + charges et

**1 appartement
de 4 1/2 pièces**

Fr. 780.- + charges

S'adresser à Gérance Nardin 31,
Avenue Léopold-Robert
☎ 039/23 59 70 15 h à 18 h

GECO
GÉRANCE ET COURTAGE SA
JAUQUET-DROZ 58 - LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039 23 26 55-56

**APPARTEMENT
3 1/2 PIÈCES** A LOUER

Rue du Parc 33

Confort, libre dès le 1er juin 86
Loyer Fr. 392.- sans charges.

En Suisse romande dans région
offrant d'excellents avantages de pro-
motion économique.

bâtiment industriel

à vendre (éventuellement à louer),
construction récente, dimensions
moyennes, possibilité d'agrandisse-
ment. Complètement équipé surtout
pour une production dans le domaine
de l'électronique ou de la mécanique
de précision.
Sous chiffre V 28 - 550530 Publici-
tas, 2001 Neuchâtel

Nous cherchons à louer à
Saint-Imier

**appartement
de 4 à 5 pièces**

avec cuisine agencée.
Faire offre sous chiffre 93-
31'483 à Assa, Annonces
Suisse SA, 2610 Saint-Imier

A louer à La Chaux-de-
Fonds, Fritz-Courvoisier 36a,
dans immeuble rénové

5 pièces

dans les combles, cuisine
agencée, galetas, cave. Libre
immédiatement ou à convenir.

Loyer Fr. 900.- + charges.

Je cherche appartement
3 ou 4 pièces
tout confort

Ecrire sous chiffre MS 7319 au
bureau de L'Impartial

Famille cherche

**appartement
4-5 pièces**

pour fin juin à La Chaux-de-
Fonds, quartier tranquille.

S'adresser:
D. Miserez, ☎ 039/32 19 14.

Particulier avec deux enfants
recherche

**villa avec
jardin**

Agences s'abstenir.
Ecrire sous chiffre C 28 - 550582
Publicitas, 2001 Neuchâtel

Le Noirmont
A louer dès le 30 avril
1986

**appartement de
4 1/2 chambres**

Surface 108m² Cuisine
agencée. Deux salles d'eau
Balcon.

Loyer Fr. 645.- + accom-
plices, chauffage Fr. 140.-

Pour traiter, s'adresser à la :
Fiduciaire de Gestion
et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

À VENDRE

**APPARTEMENT
3 1/2 PIÈCES**

cuisine agencée,
Charles-Naine 8.
☎ 039/26 57 70.

**Avez-vous
pensé à l'AVS ?**

et

**à quel prix sera
alors votre loyer ?**

Consultez-nous !

**Nous vous dirons
pourquoi il faut acheter
MAINTENANT
votre appartement**

☎ 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Le Locle
A vendre
dans un bel immeuble rénové

**appartement spacieux
de 5 pièces (134 m²)**

FINANCEMENT
adapté à vos possibilités
Fr. 12000.-
de versement initial suffisent
ou
LOCATION-VENTE possible
la 1ère année

☎ 039/23 83 68

Je cherche
villa ou terrain
à La Chaux-de-Fonds

Ecrire sous chiffre AB 7101 au
bureau de L'Impartial

A vendre dans le haut
de La Chaux-de-Fonds

**appartements
de 3 1/2 pièces**

transformés, remis à neuf et agencés.
Bâtiment totalement rénové, équipé de
nouvelles fenêtres et avec façades refai-
tes.

Prix: de Fr. 126 000.- à 140 000.-.
Fonds nécessaires:
environ Fr. 20 000.-.
Places de parc en option.
Ecrire sous chiffre U 28-549988 Publi-
citas, 2001 Neuchâtel.

Fiduciaire de Gestion
et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 63 68

engage pour ses immeubles
**rue des Crétets 120 et 122
à La Chaux-de-Fonds**

**couple de
concierges**

à temps partiel.
Entrée en fonction: 1er octobre
1986.
La préférence sera donnée à un
couple dont l'épouse ne travaille
pas.

Appartement de 3 1/2 chambres à
disposition.
Les intéressés sont priés de faire
offre à notre bureau

A vendre à
La Chaux-de-Fonds
(Sud-ouest)

studio

calme, ensoleillé et avantageux:
Avec Fr. 3 000.- de versement initial,
la mensualité, tout compris est
comparable à un loyer: Fr. 395.-.

Pour visite et renseignements:
☎ 039/23 83 68.

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: rue des Moulins 51,
2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

SPORTS

Gigantesque manifestation les 17, 18 et 19 mai prochains Planeysse envahie par les chevaux

Le concours hippique de Planeysse prend des proportions gigantesques. Il réunit trois concours, propose des épreuves de saut, de dressage, d'attelage et de western! Les chevaux seront partout sur Planeysse les 17, 18 et 19 mai prochains.

Le concours de dressage de Vaudion, le concours du Manège de Colombier se fondent dans le concours hippique de Planeysse. Le résultat: une très grande fête du cheval, les 17, 18 et 19 mai prochains. On verra des cavaliers, du débutant jusqu'à celui de l'équipe nationale. Quatre disciplines sont au programme, trois par jour.

Samedi, la vedette ira au western, grande nouveauté sur Planeysse. De la maniabilité, des courses autour de tonneaux. A côté, du saut et du dressage traditionnels.

Dimanche, dressage et attelage, mais surtout, du saut. Des épreuves SI, M2/R4, M2 aux points, R3 et R3 par équipe, R4 puissance, saut combiné.

Lundi, toujours du saut (libres et promotion CH), mais le dressage et l'attelage auront les honneurs. En dressage, un programme St-Georges (niveau S) et un pas de deux, en musique, costumé, très esthétique. A l'attelage, les épreuves de présentation, dressage et maniabilité (degrés 1 et 2) à deux chevaux.

PARTOUT, PARTOUT

Magnifique place de concours, Planeysse est si grande qu'elle paraît parfois un peu vide. Alors cette année, elle sera particulièrement occupée, afin que le public ne se sente pas perdu. Les parcours de saut auront lieu dans deux paddocks. Le carré sablé réservé au western le samedi (seul jour où on pourra voir du western!) accueillera quelques programmes de dressage. Les autres se dérouleront sur un carré en herbe. Une cinquième place sera aménagée pour l'attelage. Il n'y aura pas de tribune, mais des cantines. 39 épreuves sont annoncées. 20 de saut, 10 de dressage, 6 de western et 3 d'attelage. 1500 départs sont prévus, dont 1100 au saut, 250 au dressage, 100 au western et 50 à l'attelage. Il faudra attendre que le délai d'inscription (le 21 avril) soit passé pour connaître les chiffres exacts.

BUDGET DE 100.000 FRANCS

L'association hippique de Planeysse compte 250 membres, qui devront presque tous se libérer pour le concours. 200 personnes doivent être recrutées. Les 30 juges de saut du canton ont déjà été mobilisés. 16 juges de dressage ont répondu présent et 30 secrétaires les assisteront. Le comité d'organisation est formé de 19 personnes. M. Charles Froidevaux le préside. Très optimiste, il est



Les cavaliers neuchâtelois et chaux-de-fonniers tel Raymond Finger (notre photo Schneider) ne manqueront pas la grande fête du cheval prévue à Planeysse les 17, 18 et 19 mai prochains.

sûr de pouvoir réunir les 40.000 francs de sponsoring nécessaires. Le but du comité est de remplir Planeysse de chevaux. Et pour cela, il ne lésine pas sur les moyens: le budget... galope sur 100.000 francs.

ENTRÉE GRATUITE

Une importante campagne de relations publiques a été lancée. Les organisateurs espèrent attirer plus de specta-

teurs que d'habitude, et que ceux-ci auront très soif... Il faudra que les cantines fassent recette: l'entrée à la manifestation sera gratuite!

A. O.

Assemblée de la Fédération suisse de basketball amateur Importantes manifestations en vue

Dernièrement s'est déroulé à Fribourg l'assemblée générale de la FSBA. 139 clubs y ont pris part. Les différentes commissions et les associations cantonales étaient également représentées par leur président.

Pour la deuxième année consécutive, les débats ont été rondement menés par le président en charge, M. Jacques Berger de Genève en présence de M. Marcel Clerc, chef du Service des Sports de la ville de Fribourg, M. Bernard Brunisholz, membre de la Commission fédérale de gymnastique et de sports et de M.

Georges Hefti, chef de branche J. S. à Macolin.

Un après-midi a suffi pour venir à bout du volumineux ordre du jour et les différents rapports d'activité des commissions ont été acceptés sans objection aucune.

NEUCHÂTELOIS À LA TRÂINE

Une première également, c'est l'acceptation des comptes à l'unanimité. Le résultat est positif et il servira à amortir la nouvelle installation d'un ordinateur pour la gestion des licences de la fédération et un versement au fonds du département technique.

Le budget ne fut pas plus discuté que les points précédents et notons l'effort consenti pour la commission technique et plus particulièrement la formation des entraîneurs. Huit sur les dix associations recevront une très bonne subvention pour le poste d'entraîneur régional. Une fois de plus l'association neuchâteloise est à la traîne et ne se verra pas attri-

buer de subvention faute de candidat. En augmentation de 4% par rapport à la saison précédente, le budget avoisine les 900.000 fr. sans pour autant que les membres doivent passer à la caisse.

L'avenir s'annonce sous de très bons auspices et les clubs ont autorisé la fédération à faire acte de candidature pour l'organisation du tour préliminaire de qualification pour les championnats d'Europe en 1987. D'ici là, notre équipe nationale sera doublée d'une sélection espoir afin de mettre tous nos atouts et de pouvoir participer à cette manifestation.

Une autre grande manifestation est annoncée pour 1987 également, c'est-à-dire une finale de Coupe d'Europe à Lausanne.

Décidément, l'équipe mise en place il y a deux saisons, à la tête de la Fédération suisse de basketball amateur a su amener un climat de confiance et devrait porter ses fruits sur le plan sportif rapidement. (Sch)

Course militaire La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel La 38e en point de mire

Avec l'arrivée du printemps, le championnat suisse des courses militaires revient à l'actualité. Traditionnellement, l'épreuve commémorant la Révolution neuchâteloise est l'une des premières figurant dans le calendrier. La 38e édition a été fixée au 6 avril prochain et devrait attirer quelque 500 à 550 coureurs venus de tous les horizons helvétiques.

Le parcours empruntera l'itinéraire classique de la Vue-des-Alpes, avec une distance de 23,3 km. pour une dénivellation totale de 1323 mètres, dont 378 de montée, ce qui en fait une course parmi les plus ardues et les plus sélectives du genre.

Le départ sera donné comme de coutume à 10 h. 30 au Centre sportif de la Charrière (rue de la Pâquerette), à La Chaux-de-Fonds, tandis que les premières arrivées seront enregistrées à Neuchâtel, dès 11 h. 30 environ, devant le Monument de la République, comme il se doit.

De nombreux challenges sont remis en jeu et récompenseront les meilleurs coureurs individuels ou groupes répartis en quatre catégories (élite, landwehr, landsturm et vétérans).

Quant à l'organisation et à l'intendance, elles conservent les mêmes struc-

tures éprouvées; tenue en prêt; transport gratuit en camion militaire au départ des Jeunes Rives à Neuchâtel; hébergement à l'Auberge de jeunesse de La Chaux-de-Fonds (8 fr. avec petit déjeuner); subsistance dès 12 h. 30 au collège de la Promenade, à Neuchâtel. Bref, les organisateurs mettent tout en oeuvre pour faire de cette course un nouveau succès au palmarès de l'épreuve.

(comm)

PUBLICITÉ

Pour plus de solidarité

Ne perdons pas cette chance:

les 26 et 27 avril

votons **OUI** au tunnel sous la Vue-des-Alpes

Slalom à La Jaluse Un beau concours

Récemment, les OJ du Giron jurassien se sont réunis sous les projecteurs de La Jaluse. Le Ski-Club Le Locle avait une nouvelle fois parfaitement organisé ces deux manches qui permirent de voir à l'œuvre 66 ojiens qui ne sont pas tous habitués à passer entre les piquets en nocturne.

Signalons qu'en interclubs, c'est le Ski-Club Chasseral Dombresson qui remporte le challenge, devant le Ski-Club La Chaux-de-Fonds, alors que le Ski-Club Saint-Imier terminait au troisième rang.

RÉSULTATS

Animation filles: 1. Floriane Boss (Saint-Imier) 57"77.

Animation garçons: 1. Gilles Robert (La Chaux-de-Fonds) 41"36; 2. David Meyer (Saint-Imier) 41"74; 3. Yvan Aubry (Les Breuleux) 44"06; 4. Christian Guerry (Saint-Imier) 44"61; 5. Alain Rüfenacht (La Chaux-de-Fonds) 46"41.

Filles OJ I: 1. Laitka Dubail (La Chaux-de-Fonds) 45"33; 2. Isabelle Guerry (Saint-Imier) 46"64; 3. Valérie Zumstein (Chasseral Dombresson) 54"20; 4. Isabelle Bernard (Ajoulot) 58"18; 5. Nathalie Cuhe (Chasseral Dombresson) 58"33.

Filles OJ II: 1. Aline Triponez (Le Locle) 37"28; 2. Ariane Cuhe (Chasseral Dombresson) 41"41; 3. Mélanie Robert (La Chaux-de-Fonds) 42"87; 4. Nadège Robert (Tête-de-Ran) 47"94; 5. Véronique Burdet (Bienne Romand) 48"89.

Garçons OJ I: 1. Charles Triponez (Le Locle) 39"90; 2. Adrien Gasser (Chasseral Dombresson) 41"61; 3. Grégoire Käch (Bienne Romand) 41"89; 4. Di-

dier Cuhe (Chasseral Dombresson) 43"50; 5. Sébastien Vuille (La Chaux-de-Fonds) 45"11.

Garçons OJ II: 1. Martial Gasser (Chasseral Dombresson) 38"46; 2. Patrick Fallet (Chasseral Dombresson) 40"43; 3. Stéphane Jeanneret (Saint-Imier) 41"17; 4. Jérôme Prillard (Ajoulot) 41"25; 5. Thierry Oppliger (Chasseral Dombresson) 41"32. (fb)

Tennis

Au classement ATP Le recul de Hlasek

Heinz Günthardt a conservé son 24e rang dans le nouveau classement de l'Association des joueurs (ATP), dont la tête est toujours occupée par le Tchecoslovaque Ivan Lendl. Jakob Hlasek par contre a perdu une dizaine de rangs et il figure maintenant en 38e position.

LE CLASSEMENT ATP AU 31 MARS

1. Ivan Lendl (Tch); 2. John McEnroe (EU); 3. Mats Wilander (Su); 4. Jimmy Connors (EU); 5. Boris Becker (RFA); 6. Stefan Edberg (Su); 7. Joakim Nystroem (Su); 8. Yannick Noah (Fr); 9. Anders Jarryd (Su); 10. Miroslav Mecir (Tch). Puis: 24. Heinz Günthardt (S); 38. Jakob Hlasek (S). (si)

B boîte à confidences

Affaire Arosa Un long recours

Le CP Zurich a décidé d'attaquer la décision prise le 19 mars par le Comité de Ligue nationale à la suite de la relégation volontaire du EHC Arosa. Le comité en effet avait tranché en faveur du CP Berne, promu en ligue nationale A en remplacement d'Arosa et confirmé du même coup la relégation du CP Zurich.

Les dirigeants zurichois ont adressé un recours écrit de 22 pages à la Chambre des recours de la Ligue suisse, qui se réunira samedi prochain pour statuer.

En cas de nouvelle décision négative pour lui, le club zurichois se réserve le droit de porter l'affaire devant un tribunal civil. (si)

G

gains

SPORT-TOTO

4 x 13	Fr. 7.081,90
35 x 12	Fr. 809,35
620 x 11	Fr. 45,70
4.195 x 10	Fr. 6,75

TOTO-X

2 x 5 + cpl	Fr. 4.237,40
50 x 5	Fr. 678,—
1.077 x 4	Fr. 23,60
14.664 x 3	Fr. 3,45

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 170.000 francs.

LOTÉRIE À NUMÉROS

101 x 5	Fr. 7.089,30
5.435 x 4	Fr. 50,—
99.041 x 3	Fr. 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 1 million de francs.

PARI MUTUEL ROMAND

Course française du 30 mars 1986 à Auteuil:

Ordre d'arrivée: 6 - 11 - 3 - 15 - 14 - 9 - 8.

Rapports

Trio

Ordre, cagnotte	Fr. 1.987,80
Ordre différent, cagnotte	Fr. 1.325,20

Quarto

Ordre, cagnotte	Fr. 25.706,70
Ordre différent, cagnotte	Fr. 2.240,40

Loto

7 points, cagnotte	Fr. 1.918,25
6 points, cagnotte	Fr. 188,—
5 points, payé	Fr. 13,40
Quinto, cagnotte	Fr. 9.564,25

Course de lundi à Evry:

Rapports

Trio

Ordre	Fr. 1.884,25
Ordre différent	Fr. 509,35

Quarto

Ordre, cagnotte	Fr. 28.317,—
Ordre différent, cagnotte	Fr. 3.359,05

Loto

7 points, cagnotte	Fr. 2.030,05
6 points, cagnotte	Fr. 163,85
5 points	Fr. 2,30
Quinto, cagnotte	Fr. 9.704,—

Course suisse à Fehraltolrf:

Rapport

Trio

Ordre	Fr. 1.231,90
Ordre différent	Fr. 246,35

Quarto

Ordre	Fr. 13.903,55
Ordre différent	Fr. 35,70

(si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Les petites annonces

Si le rire n'est pas toujours le propre de l'homme, il est souvent celui de l'annonceur. Du petit annonceur, de l'annonceur occasionnel, devrais-je dire.

Ainsi, l'autre jour, j'ai lu avec émotion le texte suivant en gras sur une colonne: «Monsieur Rouleau cherche dame façade bien fissurée pour embellir avec amour». Tiens, me suis-je dit, que voilà une formule originale pour faire sa cour... Aussitôt, j'ai imaginé le choc que provoquera la rencontre entre ce monsieur Rouleau et cette dame bien fissurée. Sombre affaire, pensais-je malgré moi, ma fibre féminine me jouant un sale tour. Sombre affaire pour cette dame déjà si mal en point et que le destin va jeter entre les pattes de ce bedonnant, de ce ventru.

C'était le printemps, oui. Je suis donc toute pardonnée de n'avoir pas vu tout de suite l'adresse de ce fier soupirant: un spécialiste en peinture et gypserie.

Pardon? Vous en avez lu une meilleure? Vous aussi? Et vous, encore? C'est donc que les petites annonces sont de véritables mines d'or pour les lecteurs en mal d'information riante.

Plus que ça: la petite annonce est en passe de devenir un nouveau mode de communication. On s'y écrit en noir sur blanc ce qu'on n'ose pas se chuchoter en couleurs. On s'y montre tendre, flatteur, enjôleur pour vendre sa camelote. Camelote affective, camelote immobilière, camelote professionnelle. Bref, on se redécouvre une âme de bonimenteur.

Parfois, c'est très réussi. Souvent, ça dérape. N'empêche qu'on rit bien.

Domage que certains boudent ces petits chefs-d'œuvre. Ils sauraient alors que les journaux ne publient pas, comme ils le croient, que des drames, des catastrophes ou des critiques.

Cécile DIEZI

Tribunal de police de Neuchâtel Le juge à l'amende

Le Tribunal de police de Neuchâtel a rendu hier son jugement concernant B. O., juge d'instruction, propriétaire d'un chien... qui fait courir tout Wavre. Neggy a semé la panique dans cette paisible commune - du moins auprès de certains habitants - depuis qu'il a mordu un gosse.

Des voisins de Mlle O. ont porté plainte, parce que le chien trouble la paix du village. Mais les témoignages divergent. Le président du tribunal a déclaré que Neggy ne pouvait pas être tenu pour hargneux. Mais il a tout de même condamné Mlle O. à une amende de principe. Parce qu'il ne suffit pas que quelqu'un soit à proximité du chien en liberté: étant donné la situation tendue, la panique pourrait entraîner un accident. En outre, Mlle O. devra verser une indemnité de dépens aux plaignants.

Un recours pourrait être déposé contre ce jugement.

A. O.

● LIRE EN PAGE 21

ROULEZ...
NISSAN / DATSUN
L'avenir vous donnera raison.



Pierre Visinand
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/285188 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

Vol à l'étalage dans les grands magasins La démarque inconnue...



Vol à l'étalage. Les gérants de quelques grands magasins chaux-de-fonniers, se font prolixes dès que l'on aborde le sujet. Toutes les grandes surfaces sont touchées par le phénomène. Plus ou moins gravement, semble-t-il. Mais allez savoir... De chiffres comptabilisant les vols, il n'y en a point. Souvent, on ne constate un larcin qu'à la condition d'attraper les voleurs. Et, parmi ceux-ci, les plus habiles sont ceux qu'on ne «coince» jamais, ou rarement, et qui emportent les marchandises de valeur.

On constate les pertes lors des inventaires. Mais les vols n'en sont de loin pas la seule cause. Les pertes dues aussi aux erreurs de comptabilisation, de classement, d'étiquetage, etc...

Impossible donc de déterminer la proportion réelle des larcins.

Le vol à l'étalage, c'est ce qu'on nomme, parmi les commerçants, la démarque inconnue. (Ch. O.)

● LIRE EN PAGE 17

Association Centre-Jura: une vision optimiste de l'avenir

L'assemblée générale de l'Association Centre-Jura se déroulera le 30 avril prochain aux Reussilles. Constituée en association en 1976, la région Centre-Jura regroupe 19 communes, soit neuf du canton de Berne et dix du canton de Neuchâtel. Elle a pour buts la défense des intérêts communs, économiques, sociaux, culturels et touristiques ainsi que la promotion du développement et de l'organisation de l'espace régional.

Il ressort du bilan tiré aujourd'hui que les meilleures perspectives peuvent être envisagées pour Centre-Jura, après quatre ans d'activités effectives. Ainsi, le phénomène de dépeuplement s'est considérablement ralenti. De nouveaux postes de travail ont pu être créés, ce qui a amené un nouvel élan dynamique à la région. Les collectivités publiques ont bien réalisé les investissements prévus dans le programme de développement de Centre-Jura puisque le volume global des réalisations atteint les 150 millions de francs. Enfin, les nouveaux programmes (1985-1989) totalisent près de 150 millions de francs.

C. D.

● LIRE EN PAGE 23

Délégués de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture Solidaires contre les excédents

Les délégués de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ont tenu hier à Auvernier leur assemblée de printemps. Le président, M. Roger Hummel, de La Chaux-de-Fonds, a été reconduit dans ses fonctions.

Le programme du centenaire de la Chambre a aussi été accepté. Il prévoit une grande exposition agricole à Colombier, en 1988. En outre, les agriculteurs neuchâtelois offriront une dizaine de génisses portantes, et deux taureaux au Sénégal. Une marque de solidarité envers le tiers monde.

Lors de la conférence de presse qui a précédé cette assemblée, divers problèmes ont été évoqués. Excédents laitiers, excédents carnés, excédents de vin... Les

agriculteurs et les viticulteurs doivent prendre sur eux ces problèmes, et s'unir pour les régler.

AO

● LIRE EN PAGE 21

Au Tribunal fédéral Débouté, l'homme au costume bleu

Le 23 août, le Tribunal correctionnel de Neuchâtel rendait son jugement dans l'affaire C. C. Homme à la réputation sans tache, enseignant sévère, officier, politicien, C. C. a été reconnu coupable d'attentats à la pudeur de plusieurs fillettes. Il n'avait pas été pris sur le fait. Mais le faisceau d'indices, 13 témoignages concordants avaient assis la conviction du tribunal. Le verdict: deux ans et demi de réclusion.

La Cour de cassation pénale, suite à un recours, avait confirmé ce jugement. Le condamné a poussé plus loin. Il a déposé deux recours devant le Tribunal fédéral. Un recours de droit pénal et un recours en nullité.

Le Tribunal fédéral vient de trancher. Les deux recours ont été déboutés.

A. O.

billet

«Ce film... une véritable enflure médiatique, mais... tout à fait jubilatoire!»
N'y allons pas par quatre chemins. Envie de répondre sans ambages à de telles révélations que l'emblématique combinatoire et complétive influe sur l'égotisme. Si, si... ça ne fait pas un pli. Une analyse conceptuelle en quelque sorte. Et quant de surcroît l'ambivalence stigmate la réceptivité... La rebufade est audacieuse, n'est-il pas?

d'autres inondent les ondes de leur savoir... Mais attention, réservé seulement à ceux qui ont servi quelque chose entre les deux oreilles. Comme l'autre soir sur une chaîne française.

Après ces bonnes paroles il faut tout de même souligner que la plénitude sclérose le reniement...

Les débats radiophoniques sont parfois pleins de surprises. Certains s'écourent parler,

CM



Q

quidam

Il faut avoir des nerfs solides pour diriger avec enthousiasme une fanfare de village, dont l'effectif est réduit à sa plus simple expression, et même souvent incomplet lors des répétitions.

Et pourtant, M. Paul Thomi, à 66 ans, dirige «L'Harmonie» des Geneveys-sur-Coffrane sans faillir depuis trente deux ans.

Né à Porrentruy, il a habité La Chaux-de-Fonds pendant une cinquantaine d'années, avant de venir s'établir aux Geneveys-sur-Coffrane pour des raisons professionnelles. Il va quitter le Val-de-Ruz pour revenir dans la Métropole horlogère habiter chez l'un de ses trois enfants. Mais il continuera à diriger «sa» fanfare.

Musicien aguerri, trompette militaire, il adore encore jouer du trombone en soliste. Il connaît remarquablement bien tout ce qui touche aux fanfares, et relève combien il est difficile de proposer des programmes musicaux plaisants à tout le monde. Il est également directeur de la Fanfare de La Ferrière.

M. Thomi ne s'est pas contenté de jouer ou de diriger, mais a composé et arrangé de nombreux morceaux pour fanfares. A la retraite depuis une année, il aime à se rendre à skis de fond dans son chalet à La Serrant où il songe encore et toujours à la musique... (ha - Photo Schneider)

B

bonne nouvelle

... pour les poissons

Et plus ceux d'avril! La pollution des deux grands lacs romands évolue positivement. Les chlorures et nitrates, en hausse constante, sont nettement en-dessous des seuils admissibles. Les métaux lourds aussi. Même s'ils s'accumulent dangereusement dans les boues des stations d'épuration. Quant aux phosphates, ils sont en stabilité, voire en léger recul.

Telles ont été les constatations de MM. Rapin, représentant de la Commission internationale pour la protection du Léman, et Liechti, chef du service de la protection de l'environnement dans notre canton. Ils étaient invités à une assemblée du comité romand de l'Institut suisse de la vie, à la fin du mois passé.

Les membres de ce comité insistent: ce n'est pas parce qu'on assiste à une certaine stabilisation de la situation qu'il faut relâcher les efforts d'épuration; au contraire, il faut les intensifier, particulièrement à la source. (ao)

S

sommaire

PISTE CYCLABLE ENTRE TRAVERS ET NOIRAIGUE. - Le dernier maillon.

PAGE 20

JURA - MIBA. - On upérise.

PAGE 25

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-18 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h. Expo «En terre jumelle», photos de Pierre Bohrer et dessins de Jean-Michel Jaquet.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h, expo collection d'œufs de Louis Nicoud.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve sur demande, sa-di, 10-12 h, 14-17 h. Expo photos-constructions de neige à La Chaux-de-Fonds.
 Galerie L'Echoppe: expo Jean-Pierre Rieder, «La thématique du nuage», 14-19 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo grands maîtres neuchâtelois.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h, 13 h 45-20 h. Expo Jean Huguenin, homme de théâtre.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, fermée jusqu'au 11 avril.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Patinoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h 45; me, 14-16 h 45; sa, 14-16 h 30; di, 15-17 h; ve-sa, 20 h 30-22 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h, me-je-ve, 10-21 h, di, 9-18 h.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
 Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, me 16-20 h, sa 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
 Ludothèque (Crêt-Vaillant 28): lu et je 15 h 30-17 h 30.
 Patinoire: me, ve, 9-17 h, 20-22 h, lu-ma-je-sa, 9-17 h, di, 9 h 30-17 h.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Breguet. Ensuite le numéro 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve, ☎ 31 20 19. Ma, me, je, 17-18 h 30 ☎ 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h, Café de la Place.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 heures.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.
 Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h 30.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

INDICE CHAUFFAGE

(exprimé en degrés-heures hebdomadaires)

Rens: Service cantonal de l'énergie ☎ 038/22.35.55

La Chaux-de-Fonds
 relevé du 24.03.86 2807 DH
 (rens: CRIEE, ☎ 039/21.11.15)

Le Locle
 relevé du 24.03.86 3603 DH
 (rens: SI, ☎ 039/31.63.63)

Neuchâtel et Littoral
 relevé du 24.03.86 2028 DH
 (rens: SI, ☎ 038/22.35.55)

Val-de-Ruz
 relevé du 24.03.86 2240 DH

Val-de-Travers
 relevé du 24.03.86 2366 DH

Neuchâtel

Centre de rencontre: ma, je, ve 16-18 h, 19 h 30-22 h, me, 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé jusqu'au 13 avril.
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h, ☎ 28 47 16.
 Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11. Bulletin d'enneigement répondeur automatique: ☎ 28 75 75.
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h, ma et ve, 15-18 h, me, 15-19 h.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
 Information allaitement: ☎ 23 34 15 ou (038) 33 53 95.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
 Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu-me-je-ve, 13 h 30-17 h 30, ma, je, 9-11 h 30.
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: ☎ 28 41 26.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence, dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.
 Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-tendue: ☎ 143. 20' d'attente.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Hôpital: ☎ 21 11 91.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coop 1, rue Neuve 9. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h, ☎ 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 h.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, ☎ 28 37 31.
 Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h, Ronde 21, ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 heures.
 Police secours: ☎ 117.
 Feu: ☎ 118.

CINÉMAS
 Corso: 20 h 45, Ginger et Fred.
 Eden: 15 h, 20 h 45, Trois hommes et un couffin; 18 h 30, Trois Suédoises en Haute-Bavière.
 Plaza: 17 h, 21 h, Bleu comme l'enfer; 15 h, 19 h, La Coccinelle à Monte-Carlo.
 Scala: 20 h 45, Highlander.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h, fermé ve après-midi et lu.
 Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
 Ambulance: ☎ 117.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me et sa 14-17 h. Expo «Sociétés de lecture et cabinets littéraires dans la principauté de Neuchâtel, 1760-1830».
 Plateau Libre: 22 h, Mambos et ses cuivres.
 Musée d'ethnographie: 10-12 h, 14-17 h.
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 heures.
 Musée d'histoire naturelle: fermé.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie du Faubourg: expo huiles de Zürcher, me-ve 14 h 30-18 h 30, sa-di 15-18 h.
 Galerie des Amis des Arts: expo peintures et bijoux de Moscatelli, 10-12 h, 14-17 h.
 Galerie Ditesheim: expo peintures de Gérard Schneider, 10-12 h, 14-18 h 30.
 Pharmacie d'office: Coop, Grand-Rue. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ (039) 28 70 08.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, ☎ 25 56 46.

CINÉMAS
 Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Le secret de la pyramide.
 Arcades: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Out of Africa.
 Bio: 15 h, 20 h 30, Trois hommes et un couffin; 18 h 30, Plenty.
 Palace: 18 h, 20 h, 22 h, Inspecteur Lavardain, 14 h 15, 16 h 15, Peter Pan.
 Rex: 15 h, 18 h 30, 21 h, Les deux super flics de Miami.
 Studio: 14 h 30, 18 h 45, 21 h, Highlander.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 h.
 Môtiers, Château: expo R. Schaller, 10-23 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
 Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
 Police cantonale: ☎ 61 14 23.
 Police (cas urgents): ☎ 117.
 Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
 Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Cartes de visite: Imprimerie Courvoisier SA

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
 Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
 Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
 Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier. La Main-tendue: ☎ 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h, ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
 Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
 Service du feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 41 25 66.
 Police municipale: ☎ 41 20 47.
 Ambulance: ☎ 42 11 22.
 Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111.
 Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary

Service du feu: No 118.
 Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
 Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
 Ludothèque: ma, je, 15-17 h.
 Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
 Feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 97 40 69.
 Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
 Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.
 Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
 Service du feu: ☎ 93 18 18.
 Police cantonale: ☎ 93 38 31.
 Police municipale: ☎ 93 33 03.
 Hôpital: ☎ 93 61 11.
 Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Soeur visitante: ☎ 93 14 88.
 Soeurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
 Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
 Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois, 15-17 h, salle école ménagère.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
 Préfecture: ☎ 51 11 81.
 Police cantonale: ☎ 51 11 07.
 Service du feu: No 118.
 Service ambulance: ☎ 51 22 44.
 Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
 Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h 30, L'année du dragon.
 Cinéma La Grange: 20 h 30, L'effrontée.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h, me, 16-20 h 30, ve, 14-18 h, sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital), lu au ve, 14-17 h 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h 30, ve, 15 h 30-20 h, sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
 Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h, ve, 15 h 30-18 h.
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h, ma, 11-21 h, sa, 9-19 h, di, 9-18 h.
 Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.
 Services industriels: ☎ 22 17 31.
 Service du feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 21 53 53.
 Police municipale: ☎ 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
 Pharmacie d'office: Cattin-Ville, ☎ 22 11 93.
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h 30, Chinatown.
 Cinéma Colisée: programme non reçu.
 Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): ma, 16-19 h, me, je, ve, 16-18 h, sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): ma, 16-19 h, me, 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h, ve, 16-18 h.
 Jardin botanique: 8-17 h, collection serre: 8-12 h, 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
 Service du feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 66 29 22.
 Police municipale: ☎ 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Erard, ☎ 66 10 44.
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Vol à l'étalage dans les grands magasins La démarque inconnue...

Impossible d'obtenir des chiffres concernant le vol à l'étalage. Les pertes dues à ce phénomène sont difficilement estimables. On n'attrape pas toujours les voleurs et très rarement les plus expérimentés, ceux qui emportent les objets de valeur...



Tous ces objets à portée de main: «A la limite de la provocation.» (Photo Impar-Gerber)

nes prises en flagrant délit sont des jeunes de moins de 18 ans.

Quant aux «représailles», les responsables de magasins interrogés sont unanimes pour affirmer qu'il n'y a pas de règle. Les décisions se prennent un peu à la tête du client. En règle générale, on ne dénonce pas le voleur à la justice pour un larcin de moins de 100 francs. Dans ce cas, presque tous les magasins s'arrangent en réclamant une indemnité de 50 francs, comme contribution aux frais occasionnés par la perte de temps et d'argent, les «frais administratifs».

Pour les enfants, on avertit en général les parents. Il est très rare qu'on les dénonce à la justice, sauf s'ils sont récidivistes. «L'important, c'est de récupérer la marchandise, dit un gérant. Parfois, on appelle la police, ça dépend du comportement de la personne».

PAR L'ODEUR ALLÉCHÉ...

Qu'est-ce qui pousse les gens à voler? Rarement le besoin, jamais même, si l'on en croit les gérants. Qui reconnaissent tous cependant la tentation que représente la marchandise de plus accessible, à portée de main des clients, une conséquence de la réduction des effectifs du personnel et de la tendance à transformer tous les magasins en self-service.

«La télévision aussi donne des idées aux gens, tous ces hold-up dans les supermarchés, qu'on voit dans les films, ça ne fait pas du bien...» Et la publicité non plus: «Ce qu'on ne peut acheter, on le vole».

Quant aux enfants, on admet en général qu'il ne s'agit pas de délinquance, mais d'une forme de sport, de jeu à la mode pour un temps. «D'ailleurs, les enfants pris en flagrant délit ne recommencent jamais, ou presque.»

CONTESTATION

Un directeur de l'Ecole secondaire confirme tout en rappelant que les vols se déroulent en dehors des heures d'école, donc ne sont pas sous sa responsabilité. A sa connaissance: «Il n'y a plus eu de plainte depuis une année au moins. C'est vrai qu'il y a deux ou trois ans, des élèves, en bande ou individuellement écumaient les magasins. C'était une mode, un dévouement, une forme de contestation contre la société, on se valorise en faisant quelque chose d'interdit. Ils se sont lassés après quelque temps, ce n'étaient pas des futurs délinquants.»

Pour le juge des mineurs, les enfants volent par bravade, par défi. Si une plainte est déposée pour un enfant ou adolescent non récidiviste, on se contente d'une réprimande.

Ch. O.

Freiner c'est trop dur

Hier, à 17 h. 15, un conducteur des Ponts-de-Martel, M. C. N., circulait Bd des Eplatures direction centre ville. A la hauteur de l'usine Cattin, il ne fut pas en mesure d'immobiliser son véhicule et heurta avec l'avant de celui-ci l'arrière de la moto pilotée par M. M. C. de La Chaux-de-Fonds, qui était à l'arrêt derrière une file d'autos. Dégâts.

Le dépôt de CISA et le Musée Grévin Dans la mare aux poissons

Pas sérieuse, la rubrique locale de hier, sinon qu'elle se plait sérieusement à la tradition du 1er avril. Deux gros appâts dans cette mare aux poissons.

Le dépôt secret de CISA, c'était du bluff, deux photos truquées à l'appui. Il n'y a pas plus de rails devant le tunnel désaffecté du Creux que de fûts à l'intérieur. Ils ont été ajoutés par les soins de notre photographe. Le dépôt caché pour les inflammables de CISA aurait soulagé peut-être la situation, mais au prix de nouveaux problèmes. Mieux vaut que ça reste une farce. Ce qui était vrai, par contre, est l'utilisation des lieux comme décharge. Toutes sortes d'objets rouillés jonchent l'entrée du tunnel.

Inventé pour la circonstance également, le Musée Grévin. Ils devaient agir comme gros poisson, pour donner au lecteur l'impression que le reste de la page n'était que description de faits réels. Aucune trace, donc, d'un tel musée. Mais l'idée peut séduire. Pourquoi ne pas figer l'histoire locale dans la cire? (pf)

«font payer les 50 francs de frais administratifs et qu'en plus ils dérangent la justice. Soit on fait sa propre justice, on fait payer ces frais, on en reste là et on se tait, soit on porte plainte. Mais cumuler les deux est inadmissible».

Quant aux causes de ces vols, «les gens cèdent souvent à une tentation. Que ce soit un vol ou un larcin, c'est grave de toute façon. Mais la tentation augmente sans cesse. Tout ces objets mis à portée de main, c'est à la limite de la provocation.» (Ch. O.)

grande surface a engagé des surveillants et les objets de valeur sont attachés à des chaînes.

Ailleurs, on a engagé une surveillante auxiliaire, qui a des horaires réguliers depuis quatre ou cinq ans. «Mais on commence à la connaître». Les vendeurs sont donc aussi vigilants. Un dernier enfin emploie des surveillants. «Ce n'est pas le rôle des vendeurs d'attraper les voleurs. Les employés ont une tâche différente, de dissuasion, leur présence joue un rôle préventif.»

Les vols les plus nombreux, selon un directeur de grande surface, sont commis par les personnes âgées et les enfants. «Ceux-là sont les moins habiles, donc ceux qu'on attrape le plus facilement. Mais les vols les plus importants, en valeur, sont probablement dus aux jeunes de 20 à 30 ans», qu'on attrape moins facilement. Pour un autre gérant: «On vole à tout âge et n'importe quoi, de la chaîne Hi-Fi à la plaque de chocolat». Un autre: «Les gamins barbotent un peu, mais ce sont surtout les dames qui dérobent des vêtements, des articles de parfumerie. Ou alors les jeunes qui s'intéressent aux disques, radios et livres. Ne pas oublier non plus les vols du personnel de vente, plus fréquents qu'on ne pourrait le penser». Pour un autre gérant, près de 30% environ des person-

Club des loisirs Programme d'avril

Le Club des loisirs fait connaître son programme du mois d'avril. Trois rendez-vous sont annoncés.

Samedi 5 avril à 14 h. 30 aura lieu au Théâtre de la ville la représentation de la comédie politique «Les Bâtards» par la troupe du Club littéraire de la SSEC.

Horizons lointains, jeudi 10 avril à 14 h. 30 avec les «Echanges culturels et scolaires avec le Ladakh», une causerie organisée dans la salle communale de la Maison du Peuple avec Mme S. Moser, l'urbaniste communale. La manifestation est illustrée d'un film.

Cinéma vendredi 25 avril à 15 h. avec la projection du cinéma Corso du film de Daniel Schmid «Il Bacio di Tosca».

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissance

Blum Camille-Laure, fille de Laurent Charles et de Fiorenza, née Ammann.

Promesses de mariage

Risler Jean-Bernard et Tynowski Sylvie.

«Elémentaire politesse»

Un juge chaux-de-fonnier confirme: les cas de vol à l'étalage dénoncés en justice sont nombreux: «A chaque audience du tribunal, il y en a un ou deux. Qu'un grand magasin porte plainte, je le comprends. Mais ce qui me déplaît, c'est que les plaignants ne se déplacent pas pour l'audience. Ils foutent en branle la justice et on ne les voit pas. Se présenter à l'audience serait pourtant la plus élémentaire des politesses».

Le juge se met encore plus en colère quand les grands magasins

Le gérant d'un grand magasin avance toutefois un chiffre. Si les pertes décelées lors de l'inventaire s'élèvent à 1% du chiffre d'affaires, il a «le sentiment» que un tiers de celles-ci sont dues au vol à l'étalage, les deux tiers restants constituant les «erreurs». «Des pertes considérables, en tout cas, sont à attribuer aux voleurs, même si elles ne sont pas chiffrables», dit ce gérant.

SURVEILLANCE

Quant aux méthodes pour se préserver de ce genre de rapines, elles diffèrent passablement selon les magasins. Ici, on compte sur les chefs de rayon et les vendeuses pour faire la surveillance. Et sur l'autosurveillance exercée par les clients, qui dénoncent spontanément les suspects. Un autre magasin a engagé un surveillant, qui vient chaque mois. Un Suisse alémanique, mais «ça pose des problèmes: quand il arrête quelqu'un, il faut traduire...!» Ici aussi, les chefs se promènent dans les rayons et interpellent le «client» après les caisses. Une

cela va se passer

Balade dans le Val Maggia

Le Centre de rencontre organise une balade dans le Val Maggia, au Tessin, pour les jeunes de 12 à 14 ans, du 7 au 11 avril. Quelques places sont encore disponibles. Les jeunes intéressés sont priés de s'inscrire auprès du Centre de rencontre ☉ (28 47 16) aujourd'hui encore.

(Imp)

NAISSANCE

Geneviève et Philippe ont la joie d'annoncer la naissance de

FRÉDÉRIC

le 1er avril 1986 à la Maternité de l'Hôpital

Jacob-Brandt 57
2300 La Chaux-de-Fonds

8139

Futurs cafetiers et restaurateurs Le certificat pour 38 candidats



De gauche à droite, Nadine Allemann, Tiziana Scheggia, seule à obtenir la mention, avec la note de 5,76, et Sarah Schweizer. (Photo rm)

Au terme de dix semaines d'enseignement, quelque cinquante candidats au certificat de capacité de cafetiers et restaurateurs se sont présentés aux derniers examens qui se sont déroulés jeudi passé au restaurant «Le Britchon», à La Chaux-de-Fonds, sous la surveillance du Département de police de l'Etat de Neuchâtel, représenté par son premier secrétaire, M. Maurice Frairier, et sa plus proche collaboratrice, Mlle Michèle Morel.

Les experts, qui furent aussi les enseignants, ont été nombreux, parfois avec une certaine sévérité, à soumettre les candidats aux questions écrites d'abord, puis orales, pratiques enfin, pour déterminer de leur capacité d'exploiter un établissement public.

Vingt-six candidats qui se sont présentés aux examens complets ont obtenu leur certificat de cafetiers-restaurateurs, et dix autres, qui avaient précédemment subi un échec partiel, l'ont obtenu également, après s'être mieux familiarisés avec les obligations découlant des connaissances du droit et de la législation sur les établissements publics et les assurances, parfois sur la provenance des vins et des spiritueux, sur le commerce des denrées alimentaires ou sur les assurances sociales.

Il y a toujours une certaine ambiance de solennité, sinon soucieuse, lors de la proclamation des résultats qui se déroulent traditionnellement en présence de M. Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes neuchâteloises, accompagné de sa secrétaire, Mlle Anne-Marie Genin, puis c'est le dévouement, lorsque sont connus les lauréats, puis la mélancolie pour ceux qui ont échoué partiellement ou totalement, ce qui

les oblige à se présenter une nouvelle fois devant les experts.

LES LAURÉATS

Examens complets: 1. Tiziana Scheggia, La Chaux-de-Fonds, seule à obtenir la mention, avec la note de 5,76, suivie de Nadine Allemann, Neuchâtel, avec 5,69 et Sarah Schweizer, également avec la note de 5,69.

Puis suivent, dans l'ordre alphabétique: Nicole Amstutz, Neuchâtel; Enrico Angelisanti, Marin; Thierry Bandi, Baulmes; Jeannette Bonetti, Coffrane; Marina Bonfils, Neuchâtel; Jean-Pierre Chervet, Chaumont; Jean-Claude Chollet, La Chaux-de-Fonds; Eliette Dubois-Graf, La Chaux-de-Fonds; Emile Fluck, Le Col-des-Roches; Maryline Cordey, Renan; Jean-Luc Coulot, Peseux; Nicolas Greber, La Chaux-de-Fonds; Bernard Huguenin, Neuchâtel; Gabrielle Jacot, La Chaux-de-Fonds; Reto Juon, La Chaux-de-Fonds; Rémy Kohler, Gorgier; Christian Loda, Brot-Dessous; Daniel Lorenz, Saint-Blaise; Gilberte Luximon, Neuchâtel; Viviane Menzha, Peseux; Liliane Moscatelli, Neuchâtel; Christine Müller, Le Landeron; Esther Niederhauser, Marin; Mireille Osowiecki, Marin; Nasr Ouair, Neuchâtel; Martine Pasavanti, La Chaux-de-Fonds; Guy Schneider, Neuchâtel; Esmeralda Simone, Belfaux; Martine Trussel, La Chaux-du-Milieu; Konstantinos Tsaoussis, La Chaux-de-Fonds; Guy Vogelsang, Neuchâtel; Jean-Claude Wenk, Nods.

Examen pour établissements sans alcool: Josiane Guinand, Les Brenets.

Huit candidats ont subi un échec partiel dans une ou deux branches et ils devront se présenter à un nouvel examen en novembre prochain. (sp)

Au Tribunal de police

Lors de son audience de mercredi, le Tribunal de police, présidé par M. Claude Bourquin, assisté de Mme Christine Boss, greffière, a rendu les jugements suivants:

G. N. a été condamné par défaut à 6 jours d'emprisonnement, peine réputée subie par la détention préventive. Il paie 270 francs de frais, pour infraction LFSEE.

L. K. prévenue d'infraction au RE de la loi sur la taxe et la police des chiens, de mise en danger par des animaux et, de dommages à la propriété, est condamnée par défaut à payer 200 francs d'amende et 60 francs de frais.

P. C. pour détournement d'objets mis sous main de justice, infraction LCR et subsidiairement abus de confiance paie 400 francs d'amende, 130 francs de frais, le tout sera radié du casier judiciaire au terme de deux ans. Cette peine est complémentaire à celle infligée en mai 85. Les sursis accordés précédemment ne sont pas révoqués.

M.-F. M. pour vol est condamnée à trois jours d'emprisonnement avec sursis de deux ans. Elle paie 80 francs de frais.

B. P. est jugé par défaut. Il écope de

trois mois d'emprisonnement moins deux jours de détention préventive. Il paie 460 francs de frais, pour abus de confiance et escroquerie.

G. C. pour détournement d'objets mis sous main de justice est condamné à 15 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans. Il paie 60 francs de frais.

J. S. pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR fera 5 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans. Elle paie 50 francs d'amende et 200 francs de frais.

B. K. et H. F. tous deux pour vol sont condamnés à deux mois d'emprisonnement moins deux jours de détention préventive. Ils obtiennent un sursis de deux ans et paient 275 francs de frais chacun.

Un prévenu a été libéré, les frais mis à la charge de l'Etat. Une affaire a été renvoyée pour complément de preuves. Lecture de deux jugements sera donnée lors d'une prochaine audience. (Imp)

PUBLICITÉ

Contemporains 1951

Assemblée générale à l'Hôtel du Moulin

le 4 avril 1986 à 20 h.

Bienvenue aux nouveaux

8098

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Passage souterrain des Girardet

Avec... le printemps, les travaux ont repris

Bien que les conditions météorologiques de ce dernier week-end pascal auraient tendance à le faire oublier, le calendrier le prouve: c'est le printemps!

Epoque toujours favorable à la réouverture de chantiers et de travaux de génie civil. Beaucoup de pain sur la planche attendent notamment les Services industriels avec des réalisations, des améliorations ou des modifications du côté de la rue des Cardamines («L'Impartial» du 26 mars), de la zone industrielle et des Girardet où le passage souterrain pour piétons sera mis en service cette année.



En septembre 1985 les travaux de cette réalisation ont débuté, après que la commune eut cédé une petite parcelle de terrain. Les travaux de creusage entrepris sous cette voie à grand trafic, au

sud, ont nécessité un léger détournement de la circulation durant environ deux mois.

Les creusages ont été poursuivis, environ jusqu'à la moitié de la chaussée et

ont été interrompus en raison de l'hiver. Ils reprendront d'ici environ un mois, après que les SI aient fait procéder à des détournements de conduites d'eau et de gaz enfouies dans le trottoir nord de la rue des Girardet.

PAS DE DÉVIATION

Ce sont précisément ces travaux qui viennent de débiter. Ils ont été rendus nécessaires par la future construction à cet endroit des rampes d'accès nord de ce passage souterrain pour piétons.

Le tracé existant des conduites sera déplacé un peu plus au nord. Ceci aussi bien pour le gaz que pour l'eau. A cet effet le Conseil général, dans sa séance de février dernier avait accordé un crédit de 42.000 francs. Dans la même fouille quelques tubes vides pour des câbles électriques seront aussi posés.

Ces travaux de génie civil dureront trois semaines à un mois. Le moins long-temps possible, car l'Etat, maître d'œuvre du passage souterrain souhaité lui aussi achever cette réalisation dans les meilleurs délais.

Lesdits travaux ont permis de mettre à jour un puits situé au pied de l'entreprise Liengme SA, ce qui les rendra peut-être un peu plus délicats. Mais quoi qu'il en soit ils ne nécessiteront pas un nouveau détournement de circulation. En revanche, ceux de creusage de la partie nord de la chaussée qui suivront rendront peut-être cette mesure provisoire nécessaire. Elle sera prise en temps utile, compte tenu de l'évolution du chantier. (jcp)

Société d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie des Brenets 60 ans marqués par une exposition

Les membres de la Société d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie des Brenets étaient réunis dernièrement en assemblée générale annuelle, sous la présidence de Raymond Carrel.

Ces assises furent notamment l'occasion pour les membres présents de se remémorer les activités déployées lors de ce dernier exercice, avec la lecture du rapport présidentiel qui mentionne principalement la réussite de l'organisation de la première exposition aux Brenets. Elle aura marqué le soixantième anniversaire de la société. Le président a remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Une expérience que la société espère renouveler dans quelques années.

A l'ordre du jour aussi de cette assemblée: les rapports des caissiers, vérificateurs des comptes et des préposés avicole et cunicole. Ces différents rapports ont été acceptés par acclamations.

Les participants ont pris connaissance aussi des résultats que les petits animaux des éleveurs ont obtenus à l'Exposition cantonale neuchâteloise à Marin; des résultats qui comptent pour l'attribution des récompenses de la société. Voici ces résultats:

Lapins: Georges Pauli, tacheté anglais; Pierre Robert, tacheté anglais; Henri Girard, noir et feu; René Droxler, noir et feu; Raymond Car-

rel, renard suisse; Ulysse Reichen, lièvre; Louis Maillard, argenté de Champagne; Georges Robert, fauve de Bourgogne; Georges Tissot, bélière française.

Les Brenets se sont classés troisième des sociétés avec une moyenne de 94,750.

Volailles d'utilité: Georges Tissot, Barnewelder; Georges Tissot, Italienne perdrix; Pierre Robert, Italienne perdrix; Pierre Robert, Australorp; Jean-Daniel Tièche, Sussex herminée.

Volaille naine: Jean-Daniel Tièche, Hambourg pailletée.

Relevons aussi que Les Brenets ont obtenu le quatrième rang des sociétés.

Bien des membres ont participé aussi à plusieurs autres expositions avec succès. Le président Raymond Carrel a félicité tous ces éleveurs pour leurs bons résultats et leur participation à ces expositions.

Puis l'assemblée a réélu le comité pour un nouvel exercice, ainsi que les vérificateurs des comptes, en remerciant ces derniers du travail accompli.

Pas de démission, ni d'admission, mais le plaisir de fêter Henri Girard pour cinquante ans de sociétariat actif, et Georges Girard pour vingt-cinq ans.

Les participants se sont ensuite retrouvés pour partager une collation et le président a remercié tous ceux qui contribuent à la bonne marche de la société. (comm, Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 2 AU 8 AVRIL

Amis de la Nature, section Le Locle - Les Brenets. - Samedi 5 et dimanche 6, gardiennage: M. Bise.

CAS section Sommarcel. - Vendredi 4, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois-Rois. Vendredi 4 et samedi 5, Wildhorn avec l'O.J. Mardi 8, réunion des aînés à 18 h. au local. Gardiennage: MM. J. Boschi et D. Girardot.

CAS dames, sous-section «Roche-Claire». - Samedi 5, ski de piste aux Mosses (possibilité de faire du ski de fond). Tél. 31 64 46. Mercredi 9, assemblée mensuelle à la Fondation Sandoz; à 18 h. 30 comité et à 19 h. 30 assemblée avec séance d'audiovisuel et la collation. Club des loisirs. - Jeudi 3 à 14 h. 30 au Casino: «Albert Anker, peintre de la vie». Un film réalisé et présenté par le studio de M. G. de Tolochenaz. En complément: «Petit Tour de Suisse».

Contemporaines 1900. - Séance mensuelle mercredi 2 à 14 h. 30 au Cercle de l'Union.

Contemporaines 1903. - Mercredi 2 à 14 h. 30: rencontre au Café de la Place.

Contemporaines 1909. - Mardi 8, course aux Cluds. Rendez-vous place du Marché à 13 h. 30. Départ à 13 h. 45.

Contemporaines 1915. - Vendredi 4, assemblée dès 14 heures au Cercle de l'Union.

Contemporaines 1916. - Mercredi 2, assemblée à 14 h. 15 au Cercle de l'Union.

Contemporaines 1920. - Mercredi 9, rendez-vous à 11 heures devant la poste, rue Bournot: dîner aux Entente-deux-Monts. S'inscrire jusqu'au lundi 7 au soir. Tél. 31 30 66 ou 31 58 66.

Contemporaines 1924. - Jeudi 3 à 14 heures au Cercle de l'Union: match au loto. Apporter des quines.

Choeur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 7 pas de répétition. Reprise le lundi 14.

Philatelia. - Assemblée et échanges le lundi 7 à 20 h. 15 au local du Restaurant des Chasseurs.

Vélo-Club Edelweiss. - Nouveau local: Restaurant des Sports rue Jehan-Droz 15 (angle rue des Envers). Ce soir assemblée générale à 20 h. 30; comité à 20 h.

Sténographie Aimé Paris. - Entraînements tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

Basketball-Club. - Entraînement à la nouvelle halle de Beau-Site: 1re équipe masculine, lundi de 18 h. à 22 h. Ancienne halle de Beau-Site: juniors et débutants, jeudi de 18 h. à 20 h.

CADL (Club athlétique). - Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et jeudi de 18 h. à 19 h. pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h. à 20 h. pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h. 45 à 19 h. pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50 et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

Club d'échecs. - Tous les mercredis soirs à 19 h. 45 au Restaurant de la Croisette.

Club des lutteurs. - Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30, écoliers; 20 h. actifs, halle de Beau-Site.

Fanfare La Sociale. - Répétition tous les jeudis à 19 h. 45 au Cercle Ouvrier.

Gymnastique du 3^e âge. - Mardi matin au café de la Place de 9 h. à 10 h. Mardi après-midi au café de la Place de 14 h. à 15 h. et de 15 h. à 16 h. à la Maison de paroisse, Envers 34, de 14 h. à 15 h. et de 15 h. à 16 h.

Le Locle-Sports, Club haltérophile. - Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 h. à 12 h.

Le Nid, Société d'ornithologie. - Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h. 15, Restaurant Terminus.

Samouraï Judo-Club. - Lundi 18 h. à 19 h., moins de 8 ans; 19 h. à 20 h., écoliers; 20 h. à 22 h., adultes. Mercredi, 19 h. à 20 h., écoliers; 20 h. à 22 h., adultes. Jeudi, 18 h. 45 à 20 h., débutants; 20 h. à 22 h., demoiselles-dames.

Société canine, Le Locle. - Entraînement chaque samedi, dès 13 h. 30, à son chalet sur les Monts.

Société fédérale de gymnastique. Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 h. à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 h. à 22 h. (C. Huguenin, 31 50 59).

Féminine. - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

Dames. - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h. (Mme D. Huguenin, 31 50 59).

Pupilles. - Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 h. à 20 h. (F. Robert, 31 49 28). Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 19 h. à 20 h., débutants (F. Robert, 31 49 28); de 19 h. à 20 h. 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 20 h., ancienne halle de Beau-Site, groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64).

Pupillettes. - Lundi, halle des Jeanneret, de 18 h. à 19 h., petites pupillettes débutantes (Mme M.-C. Boiteux, 31 80 20, et Mlle N. Valmaseda, 31 84 94). Ancienne halle de Beau-Site, de 19 h. à 20 h., groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64). Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 20 h., groupe artistique (R. Dubois, 31 58 09, et Mme L. Hahn, 31 42 64). Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h., grandes pupillettes (Mlle S. Zbinden, 31 28 64); de 18 h. à 20 h., groupe athlétisme dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 h. à 10 h., groupe artistique. Président: J.-M. Maillard, tél. 31 57 24.

Société philatélique. - Hôtel des Trois Rois, 1er étage, 2e lundi de chaque mois: 20 h. 15 assemblée des sociétaires; dès 21 h. réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

Tennis de table. - Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 h. à 22 heures.

Dernier délai pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES.

Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

FRANCE FRONTIÈRE

Structure d'accueil des enfants à Villers-le-Lac

Une halte garderie ouverte pour les 0 à 6 ans

La commune de Villers-le-Lac, qui compte près de 4500 habitants, ne possédait aucun lieu d'accueil pour les très jeunes enfants. Cette lacune vient d'être comblée avec la création d'une halte-garderie qui peut chaque jour accueillir les enfants de la naissance à 6 ans permettant ainsi aux parents d'être «dépannés» occasionnellement, de s'aménager quelques heures de loisirs, de compléter à leur choix un autre mode de garde.

La halte-garderie est un endroit agréable où, de façon plus ou moins régulière, le jeune enfant vient passer quelques moments dans des locaux conçus pour lui, avec du matériel et des jeux correspondant à son âge. Il est accueilli par un personnel attentif et compétent.

La Municipalité de Villers a mis à la disposition de cette nouvelle structure les anciens locaux de la médecine du travail dans le bâtiment que l'Union Patronale a donné à la mairie.

Entièrement aménagés par les employés communaux, ces locaux comprennent deux grandes salles de jeu et une salle de repos, ainsi que deux pièces adaptées pour la toilettes des jeunes enfants.

Ce mode de garde possède une très grande souplesse et offre de nombreuses possibilités: aux mères qui désirent participer à des activités diverses, se



Vastes locaux de jeu bien éclairés; un jeune «pensionnaire» découvre les lieux. (photo rv)

rendre à des rendez-vous, faire des courses, faire du sport, ou bien aux parents ayant une activité professionnelle à temps partiel ou à ceux qui travaillent de nuit et désirent se reposer le matin...

EN PRATIQUE

La halte-garderie de Villers-le-Lac est ouverte chaque jour de 8 h. 15 à 11 h. 45 le matin et de 13 h. 15 à 17 h. 45 l'après-midi. L'encadrement des enfants a été confié à une sage-femme et à une auxiliaire de puériculture.

En ce qui concerne les tarifs, ils ont été étudiés pour permettre aux personnes de toutes les catégories sociales de faire appel à cette structure d'accueil des jeunes enfants.

L'ENFANT D'ABORD

La halte-garderie est pour le tout petit, le début de l'apprentissage de la vie en collectivité. Le temps passé là est à inclure dans son épanouissement et ne peut être considéré comme une «consigne». En affrontant, à la halte, le monde des choses et des hommes il pourra se mesurer, progressivement physiquement, intellectuellement et socialement avant d'aborder l'école, structure plus importante.

Comme pour tout établissement à caractère éducatif, il sera peut-être reproché à la halte-garderie de «coûter

cher». Il serait néanmoins dangereux de vouloir rentabiliser ce genre d'équipement et il doit être perçu comme un service rendu à la population et à la région qui entend jouer la carte du tourisme.

La halte-garderie de Villers, de par sa souplesse d'adaptation et de fonctionnement est une structure adaptée à la société actuelle et répond aux besoins du monde de la petite enfance. (rv)

NAISSANCE

JOHNNY
à la grande joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

MERYL

le 27 mars 1986

Patricia et Roger
NUSSBAUMER
Rue du Terre 4
Le Locle

LE LOCLE



La Société de Banque Suisse

a le plaisir de vous annoncer qu'elle a confié, dès avril 1986, la direction de sa succursale du Locle à:



Monsieur Francis-E. Favre

Licencié ès sciences économiques

Loclois de souche et de coeur, M. Francis-E. Favre est revenu au pays pour servir, à travers notre banque, sa ville et sa région, leurs habitants, leurs industries, leurs artisans et commerçants.

SBS Votre grande Banque locloise

Epargnez à la SBS Le Locle - Votre argent restera au Locle

net PRESSING cherche:
pour
La Chaux-de-Fonds
vendeuse responsable
pour Le Locle
employée atelier-magasin
☎ 039/31 53 53.

Fiduciaire cherche
apprentie de commerce
Ecole secondaire (classique-scientifique)
S'adresser:
Fiduciaire C. Jacot
Envers 47 2400 Le Locle
☎ 039/31 23 53/54

Mercedes 280 SLC
1978, Fr. 29 800.-
ou Fr. 701.- par mois.
☎ 037/62 11 41.

Mercedes 230 E
1984, 20 000 km.
Fr. 27 900.-
ou Fr. 656.- par mois.
☎ 037/62 11 41.

Super - Offre
Vidéo
avec télécommande I.R.
1 programme/14 jours
Fr. 990.-
Livraison gratuite

Video Centre Qureshi
Vidéo cassettes
Vidéo-TV-Hi-Fi
Place du Marché - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36

Entreprise du Locle
cherche:
menuisier
Faire offre sous
chiffre ES 50672 au
bureau de L'Impartial
du Locle.

A vendre
plants de:
**fraises
framboises
cassis
raisinets**
S'adresser à l'Ecole
cantonale d'agricul-
ture, 2053 Cernier,
☎ 038/53 21 12
(heures de bureau).

Lancia 2000 HPE
1982, Fr. 7 900.-
ou Fr. 185.-
par mois.
☎ 037/62 11 41.

Fiat Regata 100 S
1984, Fr. 9 800.-
ou Fr. 230.- par
mois.
☎ 037/62 11 41.

Demande à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs,
outillage, fournitures, layettes, éta-
blis, documentations sur l'horloge-
rie, (livre d'A. Chappuis).
Christophe Grimm, Neuchâtel
☎ 038/31 76 79

depuis 1969
vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NIUCHÂTEL
038.33.69.70

Pendule neuchâteloise
grande sonnerie,
signée Aimé Bil-
lon, ainsi qu'une
montre ancienne.
☎ 038/25 36 23.

À VENDRE
Yamaha 125 OTLC
modèle 1985,
rouge, 11 000 km.
Fr. 2 900.-
☎ 032/97 65 41.

L'annonce, reflet vivant du marché

Vous faut-il une nouvelle voiture? Achetez-la!
Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de Fr. _____

Mensualité désirée env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____ 3/E/393

Rue/No domicile _____ NPA/Lieu _____ né le _____ et depuis _____ ans _____

Employeur _____ Profession _____

Salaires mensuel Fr. _____ conjoint Fr. _____ depuis? _____

nombre _____ de enfants mineurs _____

Signature _____

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

DISCOUNT DU MARCHÉ

Laver mieux avec ZANKER

Machines à laver ZANKER 5023

Capacité 5 kg max
Vitesse d'essorage 800 t/min.
Touche économique

Prix catalogue: Fr. 1940.-
Demandez notre prix net

ZANKER c'est super!

Fornachon & Cie
Rue du Marché 4
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 33
2022 Bevaix
☎ 038/46 18 77

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 61

ANDRÉ BESSON

Julie la chance

Roman

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

Elle eut en ligne un représentant d'un grand quotidien régional qui, depuis l'agence de Lons-le-Saunier, lui demanda s'il était exact que son petit frère avait disparu? Sans doute avait-il été informé par un correspondant local, des recherches effectuées à Châteauneuve pendant l'après-midi. Encore sous le coup de l'émotion causée par l'enlèvement de Sylvain, événement dont elle se sentait de plus en plus responsable, la jeune fille faillit ne pas répondre à son interlocuteur. Depuis quinze jours, elle se repentait amèrement d'avoir trop parlé aux journalistes lors de son voyage à Paris. Elle avait compris, hélas! beaucoup trop tard, qu'en conservant l'anonymat dans cette affaire, elle aurait évité non

seulement bien des disputes familiales mais échappé aussi aux perturbations causées par les innombrables tapeurs qui n'avaient pas cessé de la harceler.

Elle s'appretait donc à raccrocher lorsque le journaliste lui fit une proposition qui lui sembla intéressante:

- Si ça peut faciliter les recherches, dit-il, nous sommes prêts à publier dès demain matin un portrait de votre petit frère. Pour cela il faudra nous fournir une photographie récente. M. Gilliéron passera la prendre d'ici une demi-heure.

Julie accepta cette offre et, en contrepartie, donna au reporter quelques renseignements sur les circonstances de la disparition de Sylvain. Vraisemblablement l'informateur du journaliste avait dû lui parler de l'éventualité d'un rapt lié au gain fabuleux du Loto car il posa la question à son interlocutrice. Celle-ci se garda bien de confirmer cette hypothèse.

Aussitôt après, la jeune fille monta dans sa chambre et alla feuilleter un album renfermant des photographies qu'elle avait prises elle-même avec son petit appareil au cours de l'été précédent. Son choix se fixa sur un cliché en assez gros plan représentant Sylvain dans la cour de la maison. Il avait un minois tout

rose, lumineux comme une fleur. Des cheveux d'or roux, un air confiant, heureux, émerveillé. Ses yeux étaient rieurs, transfigurés par le don de vie qu'il portait en soi.

Qui pouvait avoir assez de lâcheté pour s'être attaqué à cet innocent? Quel monstre serait assez cruel pour lui faire du mal?

Avant de redescendre, les larmes aux yeux, Julie couvrit de baisers, la photographie de l'enfant. Puis, tournée vers le petit crucifix orné d'un rameau de buis accroché à la tête de son lit, elle murmura cette prière:

- Mon Dieu! Je vous en supplie! Faites qu'on le retrouve! Qu'on le retrouve sain et sauf!

Paul Gilliéron, l'instituteur secrétaire de mairie, correspondant local du journal, l'attendait déjà dans la cuisine des grands-parents. Elle lui remit le portrait de son petit frère et il partit aussitôt à bord de sa voiture, porter le document à l'agence de Lons-le-Saunier.

Personne ne dina ce soir-là chez les Jeanne-rot. Chacun s'absorba dans des pensées moroses ou s'efforça de trouver une explication plausible à la disparition de Sylvain. Chacun essaya aussi de rassurer les autres, pour se rassurer soi-même.

La mère de Julie, accompagnée de ses deux autres enfants, vint vers vingt heures au domicile de ses beaux parents, laissant le père seul à la maison. Tous, à l'exception de Marcel, avaient pris conscience de l'importance du téléphone dans cette affaire. Si les prévisions de l'adjudant Maircare se réalisaient, c'est par cette voie que la situation évoluerait.

Une attente angoissée commença pour la famille. Les participants de cette étrange veillée, partagée entre le doute et l'espoir ne cessèrent de remâcher des bribes de souvenirs, de parler du petit disparu, de se culpabiliser aussi à son sujet.

- C'est vrai, dit le vieux vigneron en résumant leurs pensées, Marcel n'a pas tout à fait tort. On aurait dû mieux surveiller Sylvain. Ne pas le laisser sortir tout seul de la maison...

Il y eut deux communications entre vingt et vingt et une heures. La première fut celle des gendarmes de Voivans-Domblé qui demandèrent si les ravisseurs avaient appelé depuis leur départ? Julie ayant répondu négativement, on lui signala que la ligne était placée désormais sur table d'écoute par décision du Juge Villier chargé de l'enquête sur la disparition de son petit frère.

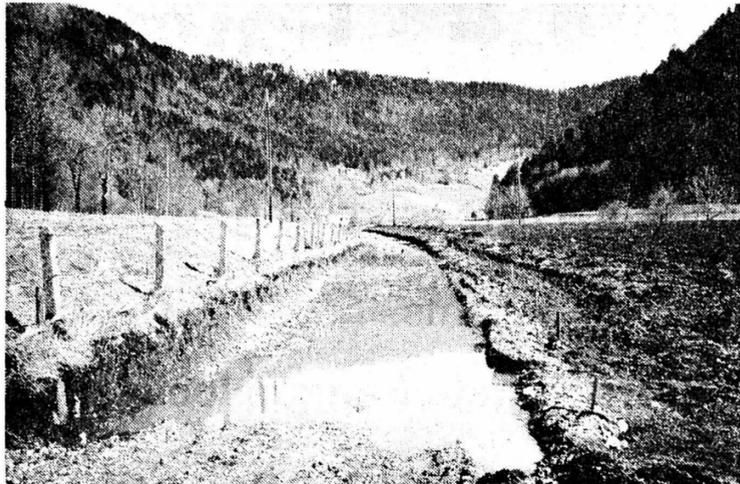
(à suivre)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Piste cyclable entre Travers et Noiraigue Le dernier maillon en chantier

Le 11 juin 1983, des politiciens sans cravate mais en cuissettes avaient inauguré la piste cyclable du Val-de-Travers: 20 kilomètres à vélo. Ce fut éprouvant, releva le conseiller d'Etat André Brandt qui ajouta, perfidement, surtout pour les freins. Il est vrai que le départ avait été donné aux Verrières et que, mis à part une petite grimpe dans la région des Bayards, l'inauguration se fit à la descente et sur le plat. Le peloton s'était arrêté à Travers. Il manquait en effet un bout de piste entre Sur-le-Vau et Noiraigue. Ce dernier maillon est actuellement en chantier.



Construction de la piste à Sur-le-Vau. Elle reliera Travers à Noiraigue et constituera le dernier maillon. (Impar-Charrère)

Depuis 15 ans, l'essor de la petite reine est étonnant. En 1970, on dénombrait 18.000 cycles dans le canton. Actuellement, plus de 30.000 Neuchâtelois font du vélo. C'est presque aussi bien qu'en 1950: 36.000 cycles immatriculés.

A l'achat d'une plaque, le pédaleur ne

se couvre pas seulement avec une assurance responsabilité civile, il verse un petit quelque chose à l'Etat qui a encaissé ainsi 1,5 million durant les années 1970 (172.000 francs en 1979). Sur cette somme, 1,1 million de francs lui sont revenus. De quoi financer les 336

kilomètres d'itinéraires cyclables du canton. Le peuple a voté le crédit nécessaire en mai 1980.

LES VERRIÈRES - BOUDRY

Au Val-de-Travers, trois pistes ont été réalisées. La première, une boucle, relie Fleurier, Buttes, La Côté-aux-Fées, Les Verrières et Saint-Sulpice. La seconde est tracée au bord de l'Areuse, entre Fleurier et Travers. Le dernier tronçon permettra, à partir de Sur-le-Vau, à la sortie est de Travers, de gagner Noiraigue et les gorges de l'Areuse où la piste est ouverte.

Ainsi, quand le chemin en chantier au sud du pont du Crêt-de-l'Anneau, entre la ligne de chemin de fer et la vieille Areuse, sera terminé, les cyclistes pourront-ils se rendre des Verrières à Boudry en empruntant des pistes qui leur sont réservées. Donc hors du trafic automobile. Mis à part les tracteurs et... les poussettes. En effet, certaines pistes cyclables sont envahies par les promeneurs. A tel point que la commune de Couvet reçut un jour une lettre de promeneurs demandant qu'on interdise le parcours des cyclistes sur ces chemins goudronnés...

JJC

BOVERESSE

Contre un arbre

Hier, à 4 h. 30, un conducteur de Lausanne, M. F. R., circulait sur la route principale de La Brévine à Fleurier. Peu avant le passage à niveau de Boveresse, sa voiture a quitté la route à droite pour s'immobiliser contre un arbre. Blessé, M. R. a été conduit par ambulance à l'Hôpital de Fleurier.

Incendie au cœur de Fleurier

Un incendie s'est déclaré hier soir à Fleurier dans un petit immeuble situé au cœur du village, avenue de la Gare 4a. Un voisin et les pompiers ont fort heureusement pu maîtriser le sinistre. Son extension, dans ce pâté de maisons, aurait pu avoir des conséquences plutôt dramatiques.

La maison se trouve derrière l'imposant immeuble qui abrite la Boucherie Pétremand et la Papeterie Hermann. Il est mitoyen avec l'immeuble de la rue des Moulins No 1 d'où nous écrivons ces lignes...

Un peu après 21 heures, la locataire, Mme Anette Sandoz, est arri-

vée en trombe chez son propriétaire, Eric Pétremand:

- Ça brûle chez moi!

Armé d'un extincteur, il s'est rué dans la maison où les flammes ravageaient une pièce remplie de matières combustibles (papiers, vêtements, plastique). Eric Pétremand a pu calmer le sinistre, alors que les pompiers de Fleurier et ceux du Centre de secours de Couvet arrivaient à toute allure sur les lieux.

Une lance a été mise en action; deux sapeurs, portant des masques à oxygène ont pénétré dans la pièce remplie de fumée. Le sinistre a fait long feu. Au grand soulagement des voisins les plus proches... (jje)

Demande de crédit à Noiraigue Pour le rachat des abattoirs

Les anciens abattoirs de la commune de Noiraigue sont à vendre. Avec le terrain, ils appartiennent au Département des finances de l'Etat de Neuchâtel qui les offre à la commune. Prix: 13.000 francs. L'exécutif n'a pas dit non. Le législatif devra encore se prononcer.

Après de multiples séances, dont une avec les présidents des différentes commissions (feu, salubrité publique, travaux publics, services industriels et forêts), explique le Conseil communal, il est apparu que, pour les besoins futurs de nos différents services communaux, il n'y avait plus aucun bâtiment disponibles pour la commune à Noiraigue.

En outre, il est probable qu'à moyen terme le hangar à bois, situé à l'ouest du village, ne sera plus mis à disposition. Et puis, explique encore l'exécutif, il faut aussi songer à remettre le monoaxe du cantonnier.

La halle de gymnastique de Noiraigue, qui sert aussi de salle de spectacles et accueille des matchs au loto, a besoin de sérieuses réparations.

La liste est longue: chaises branlantes, portes et cadres cassés, serrures et poignées pliées, cendriers muraux à changer, appliques, luminaires et lampes de la rampe de scène à remplacer, ventilation à contrôler, peinture à retoucher.

Certains travaux, urgents, ont déjà été entrepris. La facture se montera à 4800 francs. Le Conseil général devra voter le crédit nécessaire dans sa séance du 11 avril prochain.

Enfin, il s'agira encore d'adapter le règlement de la commune, datant du 29 juin 1962, à la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques entrée en vigueur le 1er octobre 1985. Comme la législation cantonale prime sur la communale, le législatif n'aura pas à discuter mais seulement à adopter... JJC



Les abattoirs de Noiraigue, au bord de l'Areuse. (Photo Impar-Charrère)

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz Alcool au volant: très lourde peine

Il peut arriver à chacun, un jour ou l'autre, de se rendre coupable d'ivresse au volant, la limite du 0,8 pour mille étant très vite atteinte. Mais lorsque comme R. S. on passe pour la quatrième fois, en cinq ans, devant un tribunal pour cette raison, l'ivresse au volant finit par se traduire par des semaines d'emprisonnement.

La dernière infraction du prévenu n'est pas banale: après une longue soirée passée à boire, R. S. présentait le lendemain encore un taux d'alcoolémie de 1,91 pour mille à neuf heures du matin. Un collègue de travail, s'inquiétant de l'absence du prévenu, est pourtant venu frapper à sa porte, mais sans succès. En fait, R. S. sortait d'un profond sommeil.

En retard, il n'a pas hésité à prendre sa voiture et a même occasionné un accident en brûlant une priorité aux Hauts-Geneveys. Par le passé, R. S. a déjà fait l'objet de trois condamnations, toutes en rapport avec de l'alcool au volant, dont deux ont abouti à une condamnation ferme. A l'audience, l'avocat du prévenu a conclu à une réduction de la peine de 45 jours d'emprisonnement requise par le ministère public. Le tribunal ne l'a pas du tout entendu de cette oreille et est allé au-delà de la réquisition en condamnant R. S. à 50 jours d'emprisonnement ferme, 200 francs d'amende et 298 francs de frais.

AVIS TARDIF

A.-P. N. a-t-il, oui ou non, avisé spontanément la police après avoir fauché une signalisation routière? Lors d'une précédente audience les versions du prévenu et de la police se contredisaient, le premier certifiant qu'il avait informé les gendarmes

spontanément près de 10 heures après l'accident, les seconds affirmant que l'on avait dû intervenir auprès de l'épouse du prévenu. Celui-ci avait vigoureusement contesté ce point. Vérification a été faite, il en ressort qu'un gendarme a effectivement informé l'épouse du prévenu de son obligation d'avertir la police.

Le président a relevé que, quelles que soient les circonstances de l'avis à la police, celui-ci était tardif. La jurisprudence a précisé qu'une attente d'une à deux heures est déjà fautive. Retenant une vitesse inadaptée et la violation des devoirs en cas d'accident, le tribunal a condamné A.-P. N. à 400 francs d'amende et 113 francs de frais.

TAXES MILITAIRES

C.-H. Q. n'a pas payé sa taxe militaire pour 1984. Pour sa défense, le prévenu explique qu'il ne tient pas une comptabilité très ordonnée et qu'il paie ses impôts selon ses possibilités. Or, en 1985, le prévenu a déjà été condamné pour le même motif, il n'ignore donc pas les conséquences d'un non-paiement. Le tribunal a, dès lors, condamné C.-H. Q. à deux jours d'arrêts ferme et 35 francs de frais. En outre le sursis accordé en 1985 a été révoqué.

R. D. était renvoyé sous la même prévention, mais il n'a pas comparu. Par défaut il a été condamné également à deux jours d'arrêts ferme et 34 francs de frais. Un sursis accordé l'an passé a également été révoqué. (zn)

● Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était présidé par M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Didier Choulat, substitué au greffe.

Le Conseil général de Fontaines a siégé Le magot de la Société d'embellissement

Le Conseil général de Fontaines a siégé dernièrement en séance ordinaire, sous la présidence de M. Marcel Graf en présence de ses 15 membres et du Conseil communal. En ouverture, le président du législatif a souhaité la bienvenue à M. François Croset (rad) récemment proclamé élu conseiller général et qui siège pour la première fois. Avant de passer à l'ordre du jour, on a pris connaissance d'une lettre émanant de l'Association pour la culture, les loisirs et l'embellissement de Fontaines (ACLEF) dénonçant les procédés utilisés par les autorités pour s'octroyer une somme de 1.400 francs que convoitait l'Association.

Que s'est-il donc passé pour qu'on entende de la gauche à la droite, à l'encontre des autorités, les qualificatifs de magouille et dictature? L'ancienne Société d'embellissement, qui a cessé ses activités depuis des décennies, disposait d'un fonds de 1.400 francs, déposé dans la banque locale. L'ACLEF, qui convoitait cette somme, a modifié ses statuts afin de remplir les conditions pour l'obtention de cet argent. Les autorités ne voyant pas d'un bon œil cette démarche, on créa illico une nouvelle Société d'embellissement avec pour membres... les conseillers communaux et l'administratrice.

On put ainsi rapidement entrer en possession de la dite somme... dont on fit immédiatement don à la caisse communale pour des actions d'embellissement. La nouvelle société, créée pour la circonstance, fut aussitôt dissoute. Les autorités, qui ont agi à titre personnel, ont manifestement fait preuve d'opportunisme. Leurs démarches étant néanmoins légales, les qualificatifs employés

à leur encontre étaient exagérés et précipités... L'objet débattu donna encore l'occasion à M. Jean-Daniel Cornu de demander des nouvelles de ses deux motions concernant l'embellissement des fontaines (!) et la modification du règlement d'urbanisme.

SUPER BÉNÉFICE

Alors que le budget prévoyait un bénéfice de 25.500 francs, le résultat des comptes 1985 laisse apparaître un excédent de recettes de 197.890,30 permettant des amortissements supplémentaires pour 197.446,90 francs, et un virement aux comptes d'exercice clos de 443,40 francs. Cet excellent résultat est dû essentiellement à une rentrée fiscale plus importante que prévue (+ 122.000 francs) et à un coût de l'instruction publique moins élevé (-54.000 francs).

La lecture des comptes n'a suscité que peu de remarques et M. Roger Duvoisin, au nom de la commission des comptes, recommande au législatif de les accepter et d'en donner décharge au Conseil communal. Ce qui est fait à l'unanimité.

CONSENSUS

Le nombre de propositions étant égal aux postes à occuper, on procéda rapidement aux différentes nominations. Pour le bureau du Conseil général: président,

NOIRAIGUE

Rencontre œcuménique

A Noiraigue, le matin de Vendredi-Saint, le culte fut présidé par Marie-Louise Munger, diacre. Le soir, au temple, les fidèles des deux confessions se sont réunis. Lectures de M.-L. Munger puis, commentées alternativement par le pasteur Février et l'abbé Zenhausern, des diapositives retraçaient les étapes douloureuses de la Passion, soulignées à l'orgue par Georges Perrenoud.

La sainte cène et la communion eucharistique étaient offertes simultanément aux participants à cette cérémonie émouvante dont l'offrande sera attribuée au Dr Maggi. (jy)

Décès

COLOMBIER

M. Laurent Meier, 1961.

CERNIER

M. Paul Franc, 1914.

bravo à

M. Jean-Louis Brunner,
de Fontainemelon...

... qui vient d'être nommé par le Conseil fédéral au Conseil d'administration de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents (CNA) sise à Lucerne. M. Brunner est fondé de pouvoir et secrétaire patronal du groupe ETA à Fontainemelon. Il a été désigné dans sa nouvelle fonction en qualité de représentant des entreprises de toute l'industrie horlogère. (ha)

NAISSANCE

YONNI

a la grande joie d'annoncer
la naissance de sa sœur

MÉGANE
EMMY

le 30 mars 1986

Clinique des Forges

Martine et Roger
CHAPATTE-SALVISBERG
Forge 8
2054 Chézard

8076

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Tribunal de police de Neuchâtel Un chien qui manque... d'instruction

«Neggy» coûtera à sa patronne 100 francs d'amende, et une indemnité de dépens pour les voisins qui ont porté plainte. Le chien de la juge d'instruction a fait courir tout Wavre... et couler beaucoup d'encre. Il pourrait bien encore être la vedette d'un recours.

Dernier épisode d'une histoire de chien pas tout à fait banale, hier, devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Un batard qui avait participé calmement à la première audience, écoutant d'une oreille distraite les griefs qui lui étaient reprochés. Sa propriétaire, voisine des plaignants, juge d'instruction, devait répondre de diverses infractions pour les frasques de cet animal.

«Neggy» a mordu un enfant. Dans des circonstances particulières: il a défendu le fils de son propriétaire d'alors. Ce chien qui se baladait avec un peu tout le monde à Wavre, est devenu source de terreur. Les propriétaires ont voulu s'en défaire. Le chien s'était déjà choisi un nouveau maître, en la personne de Mlle B. O., qui n'a fait que l'accepter.

Après une plainte, et afin de calmer les esprits, Mlle B. O. a muni le chien d'une muselière. Il n'en a paru que plus terrifiant.

Lors des deux premières audiences, les témoignages se sont succédés. Surtout pour dénoncer «Neggy» la première fois. Neggy et ses amis, d'autres chiens de la propriété, qui ne semblent pas se comporter mieux. Mais qui ont un autre maître.

Lors de la deuxième audience, les employés de la propriété où vit Neggy sont venus témoigner en faveur du chien... et de sa propriétaire.

Hier, le président du tribunal, M. Nils Soerensen, a tranché. Il n'a pas retenu que le chien était hargneux. Il a attaqué un homme - président de la commune en l'occurrence - en vélomoteur, à l'intérieur de l'enceinte de la propriété du chien. Une autre attaque, sur la voie publique, n'a pas suffi à convaincre le

président de la tare de Neggy. Les employés l'ont décrit comme très gentil, l'ex-vétérinaire cantonal a écrit son excellent caractère.

AMENDE DE PRINCIPE

Le président a tout de même condamné la propriétaire à une amende de principe de 100 francs, établissant que l'errance pouvait être retenue dans la circonstance actuelle. En effet, selon le président, il ne suffit pas que quelqu'un soit à proximité du chien en liberté. Le temps de réaction peut être trop long, et le chien pourrait avoir attaqué quelqu'un. Sans que ce soit par mauvais

caractère, mais la panique du public vis-à-vis du chien peut entraîner un accident.

Un problème de droit avait été soulevé par le défenseur de la prévenue. Il affirmait que le règlement de police des chiens, fixé par le Conseil d'Etat, était infondé parce qu'il ne résultait d'aucune directive du Grand Conseil. M. Soerensen a estimé le règlement tout à fait fondé. Les directives générales sont contenues dans d'autres lois - protection de l'individu, de sa santé... - et n'ont pas besoin d'être encore précisées.

Ce dernier point pourrait soulever un recours. Surtout que la prévenue contestait déjà la qualité de plaignant à ses voisins.

Pour l'heure, la prévenue a été condamnée à payer une amende de principe de 100 francs. Reconnue coupable, elle devra aussi payer les frais de la cause, qui s'élèvent à 280 francs. Elle doit aussi verser une indemnité de dépens aux plaignants. A. O.

Poisson d'avril pour le théâtre Des œufs pas encore pondus

Si, en vous promenant hier à Neuchâtel, dans la zone piétonne, vous avez acheté un œuf teint au prix de 1 fr. 50, ou un œuf peint pour 50 centimes de mieux, vous vous êtes fait rouler. Par un petit plaisantin qui avait commencé sa journée de farce du bon œil, en parcourant L'Impartial. Et qui s'est dit qu'il n'y avait aucune raison de ne pas prolonger une plaisanterie qui lui paierait son café.

Pas de rubrique pascalle au Livre des records. Les œufs neuchâtelois vendus en faveur du théâtre ne sont pas encore pondus. Et la première pierre du théâtre pas encore posée. Malheureusement. Un premier avril, on pouvait bien rêver... AO

BOUDRY

Cyclomotoriste blessée

Lundi, à 20 h. 50, au guidon d'un cyclomoteur, Mlle M. Andrey, de Boudry, circulait sur la rue Verdonnet. Au carrefour avec la rue du Collège, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. B. B. de Boudry, qui circulait sur la rue du Collège en direction centre ville.

Blessée lors de la collision, Mlle Andrey a été transportée à l'Hôpital Poutalès par une voiture de passage.

Suite des informations neuchâteloises ► 27

Délégués de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture Solidaires contre les excédents

Lait, viande, vin en trop... des problèmes évoqués par les délégués de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, réunis hier à Auviernier. La solidarité est nécessaire pour résoudre le problème des excédents.

La Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) a organisé hier pour la première fois une conférence de presse avant l'assemblée de printemps des délégués. Mieux informer, pour être mieux compris... divers problèmes ont été abordés. Celui, grave, des excédents: lait, viande de bœuf, de porc, vin... Chacun doit y mettre du sien pour que le problème puisse se résoudre.

Le président de la CNAV, M. Roger Ummel, a parlé des préoccupations agricoles. «La vague de critiques, d'accusations et de remise en question dont est l'objet depuis une année l'agriculture suisse inquiète la CNAV», a-t-il affirmé, relativisant ensuite le coût de l'agriculture suisse au niveau fédéral.

M. Ummel a aussi évoqué la dégradation du revenu paysan. En 1985, par journée de travail normale, les entreprises de montagne sont de 64 fr. 50 inférieurs à une rétribution équitable. La différence est de 17 fr. 70 pour les exploitations de plaine. Pour 1986, les estimations sont encore à la baisse: 74 fr. pour la montagne, 34 pour la plaine. Un problème grave, qui explique les nouvelles propositions d'augmentation du prix du lait... et de la viande.

LABEL DE QUALITÉ

Le vice-président de la CNAV, M. André Gasser, a ensuite évoqué la situation viticole. Pas rose non plus, à cause des excédents toujours, une récolte qui dort dans les caves... et qui coûte. M. Gasser a aussi signalé que des dégustations ont déjà eu lieu pour l'octroi du label de qualité «La Gerle» aux grands vins du vignoble.

M. Walter Willener a ensuite dressé un bilan positif après 20 mois d'expérience pour la CNAV, qui a pris le 1er août 1984 le relais de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (SCHAV). M. Willener a aussi proposé quelques réflexions sur

l'avenir de la politique agricole, affirmant que les excédents «ne passaient plus»: «Il faut changer quelque chose au sein même de la profession agricole. (...) Nous devons agir nous-même au niveau de nos organisations pour mieux maîtriser la production. Pour mieux orienter la production face aux possibilités d'écoulement du marché, en responsabilisant davantage la profession face à sa production».

M. Jaggi, conseiller d'Etat, a aussi pris la parole. Il a notamment précisé qu'on ne pouvait encore rien dire sur une éventuelle pullulation de la population de campagnols. La sécheresse de 1985 a faussé les études à ce sujet.

CENTENAIRE

Enfin, la CNAV a présenté le programme de son centenaire, en 1988. Une plaquette commémorative sortira à fin juin 1988. M. Jacques Steudler, des Bayards, écrira une pièce de théâtre de tradition paysanne, qui sera interprétée par une troupe d'amateurs chaux-de-fonniers.

Une exportation de bétail aura lieu vers le Sénégal. Dix génisses portantes et deux taureaux prouveront que les agriculteurs neuchâtelois sont solidaires du tiers monde, même si les problèmes sont parfois inverses (excédents-pénurie). M. Stähli, ex-vétérinaire cantonal et M. Béguin ont visité l'école qui accueillera les bêtes et ont rendu compte de leurs observations, positives.

Une exposition agricole cantonale se déroulera à la mi-septembre 1988 sur Planeyse. Diverses manifestations sont prévues, et un cortège couronnera la manifestation.

Ces divers points ont été repris lors de l'assemblée de printemps qui a suivi la conférence de presse. Des élections ont aussi lieu. Le président de la CNAV, M. Roger Ummel, a été reconduit dans ses fonctions. A. O.



Vous savez ce que vous achetez.

Golf

Diversité, sobriété. La Golf existe en versions à essence, diesel ou turbo diesel, à catalyseur et automatique, y compris en superbe cabriolet et luxueuse Carat, ainsi qu'en GT et GTI sportives.

Golf: déjà pour fr. 13'650.-




2300 La Chaux-de-Fonds
Sporting-Garage-Carosserie
J.-F. Stich ☎ 039/26 44 26

2400 Le Locle, Garage A. Pandolfo & Cie ☎ 039/31 40 30

2333 La Ferrière, Garage du Jura ☎ 039/61 12 14

2877 Le Bémont, Garage du Bémont ☎ 039/51 17 15

2610 St-Imier, Garage Touring-Carosserie ☎ 039/41 41 71

VAG **VW. Une européenne.**

Produits Johnson & Johnson à des prix ABM!

Johnson's BABY BAIN 500 ml

6.50



NOUVEAU Serviettes humides pour bébé de Johnson

6.90



Johnson & Johnson Silhouettes

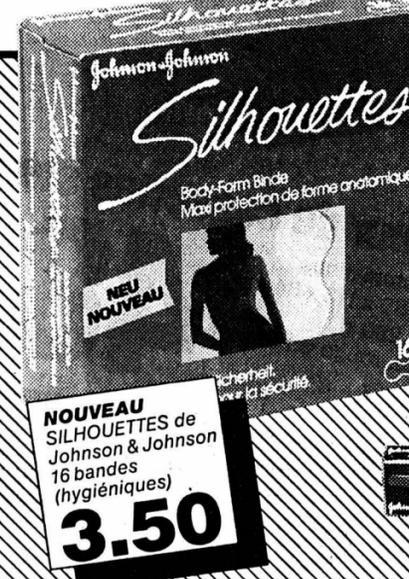
Body-Form Bindle

Maxi protection de forme anatomique

NEU NOUVEAU

NOUVEAU SILHOUETTES de Johnson & Johnson 16 bandes (hygiéniques)

3.50



Brosse à dents de Johnson & Johnson REACH medium

2.90

Brosse à dents REACH Junior

2.50



ABM spécial

Fil dentaire de Johnson & Johnson 50 m ciré / 50 m non ciré

4.20



ACT Eau dentaire au fluor de Johnson & Johnson 300 ml. menthe/cannelle

4.60

5-A-8604

La Toyota Camry 2000 Liftback GLi «Saloon»: un luxe inouï, pour à peine Fr. 19 990.-. Voyez, vous-même!

**Roule aussi
à l'essence
sans plomb!**

Nouveauté



La Camry est aussi livrable avec un catalyseur conforme aux normes US 83.

Dans le cas de la nouvelle Camry 2000 GLi, «Saloon» signifie: un confort et une richesse d'équipement exceptionnels, alliés à une rare perfection technique. Le tout, à un prix des plus avantageux pour une deux litres: à peine Fr. 19 990.-, en dépit d'une supériorité incontestable en matière de mécanique, d'économie, d'habitabilité et d'agencement. La nouvelle Camry 2000 GLi a assurément de quoi satisfaire les plus exigeants, eux-mêmes.

Perfection technique. La nouvelle Camry «Saloon» se place au sommet de la classe des deux litres: moteur transversal à 4 cylindres de 1994 cm³ et 77 kW (105 ch) DIN, arbre à cames en tête, rattrapage hydraulique du jeu des

soupapes, allumage transistorisé, sans rupteur, et injection entièrement électronique, commandée par microprocesseur; traction avant; suspension avant et arrière à roues indépendantes; boîte à 5 vitesses ou automatique à 4 rapports, dont un surmultiplié, et verrouillage de convertisseur.

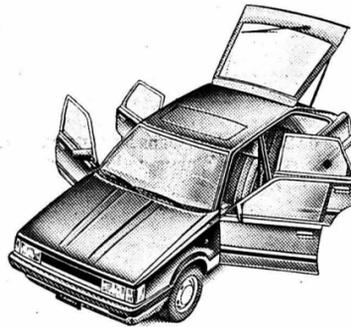
Performances élevées, consommation réduite. La Camry accélère de 0 à 100 km/h en à peine 11,5 secondes et ne consomme en moyenne (normes OGE) que 8,1 litres d'essence (sans plomb) aux 100 km. Aussi la nouvelle Camry 2000 GLi «Saloon» n'a-t-elle pas sa pareille, dans sa classe, en matière d'économie comme de conception technique.

Confort supérieur de «Saloon». La Camry est l'exemple même de la manière

dont Toyota lance des défis à l'ensemble de la branche automobile. Par exemple, par son incomparable habitabilité: 196 cm de longueur et 142 cm de largeur à l'intérieur de son habitacle à dossier de banquette rabattable en deux parties, qui rend le coffre extensible.

Equipement de première. «Saloon» signifie encore: radio à trois gammes d'ondes, décodeur pour informations routières et lecteur de cassettes, direction assistée, volant réglable en hauteur, siège de conduite à réglages multiples, lève-glace électriques, verrouillage central, essuie-lunette arrière à lave-glace électrique, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, pare-chocs de la couleur de la carrosserie et, en option, toit ouvrant électrique, muni de deux spots de lecture.

Toyota Camry 2000 GLi «Saloon», Fr. 19 990.-;
boîte automatique à 4 rapports, Fr. 1500.-; catalyseur, Fr. 1200.-.



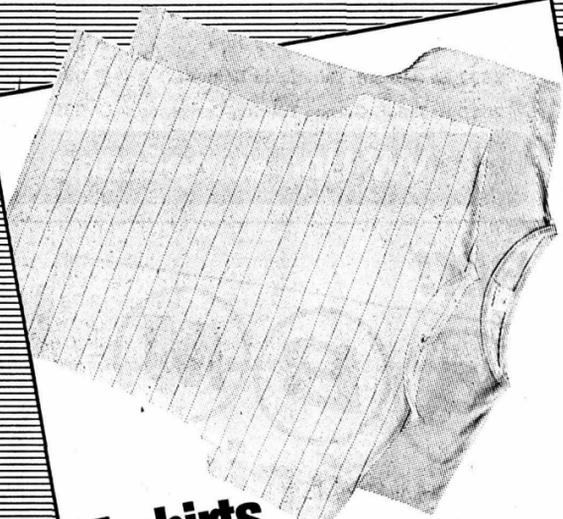
FINANCIEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TELEPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 - **La Chaux-de-Fonds:** Tarditi, Tél. 039/28 25 28 - **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20



T-shirts
pour enfants
pur coton, en jaune,
pink, turquoise ouvert
Gr. 116-176

2 pièces (1 rayé, 1 uni)

950

dans les MM et principaux libres-services



Lecteur de cassettes stéréo

arrêt automatique
format 85 x 113 x 34 cm
poids: 280 g
en bleu, rouge ou argent

48.-
(sans piles)

dans les grands Marchés MIGROS

Oui, à MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

Besoin d'argent

Prêt jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 heures, pour salarié, sans caution, discrétion absolue.

☎ 021/35 13 70, tous les jours, 24 heures sur 24.

MERCI, BEAU COUP !

j'ai vraiment fait une excellente affaire en achetant mon salon chez Graber, Serre 116, E.V.



9^{ème} Foire de
**BROCANTE &
d'ANTIQUITÉS**

Neuchâtel: 4 - 5 - 6 avril 1986
Halle d'exposition «PANESPO»

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Association Centre-Jura

Une vision optimiste de l'avenir

Un volume global de réalisation de 150 millions de francs pour la période de 1980 à 1984, un programme de quelque 550 millions de francs pour la période allant de 1985 à 1989, la région Centre-Jura roule pour vous, confiante en l'avenir.

Lors de son assemblée générale le 30 avril prochain aux Reussilles, l'Association Centre-Jura se prononcera sur un volumineux rapport faisant le bilan de la réalisation du programme de développement régional de 1980 à 1984, présentant les programmes d'investissements de la nouvelle période allant de 1985 à 1989 et établissant une planification financière des communes concernées dans les cantons de Neuchâtel et de Berne.

Ce rapport, sous le titre «Révision du programme de développement régional» est dû à la secrétaire régionale de l'association, l'économiste Sandra Schmid. Le groupe d'aménagement cantonal de Berne (GAC) a assuré l'élaboration des plans financiers des communes bernoises. Riche de 230 pages, ce rapport constituera un véritable outil de travail pour les 19 communes de la région Centre-Jura.

RALENTISSEMENT DU PHÉNOMÈNE DE DÉPEUPLEMENT

Après avoir connu une importante phase de dépression économique, la

région Centre-Jura voit aujourd'hui de nouveaux secteurs se développer dans des technologies de pointe. La population, qui a passé de 76.510 en 1960 à 68.160 en 1984, semble se stabiliser puisque dans certaines petites communes le nombre d'habitants est même en légère augmentation.

Le comité de l'Association Centre-Jura

Depuis 1984, l'Association Centre-Jura est présidée par M. Jean-Pierre Tritten, du Locle. Le comité se compose de huit membres représentant tous une des communes faisant partie de la région, soit Mme et MM. Thérèse Kiener, de Renan; Francis Loetscher, de Saint-Imier; Pierre-Alain Buchs, de La Chaux-de-Milieu; Jaemes Choffat, de Tramelan; Jean-Pierre Ferrari, de La Sagne; Paul-André Matthys, de Courtelary; Francis Matthey, de La Chaux-de-Fonds et Robert Schmid, de La Brévine. La secrétaire régionale de l'association est l'économiste Sandra Schmid. (cd)

Selon le rapport de l'association «on peut raisonnablement espérer que le phénomène de dépeuplement pourra être stabilisé et que le potentiel régional en matière de population active pourra être maintenu». Cet espoir se fonde sur les efforts de promotion économique déployés par les autorités communales, cantonales et fédérales.

Ainsi, dans le val de Saint-Imier, entre 1980 et 1985, une quinzaine de projets ont été soutenus par les services cantonaux de la promotion économique dans différents domaines. Ces projets ont permis la création et la consolidation de plus de 200 emplois. Dans les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, de nombreux efforts ont également été entrepris pour la création d'emplois et pour la diversification du tissu économique. Plusieurs entreprises nouvelles se sont déjà installées dans la région et plusieurs centaines d'emplois nouveaux ont été créés dans des secteurs très diversifiés.

Les entreprises locales ont également participé à ce développement en investissant dans de nouvelles technologies et en créant de nouveaux produits.

Enfin, grâce à la construction d'usines-relais, à La Chaux-de-Fonds et au Locle, en particulier, l'infrastructure industrielle d'accueil de la région est assurée et son attractivité augmentée. A relever aussi les efforts d'organisation

spatiales réalisés par les communes dans les domaines des équipements et le travail entrepris pour la mise en fonction de nouvelles zones industrielles.

LES VEDETTES: L'ÉNERGIE ET L'EAU

A fin 1985, la Confédération avait octroyé une aide financière au titre de la LIM à 41 demandes émanant des communes ou à des sociétés privées de la région. Le volume global des investissements réalisés avec une aide LIM atteignait 98,845 millions de francs. Les prêts LIM octroyés par la Confédération atteignaient la somme de 11.910 millions de francs. Quant à la participation des cantons de Berne et de Neuchâtel au titre «d'aide cantonale équivalente», elle s'élevait à 4,312 millions de francs.

A part les communes de Brot-Plamboz et des Planchettes, toutes les communes de Centre-Jura avaient sollicité l'aide de la LIM. Ce sont les investissements réalisés dans le domaine de l'approvisionnement en énergie et en eau ainsi que l'épuration des eaux qui ont le plus bénéficié de l'aide financière.

Le domaine «loisirs et sports» vient en deuxième position. Enfin, de manière générale, les communes ont réalisé en moyenne 49,3 pour cent des investissements prévus, soit près de la moitié des projets inscrits dans le programme détaillé.

Pour les cinq prochaines années, les communes de la région ont prévu des investissements beaucoup plus nombreux encore que la première fois; puisqu'ils totalisent 550 millions de francs.

C. D.

Vers la création d'un fonds régional

Lors de sa dernière assemblée en avril dernier à La Sagne, l'Association Centre-Jura acceptait à l'unanimité le principe de la constitution d'un fonds régional d'un montant de 80.000 à 100.000 francs.

Le comité était chargé de mettre sur pied un règlement. Aux Reussilles, l'assemblée se prononcera sur ce règlement. Selon le projet proposé, le but du fonds sera de venir en aide aux 19 communes par une participation financière aux actions réalisées dans l'intérêt de la promotion régionale. Toutes les demandes dont le coût de l'investissement total sera inférieur à 80.000 francs seront examinées. A sa création, le fonds est doté d'un montant de 100.000 francs. Son alimentation se fera par une contribution annuelle éventuelle et par les remboursements des prêts octroyés. (cd)

Les couleurs jurassiennes au Rathaus de Berne

Le 25e vitrail, signe de bon augure



(Bélino B + N)

Comme tous les autres cantons suisses, le canton du Jura a désormais son vitrail dans la salle du Grand Conseil bernois. Ce vitrail, réalisé par l'artiste jurassien Camillo Huber a été inauguré mardi à Berne en présence de diverses personnalités politiques jurassiennes et bernoises.

Comme l'a rappelé Alfred Rentsch, président du Grand Conseil bernois dans son allocution, c'est en 1953, à l'occasion du 600e anniversaire de l'entrée du canton de Berne dans «l'alliance des Confédérés» que les 24 autres Etats de la Confédération ont offert des vitraux frappés de leur armoirie. Ces présents étaient destinés à remercier le canton de Berne pour sa coopération toujours empreinte de fraternité confédérale.

Les armoiries représentées sur le vitrail ont été dessinées par Paul Boesch de Berne en 1947 et «adoptées avec enthousiasme par tous les Jurassiens» comme l'a déclaré Jean-Marie Ory, président du Parlement jurassien. (ats)

Veillée pascalle et première communion à Renan



Nathalie Beer, Ewald Hohermuth, Nathalie Doudin, le pasteur J.-P. Birklé et Nathalie Comte. (Photo hh)

Pendant la semaine de Pâques, avec la participation des membres du Conseil de paroisse et des Femmes protestantes, plusieurs veillées de méditations et prières ont eu lieu à l'église et, jeudi, une veillée particulière a réuni beaucoup de monde.

Un groupe de jeunes des paroisses de Sonvilier et Renan a animé avec talent et enthousiasme «La passion», d'Adrian Snell. Chants, danses d'ensemble et récits, expression corporelle d'une très gracieuse jeune fille, tout cela sur la musique d'Adrian Snell par l'Orchestre philharmonique de Londres, avec, sur un

écran, des images tirées du film «Jésus de Nazareth»; une passion intensément vécue sur une musique extrêmement expressive.

Y participaient, bien sûr, des nouveaux communicants. Pour le village de Renan, cette année, les jeunes qui ont confirmé leur baptême le dimanche des Rameaux n'étaient que quatre. Trois jeunes filles qui, toutes, se prénomment Nathalie, et un jeune homme, Ewald. Un petit groupe très homogène, avec lequel le pasteur Birklé n'aura peut-être eu que des difficultés de prénoms. (hh)

Beaux succès

Des quatorze jeunes agriculteurs qui ont obtenu leur CFC lors de la manifestation de clôture de l'Ecole d'agriculture du Jura bernois, la meilleure moyenne était acquise par Francis Beer, de Renan, avec 5,85 et la deuxième par Jean-Pierre Reymond, de Renan également, avec 5,64. Ces jeunes gens ont fait deux ans d'apprentissage chez des agriculteurs puis deux semestres d'hiver à l'Ecole d'agriculture.

Il apparaît qu'ils sont partis d'un très bon pied dans le métier qu'ils ont choisi. Ils sont tous deux, bien sûr, fils d'agriculteur et nous les félicitons pour leurs brillants résultats. (hh)

TRAMELAN

Le feu dans un appartement

Eh non ce n'était pas un poisson d'avril lorsque les premiers secours étaient alarmés hier aux environs de 16 h. 30 pour se rendre à la Grand-Rue 108 où le feu avait pris dans un appartement. Il est fort probable que le feu s'est déclaré à la suite d'un court-circuit sur un appareil resté enclenché. Le locataire qui s'était absenté quelques instants aura eu la désagréable surprise de trouver son appartement rempli de fumée. Gardant son sang-froid il appela immédiatement les premiers secours qui en moins d'une demi-heure ont maîtrisé ce sinistre qui fait pour 25.000 francs de dégâts environ. En effet, si l'appartement a nettement souffert de la fumée, une chambre est entièrement à refaire et le mobilier est détruit, dont une installation d'informatique. Heureusement ce sinistre a pu rapidement être maîtrisé et grâce aux premiers secours le feu ne s'est pas propagé à l'appartement entier. (comm-vu)

Entre Bienne et Sonceboz Tonneau sans témoin

Entre Bienne et Sonceboz, à la sortie du tunnel No 7, un automobiliste de la région a perdu le contrôle de son véhicule; il a dérapé sur du gravillon, puis a touché le mur bordant la route sur le côté gauche et a fait un tonneau, pour s'immobiliser enfin un peu plus loin.

Pas de blessé, mais des dégâts pour 4000 francs.

Les automobilistes et le cyclomotoriste témoins de cet accident sont priés de s'annoncer à la police cantonale de Péry, ☎ (032) 96 13 55.

Suite des informations du Jura bernois

► 27

PUBLICITÉ

A voir absolument du 4 au 6 avril à Polyexpo

GRAND FESTIVAL VW-AUDI

GARAGE FIORUCCI & Cie
Votre agent pour le Haut-Vallon
VAG de Saint-Imier

Œuvre de la sœur visitante dans le Bas-Vallon de Saint-Imier

A nouvelle infirmière nouveau service

Les membres de l'Œuvre de la Sœur visitante des communes de Corgémont, Cortébert et Sonceboz étaient réunis en assemblée annuelle à Corgémont, sous la présidence de Mme Jacqueline Voisin.

Procès-verbal, comptes et budget, présentés respectivement par la secrétaire Mme Jacqueline Reusser et Louisa Huguenin ont été acceptés à l'unanimité par les participants.

Démission de l'infirmière. - Mme Ingeborg Laederach qui a rempli sa tâche bien au-delà de ses obligations durant dix années, a demandé à être libérée de son poste pour raisons de santé. C'est avec regret que les patients qui bénéficiaient de ses soins attentifs et de ses services apprendront cette démission.

Pour lui succéder, le comité a fait appel à Mlle Bernadette Devaux, Quart-Dessus 2, à Corgémont.

Mme Evelynne Tschannen, route de Pierre-Pertuis à Sonceboz, fonctionnera en qualité de remplaçante pendant les jours de congé et les vacances de la titulaire.

L'assemblée a donné son approbation à ces nominations.

S'exprimant au nom des autorités, M. Gilbert Leutwiler, vice-maire releva le dévouement exemplaire dont Mme Ingeborg Laederach a fait preuve pendant la décennie de son activité bienfaisante et appréciée. Il adressa également des paroles de bienvenue à la nouvelle élue à ce poste, ainsi qu'à sa remplaçante.

Rapport d'activité. - Le rapport d'activité de la présidente relève notamment le nombre important de visites effectuées par le personnel de service durant l'exercice écoulé.

Les visites faites par l'infirmière-visitante et sa remplaçante se répartissent ainsi:

titulaire, Corgémont: 2194, remplaçante 355; Cortébert 860-60; Sonceboz 1971-202, total 5025-617.

Le total de 5642 visites représente une augmentation de 745 par rapport à l'exercice 1984 et une moyenne journalière, dimanches compris, de 15,45 visites par jour.

Le comité. - Aucune démission n'étant enregistrée, le comité a été reconduit dans ses fonctions pour le nouvel exercice. Ce comité est constitué ainsi:

Présidente, Mme Jacqueline Voisin; vice-présidente, Mme Yvette Cattin; secrétaire, Mme Jacqueline Reusser; caissière, Mme Louisa Huguenin; représentant de la population de Sonceboz, M. Charles Broggi; représentante de la population de Cortébert, Mme Yvette Keller; représentante de la municipalité de Cortébert, Mme Käti Kobel; vérificateurs des comptes, MM. Daniel Overney et Pierre Neuenschwander.

Statuts approuvés. - Gérée jusqu'à présent selon des principes d'institutions sociales, l'Œuvre ne possédait pas de statuts. Il s'agissait de combler cette lacune. Désormais, c'est chose faite. Deux modifications sont intervenues par rapport à la situation antérieure: la dénomination ne sera plus Œuvre de la Sœur visitante, mais Œuvre de l'Infirmière-visitante et les contributions volontaires des personnes soutenant l'œuvre deviennent une cotisation annuelle, fixée à 20 francs par membre.

MOUTIER

Enfant blessé

Hier, à 12 h. 55, rue de Soleure, un enfant s'est fait renverser alors qu'il traversait la rue. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital de Moutier.



Soirée annuelle du FC Courtelary

La soirée annuelle du Football-Club Courtelary aura lieu samedi 5 avril 1986, dès 20 h. 15 à la halle de gymnastique. Deux sociétés du Vallon y collaboreront. Femina-Sports ouvrira la soirée avec une production gymnique de ses différentes sections. Suivra les Compagnons de la Tour qui interpréteront un impromptu de René de Obaldia «Le Cosmonaute agricole» pièce en un acte. Dès 22 h. l'orchestre Los Renaldos conduira la danse jusqu'au petit matin.



MERCREDI

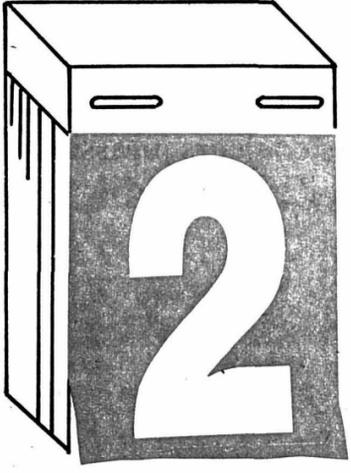
7.00 Reprise RSR 1. 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Nicole & Jacky. 10.30 Mercredi magazine avec Michèle Bussy. 12.15 Le coup de fil & activités villageoise avec Christian Eichenberger. 12.30 RSR - Midi-Première. 12.45 La Bonn'occace. 13.15 RSR, Effets divers. 14.05 Rediffusion de «De fil en aiguille» de mardi. 14.35 Musique aux 4 vents. 17.30 Le Théâtre de l'atelier, avec Michel Lilla. 18.00 RSR 1, journal et journal des sports. 18.30 Education, musique disco avec Olivier Voumard. 20.00 Rétro Parade, les grandes stars américaines du cinéma et de la chanson avec Laurent Diercksen. 21.00 Relais de RSR 1.

Plus que 2 jours avant notre **Festival**



à Polyexpo
La Chaux-de-Fonds

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 avril.



natural

USA 1986

La plus grande offre jamais faite pour l'Amérique !

Vols charter à prix avantageux (en partie avec rabais de famille et AVS)
Départ de Zurich en Jumbo B-747

- A ces conditions, les places sont limitées

New York dès Fr. **690.-**
Miami dès Fr. **1390.-**

San Francisco/Los Angeles dès Fr. **1350.-**
Vols de lignes à prix de groupes

- par ex. **New York/Washington/Boston** avec **Swissair/Panam/TWA** dès Fr. **925.-**

Voyages circulaires accompagnés

1 semaine à **New York** inclus vol et **Hôtel Penta** par pers. dès **Fr. 1240.-** (chambres doubles)

Prix d'hôtel fortement réduit

Offres attractives pour voyages à l'intérieur des USA/CANADA

- par ex. 30 jours vols illimités pour US\$ 349.-
- ou chaque étape de vols pour FrS 199.- (min. 3 trajets)

Location auto à prix avantageux

- par ex. 1 semaine avec km illimités à **US\$ 99.-** (petite voiture)

● Documentation détaillée et inscriptions: **natural**
51, avenue Léopold-Robert (entrée Daniel-JeanRichard)
Agence de voyage ☎ 039/23 94 24

Seul le **X** prêt **Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mises au concours

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours 2 postes d'

employés(es) d'administration

au bureau des contributions et à la Police des habitants.

Exigences: certificat fédéral de capacité d'employé de commerce ou titre officiel équivalent. Facilités de contact.

Pour le bureau des contributions, intérêt pour la gestion informatisée.

Pour la Police des habitants, connaissance de la langue allemande.

Traitement: classes 11-10-9, éventuellement 10-9-8, selon qualifications et expérience professionnelle.

Entrée en fonction: 1er juillet 1986 ou à convenir.

Offres manuscrites, avec curriculum vitae et copie de certificats, à: **Office du personnel, 23, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 11 avril 1986.**

Idi

Fribourg

Vendre est notre métier

convaincre chaque jour une clientèle fait partie de votre tempérament.

Vous recherchez des produits performants et renouvelables.

Notre gamme de **52 produits spécifiques** vous rassurera.

Notre **formation** sera complète sur 2 mois.

Notre **ambiance** de travail et notre **assistance** des vendeurs sont réels.

Vous bénéficiez des avantages sociaux d'un groupe important.

Vous **visitez** l'industrie, la construction, le génie civil, les garages, les transporteurs, les collectivités, les hôtels-restaurants, les artisans.

Vous **vendrez** chaque jour en faisant des **démonstrations** percutantes.

En fonction de vos résultats votre **rémunération** sera très **motivante**.

Vos frais professionnels seront remboursés.

Secteur canton de **Neuchâtel**.

Voiture personnelle indispensable.

Nationalité suisse ou permis C.

Pour un premier contact téléphonez à **M. FAURE, Société RDI Novotel de Thielle,**
☎ 038/33 57 57,
le mardi 1er avril de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30 et le mercredi 2 avril de 8 h à 12 h 30.

PONCTUALITÉ GARANTIE:



LA NOUVELLE RITMO 100 S.

Ponctuel: son moteur 1,6 litre de 105 ch DIN.
Impressionnante: sa carrosserie restylisée.
Galants: ses cinq sièges et son confort intégral.

Agence officielle: Garage de la Ronde 28 33 33
Agence locale: Garage Sporto 26 08 08
Agence locale: Garage du Versoix 28 69 88
Le Locle: Garage de la Jaluse 31 10 50
Le Locle: Garage Eyra 31 70 67
Les Breuleux: Garage du Collège 54 11 64

FIAT

Fust

Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

On achète les congélateurs de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust les plus bas

d.ex. **NOVAMATIC** TF 130
104 litres, congélation rapide indication de la température charnière réversible

448.- Location 25.-/ms. Livraison gratuite.
Congélateur-bahut Novamatic 201 litres dès **Fr. 595.-**

- grand rabais à l'emporter
- appareils d'exposition avec un rabais super
- garantie allant jusqu'à 10 ans
- Nous réparons toutes les marques

Durée de location minimum 3 mois

20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

APPAREILS ELECTROMENAGERS **CUISINES + SALLES DE BAINS**

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Je cherche

jeune fille

pour garder un enfant de 7 mois.

Se présenter: Mme Sulejmani, Charrière 87a (6e étage), La Chaux-de-Fonds.



Caves de La Béroche, Saint-Aubin

Blanc 1985

un millésime qui tient ses promesses.
Venez le déguster.
En vente aux Caves de la Béroche Saint-Aubin.
☎ 038/55 11 89

Facturière

Nous désirons engager pour date à convenir, dame ou demoiselle, aimant les chiffres, désireuse de compléter notre petite équipe.

Une période de formation étant indispensable, seules les personnes réellement intéressées sont priées de faire leur offre écrite avec curriculum vitae à:

Albert Froidevaux & Fils SA, Promenade 2, 2300 La Chaux-de-Fonds

Désirez-vous

- une bonne situation
- une activité indépendante
- une excellente rétribution assurée ?

Nous vous proposons de devenir notre

conseillère en esthétique

Notre société est leader dans la distribution de produits cosmétiques suisses naturels.

Nous vous assurons une formation très performante selon les techniques les plus modernes.

Si vous êtes attirée par une activité très variée, avez une bonne présentation et possédez une voiture, n'hésitez pas à contacter notre directrice **Mlle Auberger** qui se fera un plaisir de vous renseigner au **021/23 58 51**

...les Naturelles...
COSMETIQUE SUISSE DE QUALITE

VALENTIN 34 **1004 LAUSANNE**

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME
ferait heures de ménage et de repassage.
☎ 039/23 37 27.

HOMME
Suisse, cherche emploi comme vendeur à plein temps ou mi-temps. Branche radio-TV-HiFi.
Faire offre sous chiffre NJ 7692 au bureau de L'Impartial.

JEUNE CHAUFFEUR
Permis B et C, ayant fait l'étranger, cherche place tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre LP 50676 au bureau de L'Impartial du Locle.

HOMME
cherche n'importe quel travail à mi-temps ou plein temps, toutes les offres seront étudiées avec soin.
Faire offre sous chiffre DS 7695 au bureau de L'Impartial.

ÉBÉNISTE QUALIFIÉ
frontalier, permis C, cherche emploi. Livraison de meubles, installations de cuisines, etc. A mi-temps ou à temps complet.
☎ 003381/43 58 38.

JEUNE FILLE
formation agricole et chevaux, cherche emploi, pour région Jura, Jura bernois, Jura neuchâtelois. Etudie toutes propositions.
Faire offres sous chiffre 93-30050 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2800 Delémont.

JEUNE CONTREMAÎTRE
cherche place stable. Cinq ans d'expérience dans la boîte de montre. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous chiffre CX 7794 au bureau de L'Impartial.

HOMME
cherche emploi comme magasinier, gestionnaire du stock, employé de bureau, facturation divers. A plein temps si possible. Libre tout de suite.
Faire offre sous chiffre WA 7693 au bureau de L'Impartial.

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Faire du Musée jurassien le Musée cantonal d'art et d'histoire ?

Depuis l'avènement du canton du Jura, les musées qui se trouvent sur son territoire sont en effervescence. Il faut y voir d'une part une conséquence du dynamisme des fonctionnaires responsables de ce secteur et d'autre part un renversement de tendance logique après les longues années de disette vécues sous le régime bernois. Celui-ci n'accordait en effet qu'un soutien très parcimonieux à ce type d'institutions qui vivaient et dépendaient du bon vouloir des communes et de quelques mécènes.

Les choses ont notablement changé depuis l'avènement du canton. Un musée lapidaire s'est créé à Saint-Ursanne, un musée rural aux Genevez, un conservateur cantonal des musées a été désigné, en la personne de M. Jean-Louis Rais, de Delémont.

PORRENTROY OU DELÉMONT

Depuis quelques mois, après la mise sur pied d'une commission cantonale des musées, les esprits s'agitent, avec le projet prêté aux autorités cantonales d'aménager un Musée des beaux-arts, pour mettre en valeur la collection d'œuvres d'art détenues par le canton et celle du Musée des beaux-arts de Moutier qui appartient au Club jurassien des arts. Une première controverse concerne le lieu d'implantation d'un tel musée. Sur le territoire cantonal, dit avec raison le Gouvernement, qui précise toutefois qu'on peut créer une fondation englobant le Club des arts de Moutier et qui permettrait de présenter les œuvres qu'il détient dans le Jura et celle du canton à Moutier. Dans la foulée, la ville de Porrentruy propose d'aménager l'Hôtel de Gléresse en Musée des beaux-arts, puisque les archives épiscopales vont bientôt le quitter.

D'autre part, malgré la démission de son président, le musée de Porrentruy

fait preuve d'un certain dynamisme. Il annonce pour cet été une exposition de l'artiste sculpteur-peintre bruntrutain Angi, à l'occasion de son demi-siècle. D'autres expositions ont été mises sur pied aussi par le Musée de Porrentruy.

Pour sa part, le Musée jurassien à Delémont souhaite obtenir de nouveaux locaux, soit dans les combles de l'immeuble que lui loue gratuitement la ville de Delémont, soit dans ceux du Château, que le propriétaire en soit l'Etat ou en reste la ville. Le conservateur Jean-Louis Rais est en outre d'avis que le Musée jurassien pourrait fort bien porter le titre enviable de «Musée d'art et d'histoire» qui présente mieux que «Musée jurassien» et qui correspondrait mieux aux riches collections d'art et d'histoire qu'il possède.

PAS DE QUERELLES DE CLOCHER

A notre sens, un tel changement d'appellation se justifie. Il ne lèse en rien la création d'un Musée des beaux-arts à Porrentruy. Il faut d'ailleurs relever que l'émulation qui se crée autour des musées doit trouver des prolongements concrets sans faire naître une quelconque rivalité entre les villes concernées. Pour la mise en valeur de son patrimoine, il convient de dépasser les querelles de clocher. Il est heureux de pouvoir dire que, à ce jour, et à quelques rares exceptions près, ces brouilles parfois mesquines ont pu être évitées. C'est toute la mise en valeur des riches collections que possède le canton et ses localités qui en tire profit, en définitive.

V. G.

Encouragement à la construction et à la propriété privée Le canton répond: mesures trop restrictives

En réponse à une consultation du Département fédéral de l'économie publique sur le projet de modification de l'ordonnance relative à la loi fédérale encourageant la construction et l'accès à la propriété de logements, le Gouvernement jurassien est d'accord sur le fond mais propose quelques mesures moins restrictives.

A la suite de la décision des Chambres de laisser à la Confédération la compétence en matière d'encouragement à la construction de logements, le Département fédéral de l'économie publique, vu les moyens mis à disposition qui ne suffisent pas à couvrir une demande en constante augmentation, se propose de modifier l'ordonnance du 30 novembre 1981.

Le projet de modification soumis à consultation a pour but principal de mieux cerner les objectifs et d'encourager la réalisation de projets d'utilisation ménagère des terrains agricoles et à bâtir, d'encourager la rénovation douce et l'utilisation rationnelle de constructions existantes et enfin de soutenir la construction de logements pour les groupes sociaux dont le marché ne prend pas suffisamment les besoins en considération.

A FONDS PERDUS

Dans sa réponse, le Gouvernement jurassien relève que la forme donnée aux dispositions d'application concernant les ayant-droit aux contributions a fond perdu sont par trop restrictives. Le Gouvernement jurassien invite les instances fédérales à revoir ce problème et leur soumet à cet effet, des propositions moins contraignantes. (rp ju-gybi)

Effort d'informations et de communication Délégué à l'information, confirmé

Tenant compte des expériences acquises depuis l'entrée en souveraineté de la République et canton du Jura, le Gouvernement a pris un certain nombre de décisions visant à améliorer la communication et l'information entre l'Etat et les citoyens du canton. En ce qui concerne l'ensemble des médias, le délégué à l'information et aux relations publiques a désormais qualité de porte-parole du Gouvernement.

La procédure de rédaction du communiqué sur les délibérations du Gouvernement a été simplifiée, le délégué en assume seul la responsabilité. Le délégué

est en outre chargé d'organiser chaque semaine, en principe le mercredi à 14 h., une réunion de presse sur les dites délibérations.

Le communiqué contient une devinette, qui est le délégué à l'information et aux relations publiques? Puisqu'il semble que chacun soit censé connaître son nom, rappelons tout de même qu'il s'agit de Charles-André Gunziger que l'on peut atteindre au service des relations publiques du canton du Jura, Morepont à Delémont. L'information passe parfois par des choses toutes simples. (gybi)

Théâtre de la SFG aux Breuleux

La troupe de théâtre de la SFG prépare activement ses représentations annuelles.

Au programme cette année, **La Soupière**, comédie en deux actes de Robert Lamoureux. Cette pièce fut créée à Paris, au Théâtre Edouard VII avec l'auteur et Françoise Rosay dans les principaux rôles.

«La Soupière», qui nécessite la présence de neuf actrices et acteurs sera donnée à la salle de spectacle le **vendredi 4 et samedi 5 avril à 20 h. 30.** (ac)

La Fanfare des Bois prépare son concert

La Fanfare des Bois prépare activement son concert annuel qui se déroulera à la halle de gymnastique le **samedi 12 avril dès 20 h. 15.**

Depuis plusieurs mois, musiciennes et musiciens préparent ce concert qui cette année sera très varié.

Au programme «Pro Memoria» de Silvano Fasolis, morceau composé en mémoire du coureur automobile Jo Siffert, «Chorus-Alleluia» de Haendel, «In Switzerland» fantaisie de Eric Ball. Les solos n'ont pas été oubliés et le public pourra entendre un solo de cornet avec Yvana Peruchini, un solo de bugle avec Marlyse Stoll et un solo de trombone avec Gabriel Cattin.

Pour ce concert annuel, tous les morceaux ont été offerts et la fanfare, un soutien apprécié en cette année de l'inauguration des nouveaux uniformes qui aura lieu les 20, 21 et 22 juin prochains. (jmb)



Le Noirmont: concert de la fanfare

Samedi 5 avril à 20 heures, à la Salle de spectacles, la Fanfare du Noirmont convie son fidèle public à assister à son **grand concert annuel.**

Depuis de nombreux mois, Marcel Gigandet et ses musiciens ne ménagent ni leur temps, ni leur peine pour présenter un programme de valeur dont un des points culminants devrait être l'interprétation du «Titanic», une fantaisie dramatique de Stephan Jaeggi dont les thèmes décrivent avec une étonnante réalité l'aventure du célèbre navire.

Une grande marche de concert «Pomp and Circumstance» permettra à chacun de démontrer à la fois sa technique et sa sensibilité. Relevons encore dans la première partie du concert un solo de trompette par Pascal Arnoux et une marche dirigée par le sous-directeur Ulrich Moser.

Dans la deuxième partie, la Fanfare du Noirmont, comme d'habitude fera preuve de fantaisie, d'inattendu, d'humour.

Le groupe de tambours se produira aussi avec ses moniteurs René Boillat et René Grossmann. Alors que le concert débutera par quelques mélodies à la flûte douce par les mini-cadets, Pascal Arnoux dirigera quant à lui les grands cadets pour l'interprétation de quelques morceaux.

La soirée se poursuivra par un bal emmené par l'orchestre «Les Vitamines». (z)

Incendie à Delémont 80.000 francs de dégâts

Hier à 9 h. 40, un incendie a éclaté à Delémont, rue de la Brasserie 2, dans un appartement situé au sixième étage d'un immeuble locatif, et occupé par Mlle B. R. et M. F. C.

Le feu s'est déclaré en l'absence du locataire, et l'intervention des pompiers de la ville a permis de maîtriser le sinistre.

Cet appartement est actuellement inhabitable et les locataires ont dû être relogés ailleurs.

Les dommages s'élèvent à 80.000 francs environ. Une négligence semble être à l'origine de ce sinistre. (gybi)

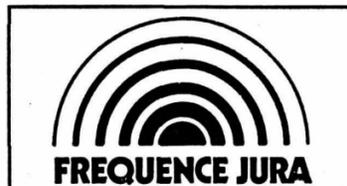
ALLE

Refus

Hier peu après 13 heures, suite à un refus de priorité, un camion et une voiture se sont télescopés dans le village de Alle. Une personne a été légèrement blessée.

Les dégâts s'élèvent à environ 15.000 francs. La police cantonale et la brigade des accidents ont procédé au constat.

Suite des informations jurassiennes



6.00 Info RSRI. 6.10 Info jurassienne. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref (A). 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.00 Info RSR. 9.05 Couleur 3. 11.00 Info en bref + promo du journal de midi. 11.05 L'apéro (Jardin extraordinaire). 12.15 Info jurassienne. 12.30 RSRI. 17.00 Couleur 3. 18.00 Info RSRI. 18.30 Info jurassienne. 18.45 Magazine. 19.15 En toute décontraction. 20.00 Info RSR. 20.05 Couleur 3. 21.30 Jazz/Esotérisme/Social. 22.30 Info RSRI. 0.00 Couleur 3.

Réponses aux questions écrites des députés Jura-Lait MIBA: on upérise

Mathilde Jolidon, députée pdc s'est inquiétée, lors d'une question écrite, du sort de la coopérative «Jura-Lait» qui est actuellement exploitée par la Fédération laitière du Nord-Ouest de la Suisse. Dans sa réponse, le Gouvernement informe qu'il n'a pas eu connaissance, à l'époque, des difficultés rencontrées par la société «Jura-Lait».

Dès qu'ils en ont eu connaissance, le Service de l'économie rurale et le bureau du développement économique se sont mis en rapport avec ladite société. Cette dernière n'a jamais sollicité ni conseils techniques, ni aide financière de l'Etat.

Le Gouvernement conclut que la société de laiterie de Delémont, qui groupe 30 producteurs, et une coopérative de droit privé qui a décidé, après examen approfondi de la situation, de renoncer à la production de lait pasteurisé. La convention passée avec la MIBA prévoit que la marque «Jura-Lait» sera désormais exploitée par la fédération et que la société pourra la reprendre au cas où la

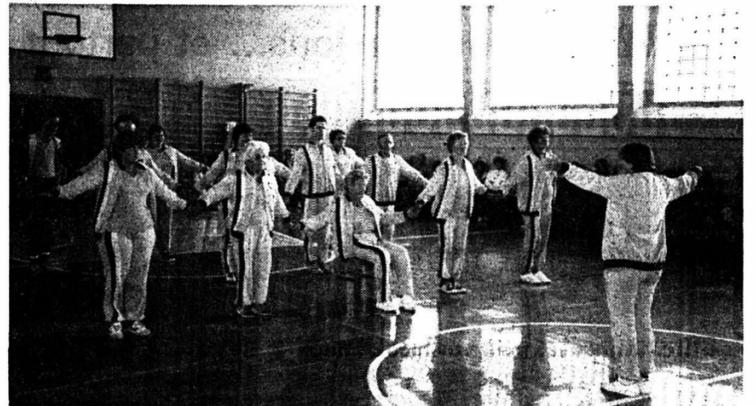
situation du marché viendrait à changer. Une autre question écrite, celle de Pierre Gueniat, député pop et progressistes a trait aux travaux dominicaux dans le bâtiment.

PERMIS DE TRAVAIL ET COMPENSATION

Dans sa réponse, le Gouvernement précise que le Service des arts et métiers et du travail a été sollicité pour traiter du travail de nuit et du dimanche pour les transformations d'un magasin de Delémont. Il a délivré les autorisations lorsqu'elles ont été sollicitées et qu'elles étaient justifiées. Il a en outre procédé à une dénonciation pénale parce que du travail dominical a été exécuté sans autorisation.

L'inspection du travail octroie les permis en précisant que les prescriptions de la loi sur le travail doivent être scrupuleusement respectées, à savoir, le versement d'un supplément de salaire de 50 pour cent et la compensation du travail du dimanche par un jour de congé dans la semaine qui suit. (gybi)

Assemblée annuelle au Noirmont Ça bouge à Sport handicap



Si les handicapés prennent une part de plus en plus active dans notre société, il faut en attribuer le mérite à certains groupuscules dont le dynamisme compense un peu le manque d'informations ou de relais par les grands organismes sociaux. C'est ainsi que Sport handicap tient une place d'importance au sein de la section Franches-Montagnes de l'ASI. Sport handicap a dressé le bilan de ses activités lors de sa dernière assemblée générale au Noirmont.

Pour Mme Marie-Madeleine Godat, du Cerneux-Godat, présidente du groupe, les handicapés ont une perception de leur environnement physique beaucoup plus affinée que nous qui évoluons naturellement. Cette emprise plus directe sur les choses explique leur enthousiasme à pratiquer un sport, manière d'acquiescer un rythme plus accéléré et d'augmenter ainsi leurs chances de vivre à peu près normalement dans notre société.

Cependant, de la conscience du corps à la pratique du sport, le processus est malheureusement souvent interrompu car peu de handicapés sont au courant des activités du groupe. Parmi celles-ci, il faut mentionner les soirées du mercredi de 20 à 22 heures à la halle du

Noirmont, avec de la gymnastique l'été et du tennis de table l'hiver. Ces soirées ont connu un succès constant. L'apport de ces activités n'est toutefois pas quantifiable, mais la participation à des courses et à des week-ends de ski de fond relève d'un enthousiasme remarquable comme nous avons pu le constater lors de la course populaire des Bois.

Pour Mme Henriette Gaume, du Noirmont, monitrice responsable, la mise à disposition de la piscine couverte du Centre cardio-vasculaire est un atout inespéré. En effet, tous les quinze jours le lundi soir, la direction du Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire, offre aux handicapés du groupe la possibilité de pratiquer un sport aquatique dans sa piscine chauffée à 30 degrés centigrade.

Quoi qu'il en soit, le bilan donné au Noirmont est encourageant malgré une précarité financière qui ne fait pas monter la caisse bien au-delà de 1000 francs. Aucune dette n'est cependant à déplorer. Plusieurs événements à venir sont à signaler, à commencer par la journée romande du 24 août, le pique-nique du 30 août et d'autres réjouissances comme celles de Noël, évidemment. (sp)

● Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Henriette Gaume, ☎ (039) 53 12 14.

Assemblée des tireurs du Noirmont

L'assemblée générale annuelle de la Société de tir Saint-Hubert, présidée par M. André Grossmann, a eu lieu au Café Montagnard. Pour 1986, les tirs obligatoires ont été fixés aux 24 mai et 9 août. Le match de district se déroulera sur la place du Noirmont le 23 août. En cours d'assemblée, le président devait donner ses souhaits quant à la marche de la société.

Après les souhaits de bienvenue, ce fut la lecture du protocole par M. Jean-Paul Gremaud, secrétaire-caissier, qui ne donna lieu à aucune remarque; on passa aux comptes de l'exercice écoulé, vérifiés par MM. Jean-Louis Lab et Jean-Louis Aubry, acceptés avec remerciements au caissier. On constate une petite diminution de fortune de 400 francs.

Dans son rapport, le président René Grossmann devait souhaiter ardemment une plus grande participation des membres à l'assemblée générale, chacun ayant été convoqué par l'envoi d'une feuille dans chaque ménage. «Une société de sport que l'on croit trop souvent obligatoire», dira encore le président. Que ce soit au niveau de la FTFM ou à

la Fédération SCJT, il est demandé, dans les diverses disciplines, l'inscription de groupes. Sur la place du Noirmont, il est même difficile de constituer un groupe. L'équipe ne pourra alors pas être classée, par manque de participants.

Point positif pour le président: «J'aimerais quand même me faire le porte-parole des personnes qui sont venues tant au tir cantonal qu'au Tir fédéral de Coire, et je pense ne pas faillir à leurs pensées, en disant combien ce sont de belles et amicales sorties, où règnent l'esprit de camaraderie et les joies du sport».

Pour le moniteur de tir M. Adrien Donzé, la saison pour les Jeunes tireurs a été bénéfique puisque ceux-ci ont gagné définitivement le challenge en compétition depuis cinq ans.

Cette année, le tir en campagne se déroulera aux Pommerats, les 23, 24 et 25 mai prochains. Pour les tirs à l'extérieur, les membres de la société peuvent se joindre en s'annonçant aux membres du comité qui eux participent tout au cours de l'année à plusieurs manifestations de tir! (z)

La nouvelle Mazda 626: Un luxe d'équipements.



4 ou 5 portes. 2 litres, carburateur ou injection. Direction assistée, verrouillage central, lève-glaces électriques, etc. 2 versions à catalyseur.

Venez l'essayer.

MAZDA

GARAGE DE L'AVENIR
 Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77
 VOTRE CONCESSIONNAIRE À
LA CHAUX-DE-FONDS

J'achète URGENT, je cherche appartement
 meubles, bibelots, horlogerie (le tout ancien).
 BALARIN antiquité-brocante Saint-Imier
 ☎ 039/41 10 20

3 pièces.
 Tél. 039/26 78 90.

Solution du mot mystère: Boston

CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
 La Chaux-de-Fonds: Serre 67 Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
 Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 à 19 heures.

SALLE DE CINÉMA à La Chaux-de-Fonds, engagerait et formerait un

projectionniste

à titre de remplaçant-opérateur pour quelques séances par semaine.

Travail auxiliaire.

Connaissances souhaitées: mécanique et électricité.

Ecrire sous chiffre RF 7647 au bureau de L'Impartial.



LE Look ciao

CIAO Superconfort mono, Fr. 1325.-
 CIAO Super mono, Fr. 1295.-
 CIAO Superconfort multi, Fr. 1410.-

Et un grand choix d'accessoires mode.
En vente chez:

2300 La Chaux-de-Fonds: S. Campoli, rue du Progrès 1, ☎ 039/28 73 04
 2300 La Chaux-de-Fonds: Vélo-Hall, C. Reusser, av. Léopold-Robert 114, ☎ 039/23 30 45
 2400 Le Locle, F. Paolasi, Crêt-Vaillant 4, ☎ 039/31 34 44

OBERWIL



Les descendants de feu Adolph et Lina Krebs-Berger;
 Les descendants de feu Carlo et Camilla Spreafico-Cavadini;
 Marie-Jeanne Delabays, à Oberwil,

ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Suzanne SPREAFICO-KREBS

leur très chère tante et parente, enlevée à leur affection le 28 mars 1986, à l'âge de 95 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

4104 OBERWIL, le 28 mars 1986.
 Hofmattstrasse 3.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église paroissiale de Chiasso le mercredi 2 avril 1986 à 13 h. 30, suivie de l'ensevelissement au cimetière de Chiasso.

On peut penser à la Croix-Rouge Suisse, Berne, ccp No 30-877-4 ou à Pro Senectute, Liestal, ccp 40-5834-8.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

8124

La famille et les parents de

Mademoiselle Yvonne MATHEY

font part de son décès survenu le 31 mars 1986 dans sa 88e année.

Le service religieux aura lieu au Centre funéraire de Montoie à Lausanne, le jeudi 3 avril 1986 à 9 heures et les honneurs à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

8033

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout!

HYDRO-CLIMAT

Hydro-Climat développe sur votre visage un authentique «microclimat» pour intensifier et prolonger l'hydratation de votre peau quand elle est exposée aux changements brusques de température et de climat.

ORLANE PARIS



Du mercredi 2 avril au samedi 5 avril

un cadeau vous sera offert lors de votre achat de produits

ORLANE



pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale
 SECTEUR COSMÉTIQUE

Avenue Léopold-Robert 57,
 ☎ 039/23 40 23-24,
 La Chaux-de-Fonds

Oréade

Girardin & Cie
 Fabrique de boîtes or et acier
 cherche

polisseurs acheveurs soudeurs

sur pièces soignées

Faire offre ou se présenter au bureau,
 Parc 25

A louer à Renan

garage

Fr. 60.- par mois, libre tout de suite.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Société des Forces Electriques de La Goule, Saint-Imier, ☎ 039/41 45 55.

A vendre à Saint-Imier

MAISON MITOYENNE FAMILIALE

7 pièces et dépendances.

Pour renseignements, écrire sous chiffre 93-31484 à ASSA, Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.



Dick Optique

Pour le bien-être de votre vue passez nous voir!!!
 Av. Léopold-Robert 64
 ☎ 039/23 68 33
 La Chaux-de-Fonds

7e Bourse-Exposition de cartes postales à Saint-Imier

Dimanche 6 avril 1986
 Buffet de la Gare
 9 h-12 h 13 h 30-17 h

Un rendez-vous pour de bonnes affaires!

Organisateur Société régionale de cartophilie, case postale 206, 2610 Saint-Imier.

CMT-Rickenbach SA
 cherche tout de suite

collaboratrice

Travail fin de décoration sur mouvements d'horlogerie soignée.

Bd. de la Liberté 59
 ☎ 23 61 21

LE BUREAU TECHNIQUE PIERRE BEURRET INGÉNIEUR CIVIL ET SES EMPLOYÉS

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Marguerite BOURQUIN-AUBERT

mère de Monsieur Willy Aubert
 collègue et responsable de son bureau de La Chaux-de-Fonds.

8078

LE SYNDICAT D'ÉLEVAGE CHEVALIN JURA NEUCHÂTELOIS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame William BOTTERON
 née Madeleine PERRET

épouse de son ancien dévoué caissier.

8041

ATELIER D'ARCHITECTURE PAUL-ANDRÉ NICOLET

La Chaux-du-Milieu

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Elisabeth COZONA

maman de son apprenti M. Jean-Pierre Gazareth.

50699

L'herbe sèche, la fleur tombe: mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement.
 Esaïe 40, v. 8.

Les présences
 Les messages
 Les fleurs
 Les dons
 Les prières

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre cher époux, papa, grand-papa et parent

MONSIEUR ERNEST ALLENBACH

Merci de votre amitié.
 Merci de nous avoir réconfortés.

MADAME LISETTE ALLENBACH-SUTER
 ses enfants, petits-enfants, et famille.

LES JOUX-DERRIÈRE, mars 1986.

7943

AVIS MORTUAIRES



Madame Claire Rollin-Dupré, à Bâle, ses enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame André Dupré, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Lucette Polster-Dupré, à Courtaman;
Mademoiselle Janine Dupré, à Villers-le-Lac,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Rose DUPRÉ

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui le dimanche de Pâques, à l'âge de 76 ans, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 mars 1986.
Arc-en-Ciel 24.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme André Dupré,
33bis, rue Fritz-Courvoisier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

5397

Aimez-vous les uns les autres,
comme je vous ai aimés.
Jean 15: 12.

Monsieur et Madame Bernard Grob-Perrin, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Jean-Claude Michelet-Grob, Murielle et Cédric,
à Haute-Nendaz;
Mademoiselle Isabelle Grob et son ami, Monsieur Olivier Grivel,
à Cornaux;
Madame Clotilde Grob, aux Ponts-de-Martel,

ainsi que les familles Rosselet, Girard, Bärtschi, parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite GROB-ROSSELET

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 87e année après quelques jours de maladie supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 mars 1986.

L'incinération aura lieu vendredi 4 avril.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Bassets 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

5391

LE FC SUPERGA

a le pénible devoir
de faire part du décès de

Monsieur Colagero MONASTRA

père de Monsieur Paolo Monastra
membre actif de la société.

8079

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

REMERCIEMENTS

La famille de

MONSIEUR IRÉNÉE BOVET

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

7944

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil la famille de

MONSIEUR BERNARD DUCOMMUN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, mars 1986.

7953

CANTON DE NEUCHÂTEL

Office du tourisme de Neuchâtel et environs La plus heureuse des villes heureuses

L'ADEN - Office du tourisme de Neuchâtel et environs tiendra son assemblée générale le 17 avril. Son rapport d'activité pour 1985 la montre comme la plus heureuse des (dix) villes heureuses dont elle fait partie. C'est elle qui a enregistré la plus grande progression du nombre de nuitées hôtelières. Juste avant La Chaux-de-Fonds.

L'année touristique 1985 a vu au niveau suisse une progression de 1,5% du nombre des nuitées. Un taux qui passe à 7,4% pour le canton, et 11,2% pour la ville de Neuchâtel. Un résultat qui peut être comparé à celui des neuf autres villes heureuses de Suisse que sont La Chaux-de-Fonds (+9,2%), Winterthur (+7,7%), Coire (+3,2%), Soleure (+2,9%), Bienne (+1,7%), Sion (+1,6%), Thounne (+0,3%), Baden (-5,4%), Fribourg (-6,8%).

Parallèlement, le temps moyen des nuitées par hôte a légèrement augmenté, de 1,7 à 1,9. Ces bons résultats obtenus sont aussi le fruit des efforts entrepris par les hôteliers eux-mêmes. Par contre l'ADEN déplore que l'offre des parahôtelières soit insuffisante. Elle prive la ville d'un apport intéressant de tourisme familial.

Dans son rapport d'activité, l'ADEN fait le tour des manifestations extérieures auxquelles il a participé, des diverses activités organisées en cours d'année. Le rapport précise que le succès du premier festival choral international de Neuchâtel a été tel que la version 1987 est en route.

L'ADEN insiste sur une vocation en plein expansion: «Neuchâtel - ville de congrès».

La nouvelle signalisation culturelle et touristique, mise en place récemment, est très appréciée.

Les quatre musées de la ville ont été visités par 18.666 visiteurs pour le Musée d'art et d'histoire, 18.000 pour celui d'ethnographie, 9200 pour celui d'histoire naturelle et 3000 pour le Musée d'archéologie.

Dans sa conclusion, le directeur de l'ADEN, M. Claude Delley, précise: «Quand bien même les difficultés financières de notre association ne sont pas définitivement surmontées, nous ferons preuve du même enthousiasme pour défendre la cause d'une ville et d'une région qui nous sont chères».

A. O.

JURA BERNOIS

Nouvelles assistantes médicales

A l'école Panorama de Bienne, 17 jeunes filles romandes des cantons Jura, Neuchâtel, Fribourg et Berne viennent d'obtenir leur diplôme d'assistante médicale reconnu par la Fédération des médecins suisses.

Elles ont réussi leur examen final se déroulant en présence d'experts de la Fédération. La moyenne de la classe se situe à 5,1.

Les heureuses candidates sont: Corinne Allemant de Bienne; Béatrice Bisesti de Courtételle; Sabine Burkhardt de Delémont; Cécile Curiger de Cornaux; Laurence Frésard du Noirmont; Laurence Gauthier de Lully; Béatrice Huguenin de Berne; Patricia Jorio de Bienne; Kornélia Lerch des Reussilles; Valérie Mängeat de Tavannes; Deborah Münger de Mont-Crosin; Manuela Nucifora de Bienne; Nathalie Pelletier de Neuchâtel; Magali Schmid de Bienne; Renate Steiner de Cortébert; Martine Viatte de Porrentruy; Véronique Wisser de Cœuve. (comm)

Centre d'accueil à Sundlauenen Le canton de Berne renonce

Le Conseil exécutif du canton de Berne renonce à aménager un Centre d'accueil de candidats à l'asile tamouls à l'hôtel «Bæren» à Sundlauenen. Il a pris cette décision en raison des circonstances particulières et des résistances rencontrées dans la population, bien qu'il ait maintenu dans une lettre adressée au Conseil communal de Beatenberg que la mise à disposition de places d'hébergement pour les candidats à l'asile reste une tâche que les villes ne peuvent assumer seules. (oid)

VIE POLITIQUE

Le Parti socialiste du Jura bernois Dans la bataille électorale

On nous communique:

Le parti socialiste du Jura bernois (PSJB) a entamé sa campagne électorale en vue des élections cantonales. Son programme s'articule autour de deux mots d'ordre: «Qualité de la vie pour tous» et «Pour un Jura bernois ouvert et dynamique».

En ce qui concerne le Conseil exécutif, le PSJB invite les électrices et les électeurs à sanctionner par un vote massif en faveur des trois conseillers d'Etat socialistes sortants l'arrogance des partis bourgeois et, singulièrement, du parti radical qui, profitant de la confusion provoquée par l'affaire des caisses noires, tente de réduire la représentation socialiste au gouvernement.

En ce qui concerne le Grand Conseil, le PSJB présente des candidates et des candidats compétents et dynamiques qui sauront défendre avec succès les salariés et les retraités et être d'efficaces porte-parole du Jura bernois. Le PSJB appelle les électrices et les électeurs à soutenir massivement ses listes.

Pour permettre aux citoyennes et aux citoyens de faire connaissance avec ses candidates et ses candidats, le PSJB organise les assemblées d'information suivantes.

Districte de Courtelary. - Tramelan, le 14 avril 1986, à 20 h., au Cercle Ouvrier. - Péry, le 16 avril 1986, à 20 h., au restaurant du Stand. - Renan, le 18 avril 1986, à 20 h., au restaurant de la Clef. - Saint-Imier, le 22 avril 1986, à 20 h., à la Maison du Peuple, avec les conseillers d'Etat, René Bärtschi et Kurt Meyer. (comm)

CANTON DU JURA

Carnet de deuil

LES BREULEUX. - C'est avec stupeur que la population des Breuleux apprenait le lundi de Pâques le décès subit survenu à l'Hôpital de district où il venait d'être transporté, de M. Fernand Viatte. M. Viatte avait été victime dans le courant de la semaine dernière d'un léger malaise rapidement surmonté, puisqu'il avait encore suivi les offices de la Semaine Sainte.

M. Fernand Viatte était né aux Breuleux en 1911. Il était le fils unique de M. et Mme Louis Viatte. Après avoir suivi ses classes dans son village, il avait fait un apprentissage d'horloger dans l'atelier de M. J. Willem. Après avoir travaillé dans l'entreprise J. Boillat, il avait terminé sa vie active au sein de la maison Longines à Saint-Imier.

Dès son mariage avec Mlle Fanchette Jobin en 1937, le jeune couple avait vu avec joie le cercle de famille s'agrandir de quatre filles. Celles-ci, aujourd'hui mariées, ont à leur tour donné 19 petits-enfants à leurs parents. Cinq arrière-petits-enfants sont venus depuis égayer la famille.

Très actif dans le domaine sportif, le défunt était membre fondateur du Ski-Club. Il avait fait partie de la Société de gymnastique, puis de la gym hommes, du Moto-Club, du Club alpin. Membre de la Société des sentiers du Doubs, on pouvait rencontrer M. Viatte, avec son sourire légendaire, parcourant les sentiers de cette rivière. A carnaval et pour le baïtchai, F. Viatte parcourait son village avec son accordéon. La confrérie du baïtchai l'avait d'ailleurs nommé président d'honneur.

D'un caractère doux et enjoué, M. Viatte pouvait compter sur un large cercle d'amis. Avec sa disparition, c'est une figure des plus sympathiques des Breuleux qui s'en va. Ses funérailles auront lieu jeudi 3 avril à l'église de sa paroisse. (ac)

REMERCIEMENT

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun et très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

MONSIEUR GIOVANNI DE ZORZI

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, soit par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LAUSANNE, avril 1986.

8130

Parents d'élèves de Porrentruy La communication

Une douzaine de personnes seulement ont participé mercredi soir à l'Assemblée de l'Association des parents d'élèves de Porrentruy et environs qui compte quelque 170 membres.

Le rapport d'activité démontre que les tâches de l'APEP sont nombreuses mais que le trop petit nombre de membres formant le comité empêche celui-ci de toutes les réaliser.

Il semble que bien des membres s'intéressent à l'APEP en se disant qu'elle pourrait un jour leur être utile, mais qu'ils n'en suivent pas les activités, tant qu'aucun problème ne se pose pour leurs enfants-élèves. Une campagne de sensibilisation devrait donc être menée par le comité restreint actuel.

La soirée a été marquée par des exposés de Mme Margot Lehmann, enseignante-psychologue, et de M. Michel Girardin, directeur de l'Institut pédagogique, au sujet de la communication entre les parents et les enseignants, et entre ceux-ci et les élèves.

Dans ces contacts, tous les partenaires ont souvent peur des autres. Ils nourrissent aussi des projets éducatifs différents, d'où de nombreux conflits d'appréciation.

Les enseignants souffrent en outre souvent de déformation professionnelle, comme celle d'avoir toujours raison avec leurs élèves et d'avoir du mal de composer avec les parents.

La propre histoire scolaire de ceux-ci influence aussi la nature de leur relation avec les enseignants. Il apparaît aussi que bien des locaux scolaires ne favorisent guère, voire pas du tout, la participation des parents à la vie de l'école, donc sont peu propices à la naissance d'un dialogue serein entre les parents et les enseignants. (vg)

Aux Bois Un centre polyvalent en forme de poisson

Vous êtes allés à la salle communale hier après-midi. Vous avez vainement cherché la maquette du nouveau centre. Vous ne vous êtes pourtant pas trompé de jour? Non. Excusez-nous, mais c'était un poisson d'avril.

Si l'idée d'une salle communale mieux adaptée et polyvalente est dans l'air, le projet n'est toutefois pas encore si avancé. Revenez peut-être l'année prochaine! (bt)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

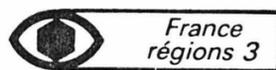
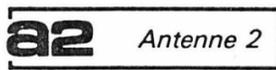
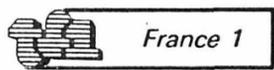
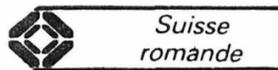
Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Orliab, Littérature. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Peignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Vovey, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arletaz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

mercredi

TELEVISION RADIO



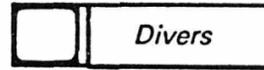
- 12.00 Midi-public
- 13.25 Rue Carnot
La déchirure.
- 13.50 Cinq filles à Paris
5^e épisode.
- 14.20 Un après-midi jeunesse
Quick et Flupke; Astro-
lab 22; La mouche de
mai, film; 3, 2, 1... con-
tact; Sherlock Holmes;
Petites annonces; Les lé-
gendes du monde.
- 17.00 L'ami Maupassant
Berthe.
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
- 18.10 Vert pomme
Les Shadocks; Ski rétro à
Verbier; Concours Vert
tige; Laurent au Salon de
l'auto.
- 18.35 Mille francs par semaine
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal

- 10.15 Antiope 1
- 10.45 Salut les petits loups
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 Vitamine
Invité: M. Scalia.
- 16.00 Jeunes et naïfs guerriers
Film de P. H. Hunt, avec
J. Adams, G. McLeery,
H. Crosby, etc.

- 6.45 Télématin
- 9.00 Récité A2
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Catherine
11^e épisode.
Garin voudrait que Ca-
therine lui pardonne sa
brutalité.
- 14.00 Mathieu l'astucieux
Film d'animation.
- 15.15 Récité A2
Les Schtroumpfs; Les
Poupiés; Tom Sawyer;
Flip bouc.
- 17.00 Terre des bêtes
- 17.30 Superplatine
- 18.00 Ma sorcière bien-aimée
Dernier épisode.
Le dodo de Macédoine.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
Sécurité: on vous force la
main.
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le petit Bouvard
illustré
- 20.00 Le journal
- 20.35 L'heure de vérité
Spécial nouveau gouver-
nement.
- 21.50 Moi... je
Stars des années 60; Sup-
porters; Les crades; El
Chichones; Moi, un roi.

- 17.02 Zorro
- 17.30 Edgar,
le détective cambrioleur
Soleil de minuit.
- 18.00 Télévision régionale
- 18.55 Croqu' soleil
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.15 Actualités régionales
- 19.35 L'homme au képi noir
Les hauts de Bancourel.
- 19.55 Les Entrechats
- 20.04 Jeux de 20 heures
- 20.35 Pollen
Francis Lalanne et Léo
Ferré en duo.
Avec D. Tell, H.-F. Thié-
faine, J.-F. Lalanne,
C. Verdi, D. Carnevalli
et l'orchestre Raoul Pe-
tite.
- 21.35 Thalassa
Trois mâts pour un es-
tuaire.
- 22.20 Soir 3

- 9.30 Tevideco
- 10.30 La casa rossa
- 11.30 Taxi
- 12.00 Pronto... chi gioca?
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Pronto... chi gioca?
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Premio Navicella
- 16.00 Il ladro di Venezia
- 17.00 TG 1-Flash
- 17.05 Magic!
- 18.00 TG 1-Cronache
- 18.30 Italia sera
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Football: Inter - Barcelone
- 22.15 Telegiornale
- 22.30 Professione: Pericolo
- 23.00 Incontro con il rock nuovo
romantico
- 24.00 TG 1-Notte



- 13.30 Tatort
- 15.00 Patinage artistique
- 16.00 Téléjournal
- 16.05 Buffalo Bill e gli Indiani
Film de R. Altman.
- 17.45 Buzz fizz quiz
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 TTT
- 21.30 Mercredi sport
Téléjournal

- 13.55 Bulletin - Télétexte
- 14.00 Les reprises
- 15.55 Pause
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Stichwort
- 17.00 Mikado
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Au royaume
des animaux sauvages
- 18.30 Karussell
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Die Traumfigur
Téléfilm canadien.
- 22.50 Point chaud
- 23.05 Sport
- 0.05 Bulletin de nuit

- 13.15 Vidéotexte
- 15.50 Téléjournal
- 16.00 Histoires de femmes
Johanna Hurni.
- 16.45 Die Spielbude
- 17.45 Téléjournal
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Die Grünstein-Variante
Téléfilm de B. Wicki.
- 22.00 Point chaud
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Susi
Film de M. Pflöglbar.
- 23.45 Téléjournal
- 23.50 Pensées pour la nuit

- 16.00 Informations
- 16.05 Schutzgeld
- 16.35 Tao Tao
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.50 Ein Heim für Tiere
Rikki.
- 19.00 Informations
- 19.30 Direct
- 20.15 ZDF-Magazine
- 21.00 Dynasty
La statue.
- 21.45 Journal du soir
- 22.05 Sans travail,
après l'apprentissage?
- 22.35 Football
- 0.05 Informations

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Zora la rousse
- 19.00 Journal du soir
- 19.25 Das Sandmännchen
Riggeli et Frederick.
- 19.30 Les reines de beauté
- 20.15 Itinéraire vers l'art
- 21.00 O.K. Nero
Film de M. Soldati.
- 22.30 L'art espagnol
Julio Gonzales.
- 23.15 JoHo -
Johannes Hoffmann

À PROPOS

Mandrin vu par Decaux

En écoutant Alain Decaux raconter la vie tumultueuse de Louis Mandrin, chef contrebandier, faux saunier, bandit de grand chemin pour se défendre, nous tombons dans l'insécurité des années 1750. La faiblesse du pouvoir permet les plus folles aventures, à partir de contrariétés personnelles. Pour le fameux Mandrin, ce fut l'échec d'une affaire commerciale, et les justes rigueurs de la justice à l'égard de ses frères criminels. Deux cents ans plus tard, la Sicile connaît le même phénomène avec Giuliano qui, après le meurtre d'un carabinier, sera entraîné dans une cascade d'autres crimes, auxquels la République italienne eut toutes les peines de mettre fin. Dans ces deux cas, très généralement connus depuis entrés dans la légende, la victoire des forces dites de l'ordre n'a été obtenue qu'au prix d'une trahison. D'un côté la police, lente, maladroite, mal-aimée, de l'autre un héros romantique, profitant de toutes les complicités populaires. On ne pardonne rien au pouvoir, on est plein d'indulgence pour les bandits, parce qu'ils osent s'attaquer aux puissants. Mandrin et ses hommes ridiculisaient les fermiers généraux, avides d'argent, Giuliano et sa bande luttaient à la fois contre les fonctionnaires gouvernementaux et la mafia.

Il y aurait une étude à faire sur les élans qui ont toujours poussé le bon peuple à se mettre du côté des proscrits, fussent-ils parfois de vulgaires criminels. C'est que chacun porte en soi une parcelle de la mémoire collective, pleine d'images où des fugitifs s'échappent de la galerie internationale des héros populaires. Un exemple suisse: Farinet! Voire Gavillet! Alain Decaux excelle à rétablir la réalité. Cette fois-ci, il a dit la vérité sur celui que Voltaire appelait «le plus magnanime des contrebandiers», roué vif à Valence le 26 mai 1755. Il avait trente ans. Narguant jusqu'au bout la justice du roi, il ne poussa ni cris ni même gémissements. Aujourd'hui, dans son village natal, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (1200 habitants, aéroport de Grenoble), il constitue un attrait touristique. On vend le santon Mandrin, on croque le Mandrin (gâteau meringué) en visitant la maison ou la grotte du bandit malheureux, et ceux qui savent bien chanter y vont de la Complainte de Mandrin!

Un énorme travail de recherche condensé en une heure de télévision. En ce genre, l'admirable Decaux est imbattable!

André Richon

note brève

L'étrange No 44

Le mercredi après-midi réservé aux enfants nous entraîne parfois dans de curieuses histoires. «L'étrange No 44» (TF1/26 mars), d'après le récit de Mark Twain, est un bon exemple. Fort bien interprété, il se déroule au Moyen Age et met en scène deux enfants engagés dans une imprimerie. Le No 44 (notre héros) possède d'étranges pouvoirs magiques ce qui, à cette époque d'inquisition, est très mal vu. Mark Twain rend ce conte visionnaire. Les ouvriers de l'imprimerie font la grève. Le premier journal est imprimé et le magicien crée dans son laboratoire un alcool délicieux appelé schnaps. Le monde du rêve se mêle à la réalité, s'y implique jusqu'au moment où l'on ne sait plus vraiment dans lequel on évolue. Très drôle et miraculeusement rafraichissant. (cat. gr)



A 20 h 10
Do, mi, si, la, do, ré
Film écrit par Daniel Boulanger (1985), avec Jean-Luc Bideau, Marie-Noëlle Eusebe, Michel Peyrelon. L'histoire de Haïpiti, qui règne sur un royaume de quelque cent habitants qui vivent nus sous les palmes au bord d'une mer enchantée, avec leurs coutumes charmantes, sous l'œil de deux étrangers: le Français Danton Layol et le Belge Jos Marken.
Photo: Jean-Luc Bideau et Philippe Condroyer. (tsr)



A 17 h 25
Le mutant
Série de Bernard Toutblanc-Michel, avec Jacques Dacquigne, Fanny Ardant, Stéphane Bouy, etc. 1^{er} épisode. Les différentes nations ayant décidé de faire réellement la paix et de détruire leur armement, un mystérieux savant s'emploie à mener à bien ce mouvement pacifiste.
Photo: Fanny Ardant. (tf1)



A 22 h 55
Histoires courtes
Abandons, de Pierre-Jean de Bartolomé, avec Franco Ressel, Eléonore Hirt, Lambert Wilson, etc. L'abandon, les retrouvailles, la séparation momentanée ou définitive de la mort qui unissent les destinées de sept personnages à tous les âges de la vie.
Photo: Eléonore Hirt et Franco Ressel. (a2)

Lad, de Patrick Jan. Lad à la campagne. Didier est envoyé à Paris par son patron pour s'occuper des chevaux.
23.25 Edition de la nuit



A 22 h 45
Laisse béton
Film de Serge Le Peron (1984), avec Julien Gangnet, Khalid Ayadi, Youcef Rajai, etc. Vers 1983, dans une banlieue déshéritée de la région parisienne. Comment un adolescent, dont le père est en prison, cherche à s'évader du monde misérable qui l'entoure.
Durée: 85 minutes.
Photo: Serge Le Peron. (fr3)



- 0.10 Prélude à la nuit
- 8.45 Sky Trax
- 14.15 Skyways
- 15.05 Athlétisme
- 16.00 Sky Trax
- 18.30 Dennis
- 19.00 The Lucy Show
- 19.30 Green Acres
- 20.00 The Greatest American Hero
- 21.00 Stollen Face
- 22.20 International Motor Sports 1986
- 23.25 Sky Trax

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 9.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 17.05 Première édition. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie ou comment trouver des rythmes à votre pied. 20.05 Label suisse. 20.30 Fair play. 22.40 Paroles de nuit: L'inquisiteur, de Villiers de l'Isle-Adam. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Séquences. 9.30 L'apparat-chik détroqué. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 La Tétralogie de Wagner. 20.30 Prologue: L'or du Rhin. 23.00 Vous avez dit Tétralogie? 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; Gedankenflug. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 22.00 Musicbox. 24.00 Club de nuit.

France musique

9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Concert: rencontres musicales de Cluny. 14.02 Tempo primo. 15.00 Acousmathèque. 15.30 Après-midi de France musique. 17.00 Maurice Ravel. 19.12 Répertoire italien. 19.30 Spirales. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Orchestre de Cleveland: œuvres de Haydn, Mahler. 22.30 Les soirées de France musique.



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100.6

6.00 Bulletin. 6.05 Biscottes et café noir. 7.00 Journal neuchâtelois et sportif. 7.30 Journal national et international. 8.00 Bulletin. 8.45 Naissances. 9.00 Espace 6. 10.00 Pirouettes. 11.30 Déjeuner show. 12.00 Midi-infos. 12.30 Commentaire d'actualités. 12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show. 14.30 A suivre. 16.30 Plum-cake. 17.00 Bulletin. 17.00 Hit-parade. 18.30 Culture musique. 19.00 Journal du soir. 19.15 Magazine culturel. 20.00 Derrière les lignes. 21.00 Jazz. 23.00 Surprise nocturne.

TéléScope: La voix dévoilée

TSR, à 21 h. 50

Il y a les voix de stentor et les voix de fausset. Les voix charmeuses et les voix glaciales. L'organe du baryton et les couinements du comique-troupier. Le gazouillis de l'enfant et le chevrottement du vieillard. Toutes sont produites de la même manière, par des êtres humains plus ou moins semblables physiologiquement. Mais voilà: la voix est autant le reflet de l'état de votre larynx et de vos cordes vocales, que le miroir de vos états d'âme. Simplifions: la voix est un instrument de musique. Il peut être dans un état de marche plus ou moins bon. Et vous en jouerez différemment selon que vous serez inspiré ou non.

Dans cette édition de «TéléScope», Gaspard Lamunière et Dominique Lambert commencent donc par nous

expliquer comment fonctionne notre voix. Ils nous expliquent ensuite comment elle va évoluer au fur et à mesure que nous prenons de l'âge. Ils ne sont pas partis dans cette aventure tout seuls: la voix de Lolita, l'animatrice de Couleur 3, sert un peu de fil conducteur à l'expérience. Une voix enfantine, charmante, et qui démontre à l'envi que l'on communique autant par l'intonation et le timbre que par les mots proprement dits.

Il y a aussi, dans ce sujet, le chapitre nécessaire des pathologies de la voix. De la simple laryngite au redoutable cancer. Avec une note très positive tout de même: le cancer des cordes vocales, pris à son début, peut être guéri dans près de 90% des cas. Donc, pas de panique. Et un peu moins de tabac et d'alcool, si possible... (sp)

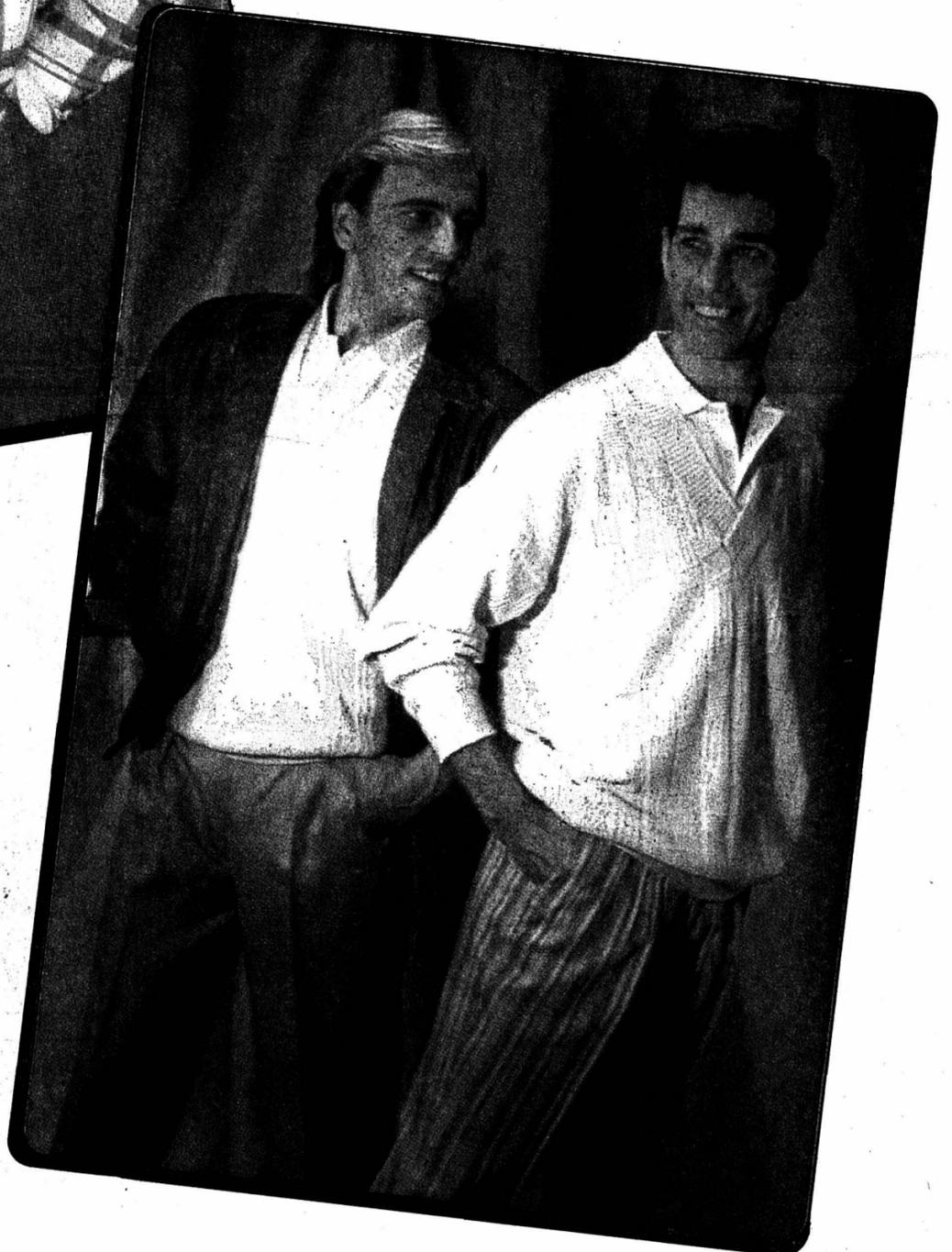
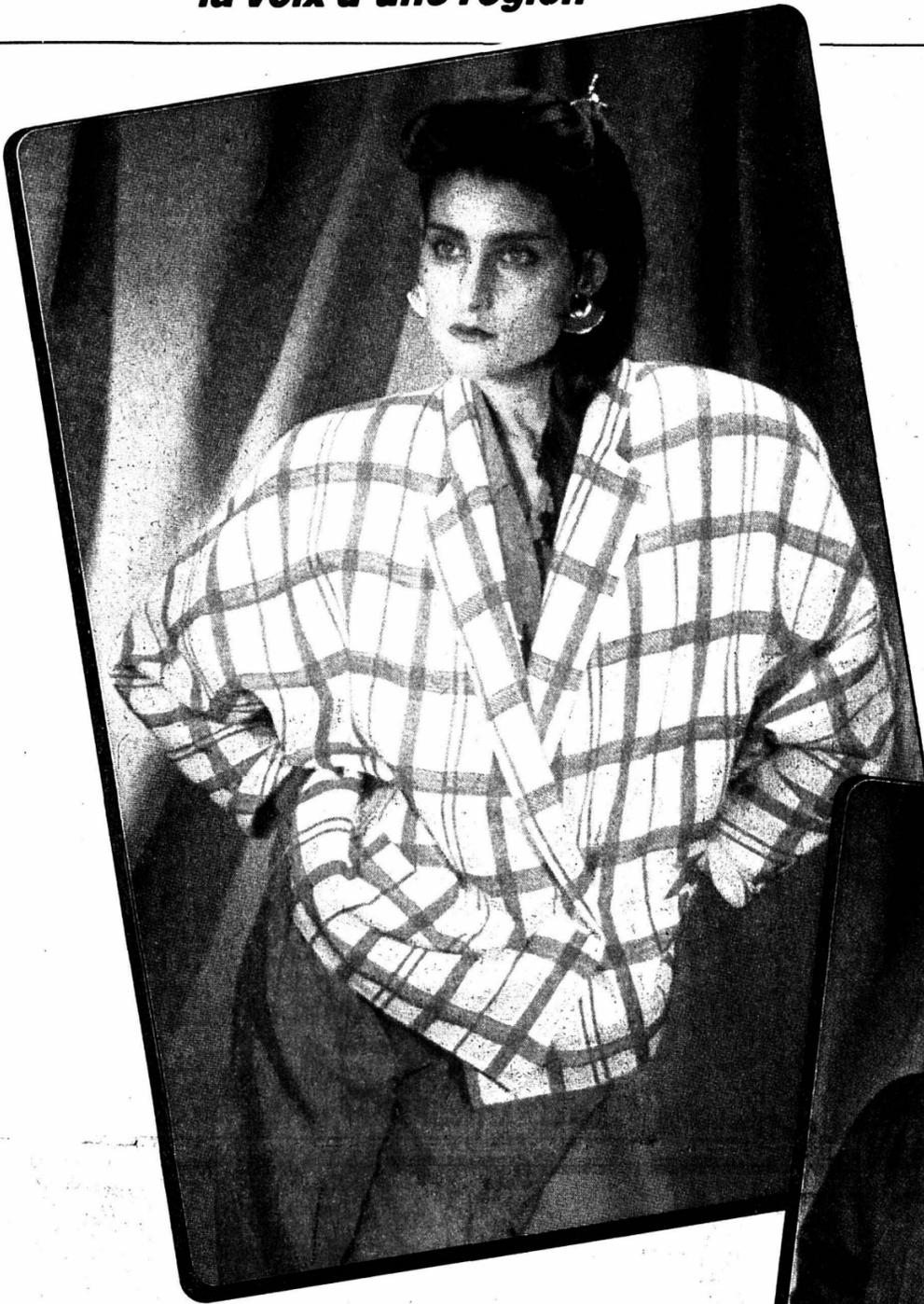
L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Supplément

**Bonjour
printemps**

**Bonjour
la mode**



Premier cahier

*Bonjour printemps,
bonjour la mode.
Page 3.*

*Soies légères
Cuirs souples
Page 5.*

*Pour les coiffures: de la légèreté et une
coupe parfaite. Chapeau...
Gai et «habillé» sera votre maquillage.
Page 7.*

Nos photos

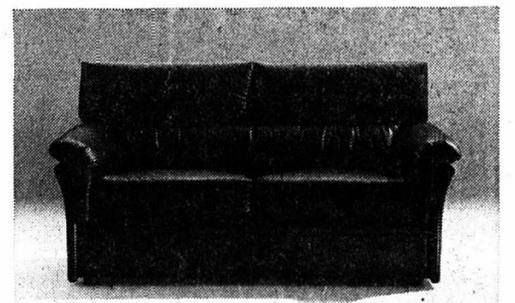
L'époque des formes diffuses et des silhouettes effacées est révolue. Taille et hanches sont de nouveau plus soulignées et marquent la nouvelle tendance de la mode Migros. Le prêt-à-porter hommes dans sa nouvelle optique s'arme de contrastes mats-brillants obtenus par le mélange de fibres naturelles et de viscose.

INTER MEUBLES

Place du Marché 2 - 4, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 52 81

Meubles - Tapis - Rideaux - Encadrements

vous pouvez compter sur des meubles de qualité à des prix imbattables crédit à disposition



Salon de coiffure Catherine

**vous propose
la tendance
printemps-été 86**

Marais 18 - Le Locle - ☎ 039/31 41 42



SOLARIUM
LAISSEZ-VOUS «HÂLER»!!!
visage et corps
**INSTITUT DE BEAUTÉ
PHYSIODERMIE**
Rosemary Sigg
Bournot 33 Le Locle
Tél. 31 85 75



Myria Salodini

2400 Le Locle
Avenue
de l'Hôtel-de-Ville 18
☎ 039/31 36 63

Venez faire votre choix à la

**Boutique
«Sans Complexe»**

**Bourse aux vêtements
pour dames et enfants**

Heures d'ouverture:
Mardi-Mercredi-Vendredi
de 14 à 18 h 30

Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

Grande-Rue 10 Le Locle
☎ 039/31 69 40

RITEX



Un vent frais anime la mode des loisirs RITEX. Ce blouson aux fraîches couleurs estivales et ce pantalon au dessin original n'en sont qu'un exemple parmi d'autres. Dans votre commerce spécialisé.

RITEX. La mode masculine «made chez nous».



CONFECTION

Daniel-JeanRichard 15 - Le Locle
Entreprise familiale

EN EXCLUSIVITÉ

ALAIN DELON
LUNETTES

VISION 2000

Alain Delon

OLIVA

Maitre opticien diplômé fédéral
von gunten
Av. L.-Robert 23. ☎ 039/23 50 44

Alain Delon

ALAIN DELON
LUNETTES

**VOS OPTICIENS
QUALIFIÉS**

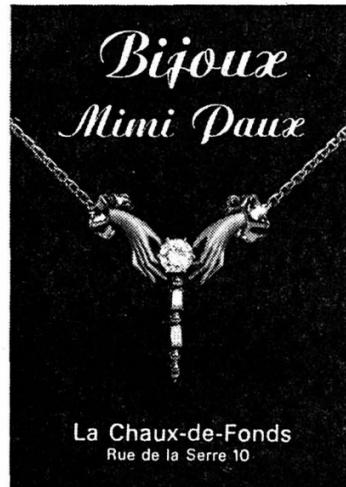
**Exclusivité
des prestigieux
joailliers**

*Carrera
y Carrera*

Et tant d'autres...

**Achats de vieux
bijoux
aux meilleurs prix!**

☎ 039/28 20 20



La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 10

Une bonne idée...



pour toute la famille

La Chaux-de-Fonds, Pod 2000

mode printemps - été**Supplément**

Bonjour printemps Bonjour la mode

Les collections créées deux fois par année par les couturiers sont réalisées avec le même soin. Pourtant les modèles conçus pour le printemps et l'été nous paraissent plus beaux puisque légers, colorés, dégageant du soleil et de la joie de vivre.

Quels sont les mots d'ordre des maîtres de la couture pour 1986 ? Ligne près du corps, épaules larges, robes à grands décolletés, haut architecturé et structuré, se terminant parfois par des jeux de plis et de drapés.

Les vestes sont coupées en cabans, en marinières, courtes et carrées.

Les jupes se choisissent courtes et étroites ou mi-longues à découpes et à jeux de plis. On trouve aussi des jupes plissées, fendues sur le côté et des jupes portefeuille drapées.

Les chemisiers et les tuniques se portent avec des écharpes, les bustiers empruntent le style gilet.

Les tissus vont de la gabardine de laine au satin en passant par la flanelle écossaise, la popeline de soie, le crêpe marocain, l'organza, le jersey de soie.

Les étoffes sont imprimées de motifs bicolores, de grandes rayures, de pois.

Toutes les couleurs sont de mise pour autant qu'elles soient gaies !

Les quelques modèles choisis sur cette page donnent un aperçu de la mode nouvelle.

A gauche, une tunique plissée en crêpe marocain rayée marine et blanc. A droite, une splendide robe habillée en toile de laine écrue brodée or et argent. Ci-dessous une robe en gabardine de coton corail, trois créations de Christian Dior Boutique.

RWS



Les shorts et les bermudas auront une place d'honneur dans la garde-robe du printemps et de l'été. Deux modèles Complice de Woolmark.



Une mode jeune, gaie et confortable choisie chez UNIP.



Mesdames, messieurs...

Une nouvelle collaboratrice complète notre équipe dynamique !

GEOMETRIC
Formes nouvelles

Rinçages colorés
Luminosité assurée



COIFFURE Viviane

Maîtrise fédérale
Masculin - Féminin

☎ 039 / 28 35 15

5, rue de l'Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds

L'ESCARPIN
BOUTIQUE CHAUSSURES
L'ESCARPIN
ACCESSOIRES
L'ESCARPIN
1, RUE SAINT-MAURICE
2000 NEUCHÂTEL

Soins du visage
Teinture des cils et sourcils
Maquillage
Épilation à la cire chaude
Manucure



Danielle Jacot

Temple 7
2400 Le Locle
☎ 039/31 30 62
(Coiffure Aubert)



Carlino culture physique

2300 La Chaux-de-Fonds, Bellevue 22, ☎ 039/28 21 82

24 séances Fr. 170.-
12 séances Fr. 90.-
6 séances Fr. 50.-
(séances de 30 minutes)

Tons éclatants et plus doux pour tous les goûts.

Telle est la mode de printemps que vous trouverez chez

Isabelle

Boutique **RODIER**

J. Courvoisier

Avenue Léopold-Robert 11
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 15 20

Fashion
Linea

mode féminine

Un grand choix de cuir est arrivé, pour hommes et femmes.

Grande-Rue 24 - Le Locle - ☎ 039/31 79 28



Ina
Coiffure
dames / messieurs

Rue Daniel-JeanRichard 27 - ☎ 039/31 14 13 - 2400 Le Locle

Cadence
Visage Corps
Solarium

Nicole Clark

Esthéticienne diplômée
ASEPIB

039/23 44 05
Naefels 18
2300 La Chaux-de-Fonds

VOG OPTIC

Lunetterie
Schumacher-Miéville
LE LOCLE

VOS LUNETTES

de -10% (verres ± 6-2)

à -25% (verres progressifs)
sur les tarifs en vigueur

Un visage Un style

Choisissez votre lunette, des plus simples aux plus prestigieuses
Christian Dior
Alfa Roméo

Boutique Rosy Boutique Rosy

Boutique Rosy La Chaux-de-Fonds Daniel-JeanRichard 17 ☎ 039/23 57 45

vous présente sa nouvelle collection et sera heureuse de vous accueillir

Boutique Rosy Boutique Rosy

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14

La Chaux-de-Fonds

Téléphone : (039) 23 30 47



mode printemps - été

Supplément

S
O
I
E
S

L
E
G
E
R
E
S



Les couturiers ont retrouvé un plus grand registre dans les qualités de la soie, en utilisant des soies qui avaient été délaissées depuis quelque temps.

Des petites robes ravissantes et féminines sont coupées dans du crêpe marocain, presque toujours uni. On trouve aussi du crêpe de Chine utilisé pour des robes sages garnies d'un col et de poignets blancs.

Le shantung fait un retour remarquable, il est léger, il se traite parfois en tailleur, en manteau et en blouse.

La soie convient parfaitement bien au style des saisons nouvelles qui veut que les formes du corps se devinent. Les collections du Prêt-à-porter comme celles de la Haute couture mettent l'accent sur les épaules larges, la taille appuyée sans être marquée, les hanches mises en valeur par des jeux de découpes et des drapés multiples.

La Commission européenne pour la promotion de la soie a sélectionné plusieurs créations. Nous avons retenu notamment, de gauche à droite:

- Robe courte plissée en crêpe marocain pure soie, de Jean-Louis Scherrer.
- Tunique en soie, façonnée imprimée multicolore, jupe rayée bleu et blanc, signée Lecoanet Hemant.
- De Chloé, une robe-smocking en Crêpe de Chine noir.
- Pour les grandes sorties, Pierre Balmain propose cette robe extraordinaire en gaze satiné jaune pure soie.

Le cuir se porte aussi bien en été qu'en hiver, pour autant qu'il soit souple. Christian Dior a ouvert une section Boutique cuirs qui présente des modèles qui font rêver toutes les femmes. Placés sous le signe de la couleur, il se veulent désinvoltes, gais et un brin sophistiqués.

Liquettes, sahariennes, tailleurs se conjuguent dans des agneaux velours ou des agneaux plongés: tango, banane, bleu canard, saphir, sable, blanc, noir.

Les petits blousons sortent toute la journée, unis ou bicolores, ils se portent sur des jupes ou des pantalons; les robes sont fleuries de cuir, les paletots en cuir d'autruche sont raffinés et précieux.

Pour le soir, l'agneau permet la réalisation de robes d'une suprême élégance. Accessoires en cuir également: chapeaux en tête de liste, colliers, ceintures, gants, chaussures et même des boucles d'oreilles!

Parmi les modèles 1986, voici trois réalisations originales portant la griffe de Christian Dior:

- Robe en agneau plongé blanc garnie de fleurs champêtres tricolores.
- Blazer accompagnant un pantalon, les deux en agneau plongé, tango pour le premier, noir pour le second.
- Robe-jardin originale avec ses franges sur les épaules et à l'ourlet, en agneau plongé tango.



C
U
I
R
S

S
O
U
P
L
E
S

Redevenez Diva une fois encore!



Pullover, 65% viscose, 35% polyacrylique. Bordures noires. Motif vert et noir. Tailles: S/M/L **55.-**
 Jupe assortie dans le même tissu. En vert avec motif de chevron. Tailles: S/M/L **45.-**

Mme La Chaux-de-Fonds, Le Locle

Oui, à MIGROS

Classymode

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE

Avenue Léopold-Robert 11
 Vis-à-vis Fontaine Monumentale
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23.15.62

Tailles 34-50

La boutique qui vous habille, Madame, avec une élégance discrète

Nouveautés printanières

Coloris classique et mode

Costumes - Robes - Pantalons
 Blazers jersey et tissu
 Manteaux habillés et de pluie

Pour composer vos coordonnés
 Jupes, blouses, pulls, vestes



COIFFURE **NEW HAIR**

Nouveaux systèmes pour dames

Style polymorphe pour une métamorphose originale

Patricia Nussbaumer 4, rue du Tertre
 2400 Le Locle ☎ 039/31 57 17

«LA SIBERIENNE»

Fourrure et cuir

Présente sa nouvelle collection de cuir pour dames et messieurs.

Atelier artisanal et garderie de vos fourrures

Temple 22 Les Brenets
 ☎ 039/31 13 75

Serre 67 La Chaux-de-Fonds
 J.M. et G. Müller

Pourquoi pas une nouvelle coupe

chez ISADRINE ?

Salon de coiffure pour dames.

Notre nouvelle ligne de printemps-été est arrivée.

Mme Odette Pauli et sa coiffeuse Evelyne se feront un plaisir de vous accueillir.

Daniel-JeanRichard 30 - Le Locle - ☎ 039/39 70 94

INSTITUT DE BEAUTÉ JUVENA - Impasse du Lion-d'Or

J. Huguenin, esthéticienne diplômée

FREC et Cidesco + CFC. ☎ 039/31 36 31

A votre service depuis 23 ans avec toutes les dernières nouveautés de RAJEUNISSEMENT EN EXCLUSIVITÉ.

Soins du visage-décolleté à l'ADN intégrale eb (technologie d'avant-garde)

ainsi que tous les soins esthétiques: visage, mains, pieds, corps, etc.



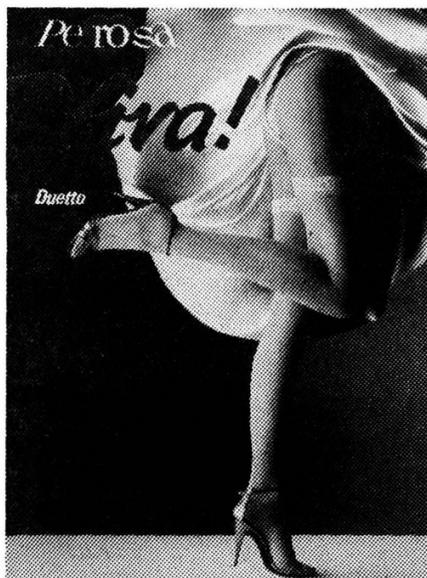
Soins et coiffures personnalisés

Femina coiffure

Rue de France 8

Le Locle

☎ 039/31 78 78



En exclusivité !

Articles Perosa

Yves

St-Laurent

D.D.

Fogal

Chez Élégance

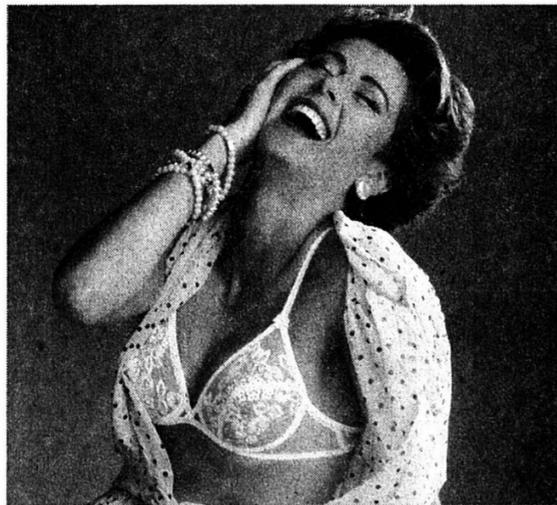
Parc 31, La Chaux-de-Fonds

Bas et collants

Boléro



la marque aux 3 perles.



Bonneterie coton et laine

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

chèques fidélité

Mme L. Zollinger

Rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds,
 ☎ 039/28 42 50

Daniel-JeanRichard 21, Le Locle,
 ☎ 039/31 82 79

Pour les coiffures: de la légèreté et une coupe parfaite



C'est une gerbe de fraîches créations que l'Association suisse des maîtres coiffeurs offre pour le printemps et l'été 1986.

Le thème rappelle les années soixante: cheveux lisses, couleurs marquantes, bordures contrastantes.

Des franges courtes

La nouvelle ligne souligne le visage. Qu'elles soient droites, légèrement effrangées ou drapées sur la peau, les franges sont courtes et elles font ressortir certains aspects du visage.

Incorporées avec raffinement, des mèches de couleur accentuent l'effet sculptural de la coupe.

Des techniques nouvelles, telles que le «pointing», le «slice», le «tapercutting» permettent au coiffeur de transposer cette diversité, comme en jouant, en nouvelles formes de coiffure.

L'importance de la coupe

La coupe joue un rôle primordial dans la mode nouvelle. Les cheveux sont courts sur la nuque, plus longs sur les côtés alors que, sur la tête, ils sont légèrement permanents pour mettre le visage en valeur. Des reflets colorés apportent du charme, un éclat scintillant et un peu de nostalgie à ce style très féminin.

Grâce aux mousses, aux gels et autres sprays, les soins capillaires quotidiens sont facilités. Ces produits permettent aussi de donner un volume gracieux à la coiffure.

Ci-contre, trois modèles de la coupe 1986, selon les tendances de Swiss Hair.



Chapeau... chapeau...

Capelines, chapeaux de paille, turbans, bibis: le chapeau revient en force et il accompagnera toutes les toilettes pendant les belles saisons de 1986.

Classiques ou amusants, élégants ou fantaisistes, les chapeaux coifferont les têtes des jeunes filles comme des femmes, jeunes ou moins jeunes.

C'est une parure qui souligne la personnalité de celle qui la porte, qui donne un fini à l'ensemble de la toilette, qui rehausse la beauté du visage.

Le chapeau sera associé aussi bien au tailleur qu'à la robe légère, à la tenue de soirée comme à la tenue sportive.

Chapeau... aux chapeaux de l'année!



Gai et «habillé» sera votre maquillage

A toilettes légères et colorées, maquillages gais et lumineux.

Il n'est pas possible de donner un mot d'ordre pour les soins du visage qui dépendent uniquement de la forme du visage et du grain de la peau. Des spécialistes sont là pour conseiller la femme hésitante, pour la guider. A elle ensuite de maquiller son visage non pas pour le «peindre» mais pour lui donner une personnalité.

Faisons une visite chez les principaux créateurs de ces produits sinon miraculeux, du moins conçus pour embellir la femme:

KANEBO propose une magie colorée d'Extrême-Orient, adaptée à l'élégance occidentale. Ses fards sont présentés en une série de godets qui donnent vraiment envie de se faire belle. Rappelons son Fond de teint total, unique en son genre puisqu'il s'utilise comme fond de teint et comme poudre compacte d'une finesse soyeuse.

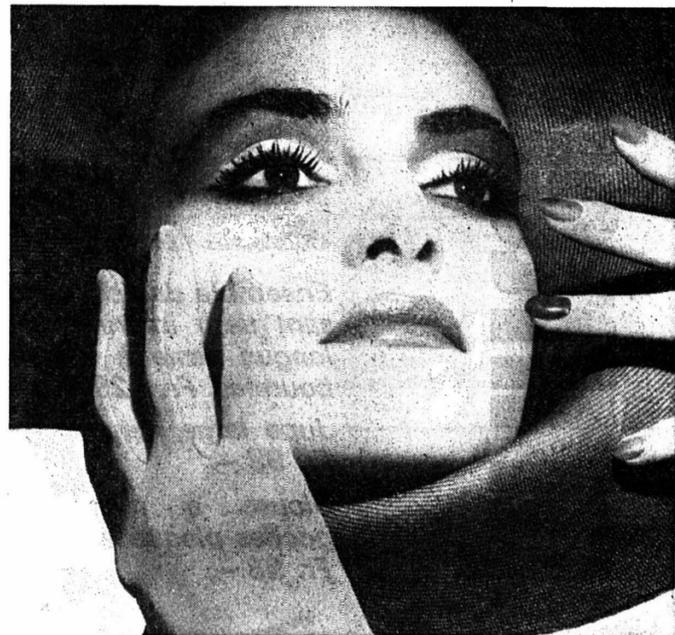
A côté de ses nouveautés, JEANNE GATINEAU lance sa «Brume embellissante», un spray vitalisant utilisé aussi bien sur la peau nue pour la fortifier que sur le maquillage pour le stabiliser et en aviver l'éclat. Cette «Brume embellissante» contient des extraits biologiques naturels riches en protéines, des agents hydratants et de l'extrait des racines de chêne qui a des propriétés adoucissantes.

Un teint Haute couture, c'est la griffe de CHANEL qui «habille» le visage grâce à deux produits nouveaux: un fond de teint natu-

rel fluide entièrement reformulé et un «Blanc de Chanel», fond de lumière qui permet de disposer d'une palette de nuances presque illimitée et de composer ainsi un «teint sur mesure».

«Retour à la nature» chez JUVENA, et des produits qui soulignent la beauté de la peau dorée et hâlée par le soleil et l'air de l'été. De la gaieté et, pour de nombreuses femmes, plus d'audace dans leur maquillage en transposant sur leur visage la fête des fleurs, des couleurs, du soleil.

«Les Coloniales». Sous ce thème se groupent chez CHRISTIAN DIOR, la simplicité et l'extravagance, le court et le long, l'ampleur et le moulant. Le maquillage, tel le vêtement, devient une gamme infinie de reflets et de nuances pour un juste équilibre entre les yeux et les lèvres. Pour les yeux, deux nouvelles palettes de quatre couleurs: Midi Lune 333 et Minuit Soleil 889. Quant aux lèvres et aux ongles, ils sont habillés de rose orangé, de parme doux, de violette, de blanc irisé ou de pêche-abricot ensoleillé.



Parmi tous les maquillages proposés, voici «Les Coloniales» de Christian Dior.

la véritable détente...
sur un «vrai TOGO»



chez votre concessionnaire *ligneroset*

marcel

jacot

formes nouvelles s.a.
rue neuve 1 la chaux-de-fonds
téléphone 039 28 25 51

DÉFILÉ DE MODE

Printemps 1986

Mercredi 16 avril
à 20 h 30
au bar-tea-room

avec la participation de

- Coiffure Antoine
- Chaussures Bata
- Produits de beauté Kanebo

Les cartes d'entrée au prix de Fr. 3.50
sont en vente à la caisse du rez-de-
chaussée.



Ensemble dames, dans un ravissant tissu imprimé rouge, avec longue veste à épaulettes rembourrées, Fr. 129.—.

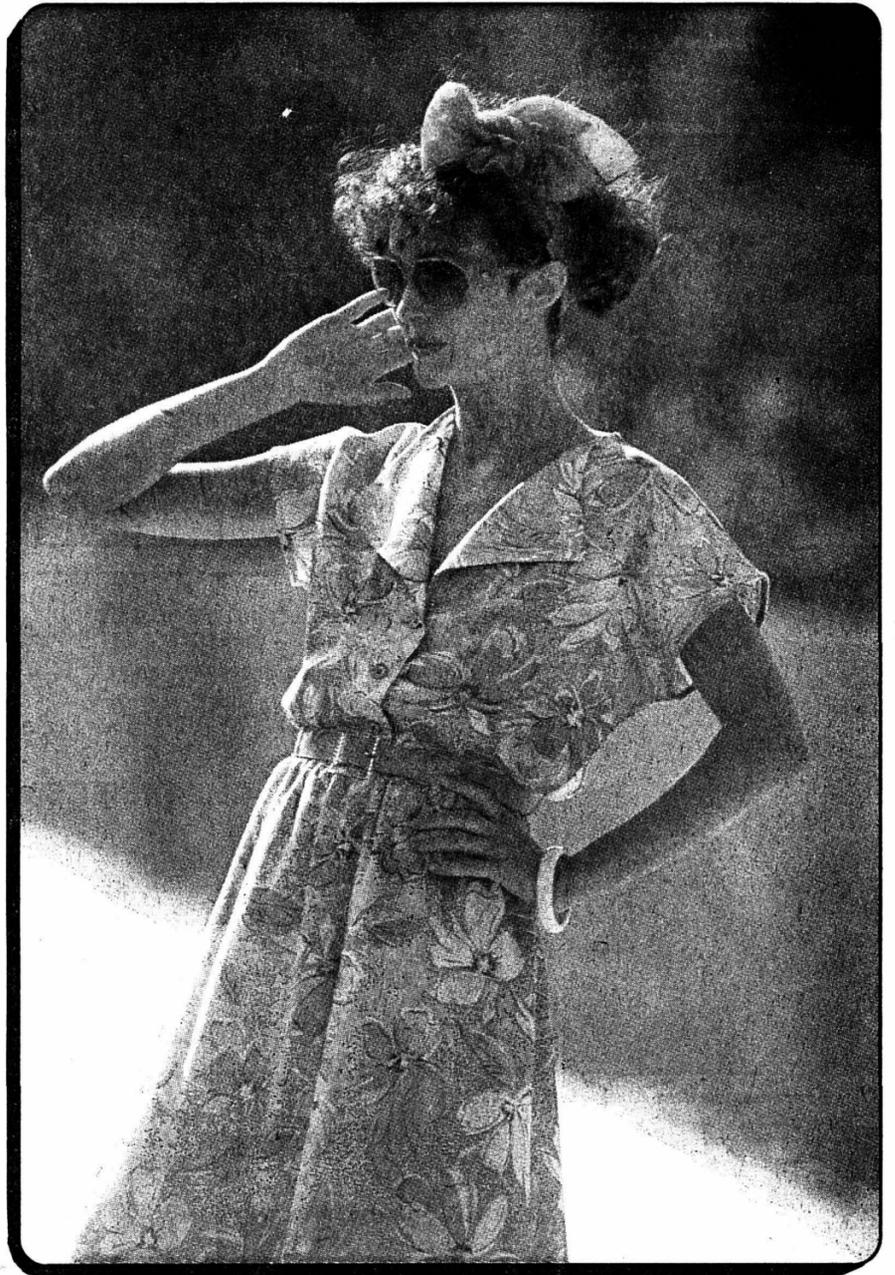
Jupe large, fendue sur le côté, Fr. 98.—.

Blouse à manches courtes, poches plaquées sur la poitrine, Fr. 98.—.

printemps

Bonjour
printemps

Bonjour
la mode



Second cahier
La mode au masculin.
Page 11.
Place aux sports de l'été.
Page 13.
A-côtés dessus et dessous de la mode.
Page 16.

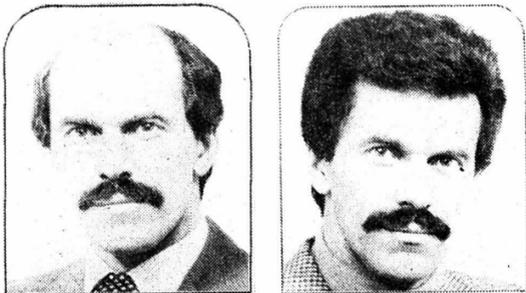
Nos photos
*Deux modèles Divina de Jolie-Mode
Françoise à La Chaux-de-Fonds. Tissu
imprimé, manches courtes, façon évasée,
doublé, coton viscose. Coloris mode.*

*Supplément réalisé par
Ruth WIDMER-SYDLER*

Ah ! Si tous les porteurs de toupet acceptaient une prothèse capillaire (dite chevelure de remplacement)

SUR MESURE

Personne ne la remarquera et n'en parlera, cela ressemble à votre chevelure.



Nous les possédons, passez donc chez nous ! (une cabine fermée vous permettra de les essayer)

COIFFURE-INSTITUT CAPILLAIRE-PROTHÉSISTE
Rudy Krassnitzer

Clos-de-Serrières 1 - Neuchâtel - ☎ 038/31 38 50

A 50 mètres de Jumbo Sandoz Tapis

Charles-Naine 45, ☎ 039/26 85 15

Entrée libre

Tapis aiguilleté, dos mousse, 11 coloris dont 5 en magasin en 400 cm, le m² **Fr. 7.90**

Imprimé 100% polyamide, dos mousse, usage professionnel, 3 coloris, brun, bleu, vert en dessin planelles 400 cm, le m² **Fr. 13.90** (Prix catalogue Fr. 24.90)

Tapis Forbo, moquette velours: 100% polyamide, dos mousse, uni, beige et caramel, USAGE: trafic important, 10 mm d'épaisseur en 400 cm, le m² **Fr. 14.90** (Prix catalogue Fr. 28.90)

Tapis en 500 cm de large, 10 rouleaux en magasin, imprimé, structuré et berbère dès **Fr. 17.90** le m²

Passage en 95 cm de large, 4 coloris, le mètre courant **Fr. 19.50**

Tapis d'entrée en 200 cm de large, 3 coloris, gris foncé, beige et brun, résistant à l'eau, prix: le m² **Fr. 22.50**



Robe et ensemble Jean Bioley, Paris.

Chrys

Nouveaux arrivages de très jolies **ROBES VESTES MANTEAUX**, excellentes coupes.

JUPES et CHEMISIERS

tailles **38 à 60**

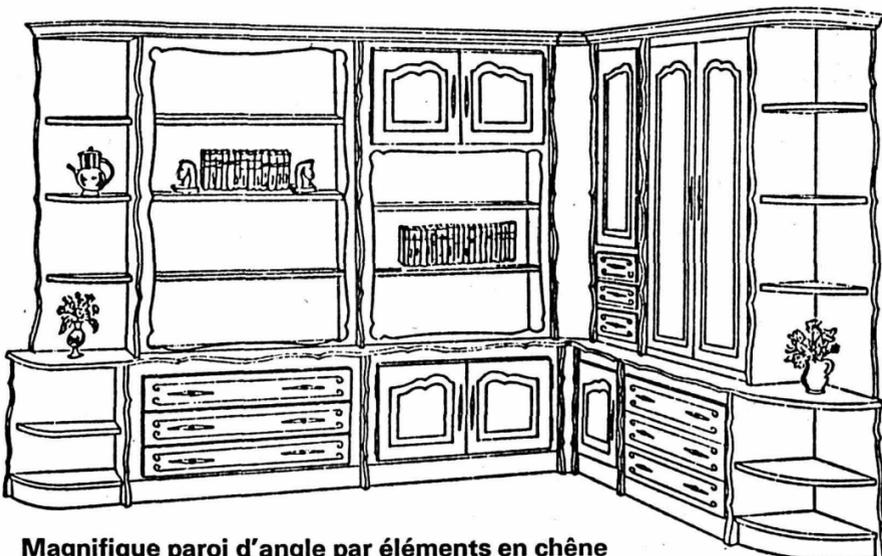
la boutique qui vous habille avec goût !

Léopold-Robert 4 - ☎ 039/28 57 81

Magnifique paroi



Nouveauté 86 Un coup d'œil s'impose ! Comparez nos prix



Magnifique paroi d'angle par éléments en chêne véritable offerte à un prix incroyable ! Du jamais vu !

Grand choix-qualité-prix

3 450.-

Prix choc

veuthey meubles
AU BÛCHERON

Pris sur place, possibilité de livraison.
Avenue Léopold-Robert 73, ☎ 039/23 65 65, La Chaux-de-Fonds

PUMP'S BOUTIQUE

Chaussures exclusives

Explosion de couleurs prestigieuses...

... l'élégance même de notre collection printemps-été

Balance 10 La Chaux-de-Fonds



elna 5000
MÊME UN PAPA PEUT...

Essayez vite la couture simplifiée ELNA 5000 Computer, c'est : 21 programmes de couture. Il suffit d'effleurer la touche du point choisi, et c'est parti. ELNA 5000 Computer, la machine à coudre des bons points à un prix intéressant. Essayez-la vite chez votre spécialiste ELNA :

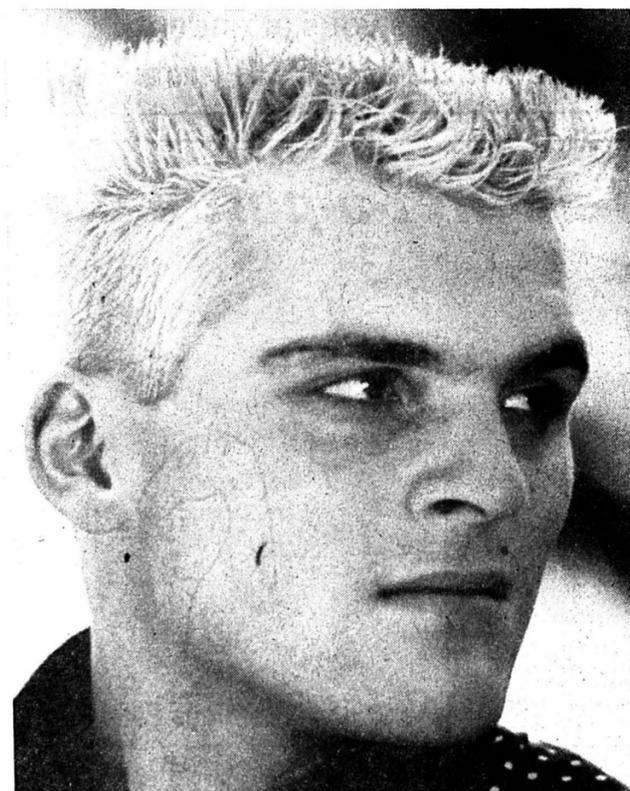
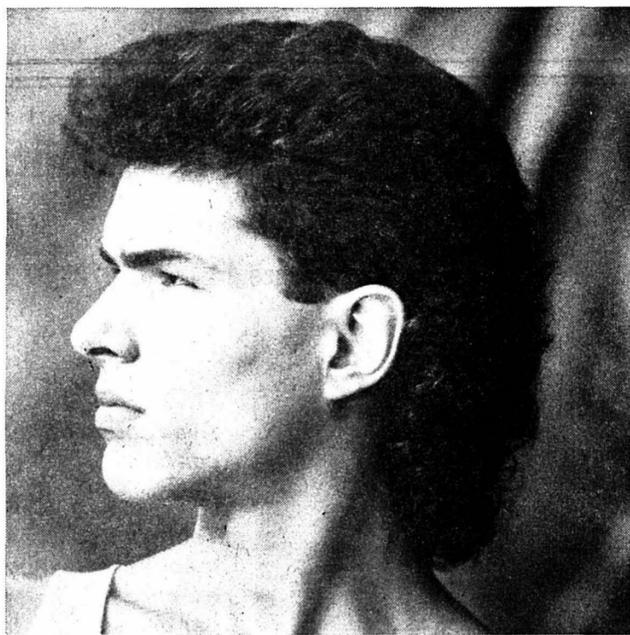
VU ALATV

elna
la qualité suisse

G. TORCIVIA - Avenue Léopold-Robert 83 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 89 60



La mode au masculin

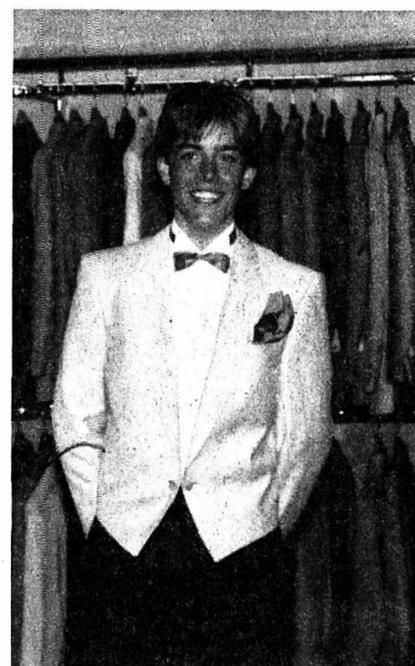


La mode permet aux hommes d'exprimer leur personnalité d'une part, de choisir leurs vêtements selon leurs activités et leurs loisirs. Impeccables dans un costume avec cravate sur chemise blanche, ils se transforment en quelques minutes en sportifs décontractés mais élégants avec des pantalons fantaisie, des chemises fantaisie ou des blousons.

En haut à gauche: Renato Cavalli a créé de nombreux modèles exclusivement pour la Maison Schild. Voici un complet en pure laine, à carreaux et à rayures et un ensemble veston coupé court et pantalon à plis, s'accompagnant d'une chemise à effet brillant.

Ci-dessus et à gauche, des tenues pour les loisirs et les promenades, signées C & A.

Pour sa première grande soirée, le jeune homme ci-dessous a choisi une veste claire dans les rayons Schild.



L'Association suisse des maîtres coiffeurs propose ses créations Swiss Hair pour les hommes. Comme le montrent les deux photographies à gauche. En haut, les cheveux sont flottants, bouclés avec souplesse sur la nuque, coupés courts sur les côtés. Taillés en dégradé sur la tête, le maintien est assuré par une permanente très légère. L'homme garde toujours une chevelure nette, il suffit de la laver régulièrement, de la sécher avec une serviette et de lui redonner la forme voulue en s'aidant éventuellement d'une mousse spéciale.

Pour les jeunes, les sportifs, les actifs, une coupe à la tondeuse est recommandée, nuque et côtés complètement dégagés alors que, sur la tête, les cheveux, longs de deux centimètres environ, rappellent un peu la mode « brosse ».

Précisons que la permanente comme la teinture sont entrées dans les mœurs de la coiffure masculine. Il suffit d'essayer... et d'adopter !

CORPS 'IN



INSTITUT DE BEAUTE
Corinne Frésard
Esthéticienne qualifiée (C.F.C.)
Léopold-Robert 23
Tél. 23 75 87

Peeling végétal
Soins du visage, décolleté, dos
Manucure
Beauté des pieds
Épilation définitive
Dépilation
Épilation à la cire
Teintures cils, sourcils
Maquillage
Soins du corps



SANS SOUCIS
Baden-Baden-Paris

Haute Coiffure

Eliane
Maîtrise fédérale

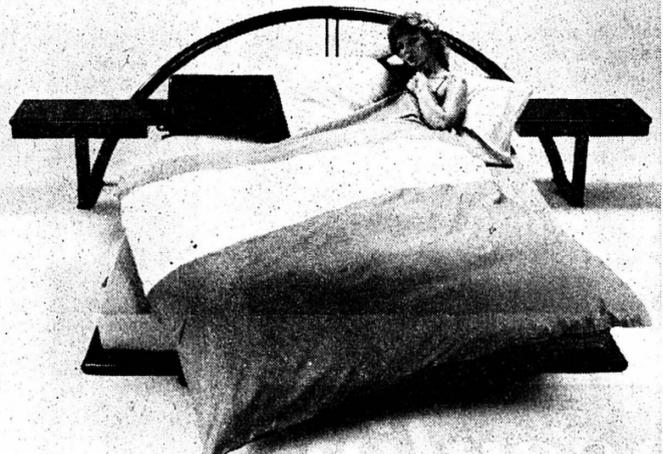
*Avenue Léopold-Robert 128
La Chaux-de-Fonds*

039 / 26 47 03

vous suggère les nouvelles lignes printemps-été.



Morgana de Paolo Piva





Intercollection SA
Les Condémines 4
2525 Le Landeron
☎ 038 / 51 37 01

**Chic?
Décontracté?
Sportif?**

Boutique

hom'nibus
"POUR LUI"



Rita Fahrni
22, rue Daniel-JeanRichard
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039 / 23 91 73

Fashion
Corner

Les derniers looks de
**PARIS...
LONDRES...
ROME...
ZURICH...**

*sont à votre portée, Mesdames,
à la rue de la Serre 79
La Chaux-de-Fonds
☎ 039 / 23 70 95*



Prix modérés pour un travail de qualité

le salon Hubert Balance 14 - ☎ 039 / 28 37 75

Ses permanentes:

à l'huile de vison **43.-**

aux protéines pour cheveux sensibilisés **52.-**

et le «look» de cette année la Roller Perm **55.-**



Ses prix sans surprise !

Avec coupe et coiffure

Teintures soignées mèches, balayages exécutés par des spécialistes

Ses habiles stylistes vous attendent
OUVERT NON-STOP VENDREDI et SAMEDI (samedi dès 7 h)

L'artisan du prêt-à-porter cuir





Boutique Peau d'Ane
Serre 16, 2301 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039 / 23 39 48



Place aux sports de l'été

Qu'il est loin le temps où la sportive ressemblait plus à un ouvrier des Halles qu'à une femme, où la féminité était bannie des stades et des salles de gymnastique !

Elles sont souvent très jeunes, les championnes que nous admirons, elles sont gracieuses et élégantes. Pour les disciplines masculines, il n'est pas non plus obligatoire que l'homme puisse exhiber des bras et des cuisses imposants !

Le sport a sa place dans toutes les régions, dans toutes les classes de la société... et des âges.

La majorité de la population pratique des exercices pour le plaisir, sans songer à en faire le but essentiel de sa vie en s'élançant dans les compétitions.

Le point commun qui lie amateurs et professionnels, c'est la garde-robe sportive que de nombreux couturiers lancent régulièrement sur le marché.

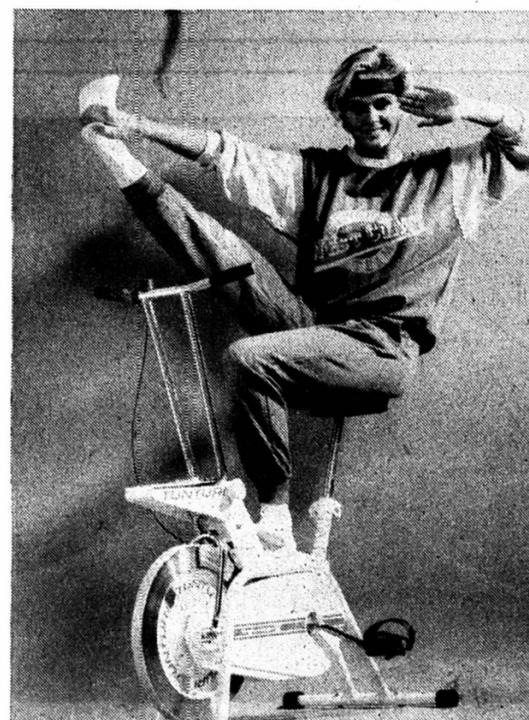
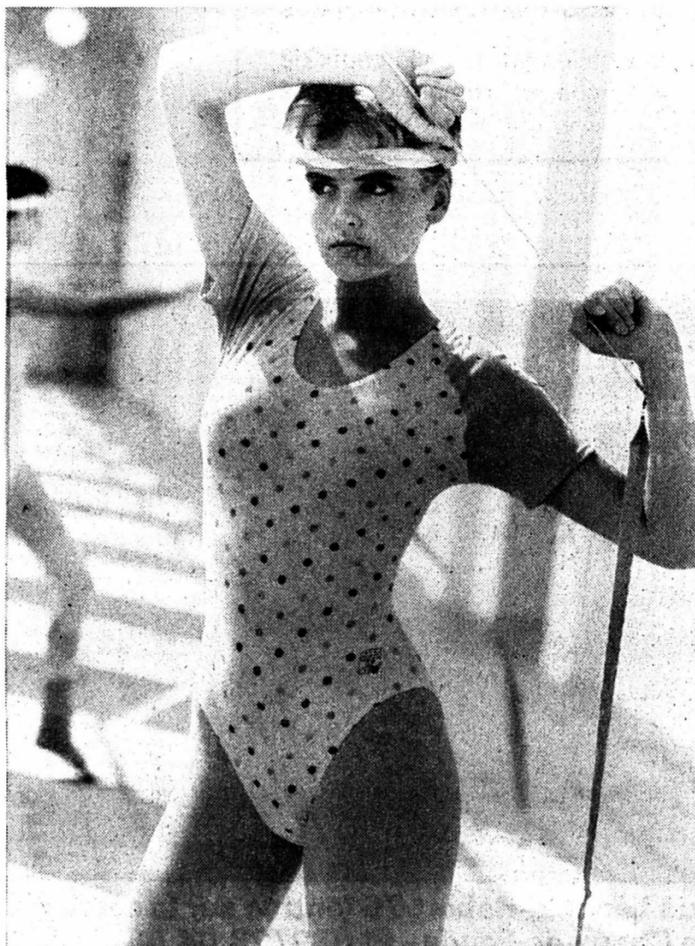
Les tenues sont tout d'abord pratiques et d'un entretien simple, elles sont ensuite agréables à porter et jolies à regarder. Les couleurs sont vives et nettes, elles se marient magnifiquement bien.

Pour la natation, les maillots vont du strict une-pièce à l'audacieux mini-mini. La mode n'a pas son mot à dire pour ce choix, le corps et l'âge de la sportive faisant rôle d'arbitres.

Voici quelques tenues relevées dans les collections présentées pour le printemps et l'été 1986:

A gauche: Une famille sportive qui sait choisir sa garde-robe. Pour la marche, C & A offre des ensembles pratiques et confortables. L'entraînement est plus agréable quand on l'entreprend avec des petits pois ! Modèle Sportwear - Triumph International.

A droite: Un maillot de bain Gottex, Israël, chez Du Pont information Service. Pour le tennis, le blanc s'égaie de couleurs discrètes, comme ces modèles de CIS d'Intersport. Deux survêtements pour de multiples loisirs sportifs, Modèles Sportwear chez Triumph International.



LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE



*Une coupe
Un visage
Un style*

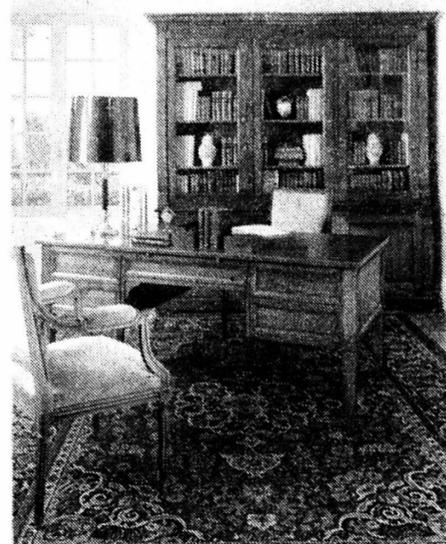
Le tout personnalisé par l'équipe de:

Coiffure  **Salvatore**

Grande-Rue 38 ☎ 039/31 67 31

**NOUVEAU & UNIQUE
ANTIQUITÉS**

LA PLUS BELLE COLLECTION DE
REPRODUCTIONS DE MEUBLES
DES XVII^e, XVIII^e ET XIX^e SIECLES.



ÉPOQUES
Charles Parel
Av. Léopold-Robert 8
☎ 039/28 14 74
La Chaux-de-Fonds

**La mode
telle que vous
la portez chez**



Jolie-Mode
FRANCOISE

F. Vonlanthen, rue Neuve 2
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 81 71

**Confection dames
tailles 36-52**

chèques  **fidélité**

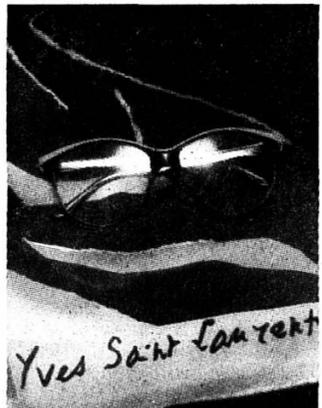
Les nouveautés de printemps sont arrivées !!!

Nos exclusivités: Yves-Saint-Laurent, Mannequin, Céline, Hélène Rubinstein
Votre opticien Jacques - E. Maheas

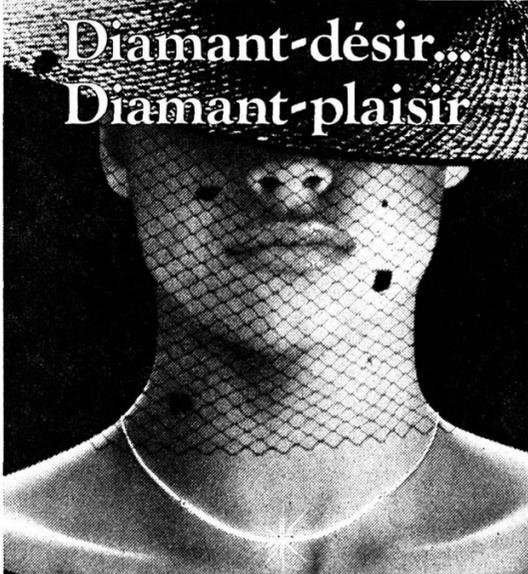
Lunetterie Centrale

D.-JeanRichard 15, ☎ 039/23 22 00, 2300 La Chaux-de-Fonds

se fera un plaisir de vous conseiller personnellement pour le choix de vos prochaines lunettes, choisies dans son riche assortiment de toutes les grandes marques de qualité.



**Diamant-désir...
Diamant-plaisir**



**BIJOUTERIE
Mayer Stehlin**
LA CHAUX-DE-FONDS

**Avenue
Léopold-Robert 57**

**La plus belle
que jamais
ce jour-là...**

**La
Boutique
Couture
Romano**

vous présente sa collection de robes de mariées, et vous propose de vous confectionner le modèle dont vous avez toujours rêvé...



**Avenue Léopold-Robert 76 (entrée sur le côté)
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 04 58**

Salon du Grand-Pont

dames - coiffures - messieurs

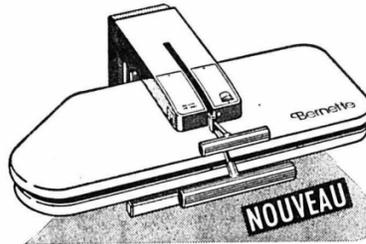


**pour
tous les âges,
pour
tous les styles**

120, avenue Léopold-Robert,
☎ 039/26 41 63.

René Juan.

**Une exclusivité
chez le
spécialiste Bernina:
la presse à
repasser Bernette.
Repasse tout,
sans exception.**



*Nous vous attendons pour une
démonstration personnelle:*

M. Thiébaud

☎ 039/23 21 54

Avenue
Léopold-Robert 31
La Chaux-de-Fonds

Bernette



Incroyable

mais vrai!

Silvana

adapte ses
prix à la baisse!

**Coiffure et Création
Silvana**

Avenue Léopold-Robert 23-25
6e étage, ascenseur

☎ 039/23 49 81

Pensez à l'été!

Visage/Corps

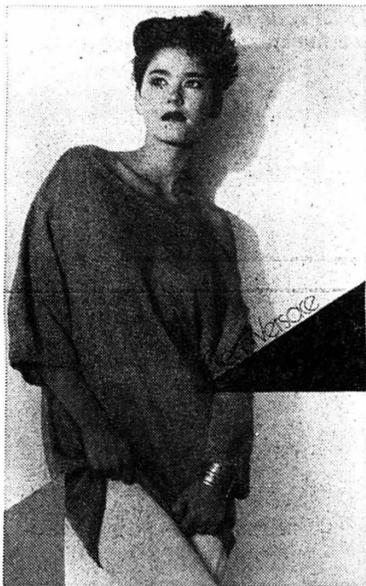
Institut Votre Beauté

Rue Alexis-Marie-Piaget 12 - LE LOCLE - ☎ 039/31 56 70

Soins personnalisés selon diagnostic de votre morphologie.

Épilation à la cire basse température.

Solarium intensif.



SUPER

Laines et cotons italiens

Gianni Versace

Mario Nicoli

Filpucci

**et d'autres
grandes marques**

Grand choix à disposition
chez

**Ladine
Laines**

Succ. M. Schneider

Avenue Léopold-Robert 5,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 55 33.



Alizé

Institut de beauté

*Hydromassage - Shiatsu - «Transion» n - Solarium.
Soins esthétiques visage - corps*

Sylvia Freiburghaus, esthéticienne diplômée. Marché 2, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 78 68

VISIONS de l'URÉE



VISIONS de l'URÉE

**CONSERVATION ET ENTRETIEN
DE VOS FOURRURES**

Chambre froide - Atelier moderne

**TRANSFORMATION
RÉPARATION**

Nettoyage - Dégraissage

Fermé le lundi.

L'IMPARTIAL

La Suisse

Théâtre de spectaculaires reconversions industrielles et de développements avancés dans les techniques de pointe, le canton de Neuchâtel fait figure de patrie d'adoption pour les nouvelles technologies.

Une réussite exemplaire qui méritait bien un grand coup de chapeau. Sous le titre

Canton de Neuchâtel

LE FUTUR AU PRÉSENT

un grand dossier économique entièrement consacré à l'expérience neuchâteloise paraîtra

mardi 8 avril

Fruit d'une collaboration entre **L'Impartial** et **La Suisse**, ce dossier bénéficiera d'un tirage exceptionnel. Plus de 100 000 exemplaires seront distribués, non seulement dans le canton de Neuchâtel, mais dans toute la Suisse romande. Ainsi il touchera les principaux milieux économiques et financiers du pays.

mode printemps - été

Supplément

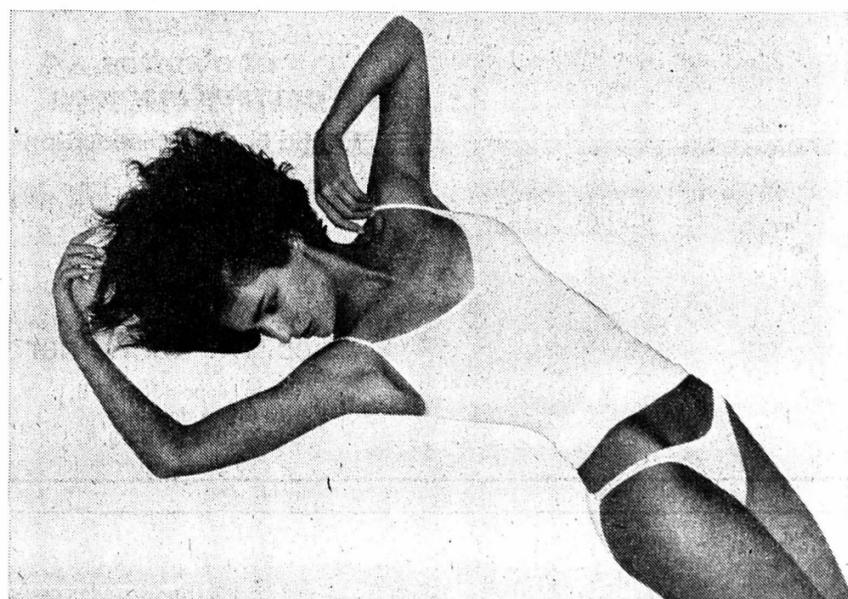


Toujours à l'avant-garde de la mode pour les lunettes correctrices ou de soleil, Silhouette propose parmi de multiples modèles les montures en matière plastique transparentes, ultra-légères, de formes géométriques.

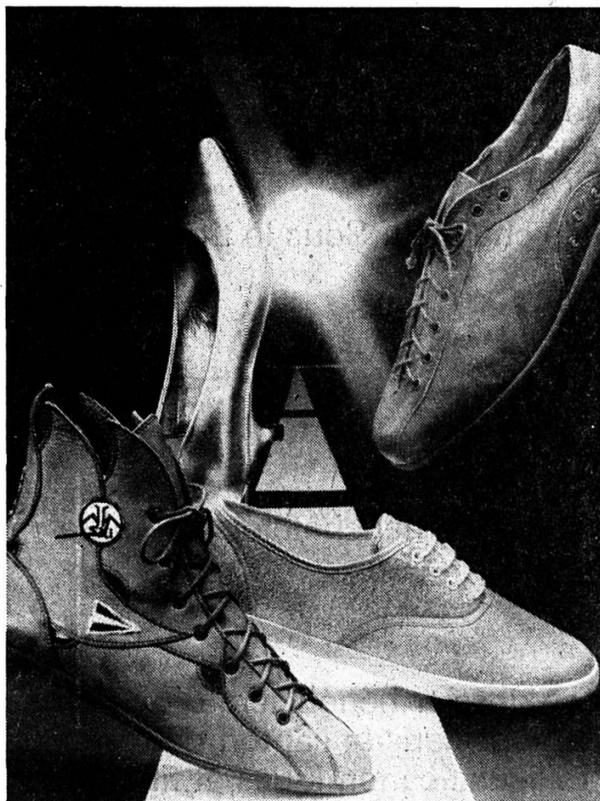
À-CÔTÉS
DESSUS
ET
DESSOUS
DE LA
MODE



A toilettes printanières, collants fins et élégants. Fogal a créé une collection nouvelle dans laquelle nous retenons Samarkand 116, luxueux collant au slip tanga échancre en V et rehaussé de strass.



Entrons d'un bon pied dans la belle saison. En haut, des sandalettes classiques, des souliers légers et colorés. A droite, des modèles conçus pour le sport et la promenade, créations de la Maison Vögele, Uznach. La mode chaussures brille de mille feux, la fantaisie, l'originalité, les couleurs ne connaissent pratiquement pas de limites.



Les dessous de la mode suivent eux aussi la ligne imposée par les couturiers. Ils moulent le corps sans le compresser.

Ci-dessus, Hanro a créé une parure rehaussée d'un éclat satiné, en coton mercerisé. Chemisette et slip sont bordés d'un ruban de satin.

A gauche, un body Habella ultra-féminin, en jersey de soie, bords de dentelles élastifiée avec Lycra. (Du Pont Information service)